



MARDI 17 NOVEMBRE 1992

No 35207 - 112e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1.50 / FF 6.00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



A trois semaines du vote, les grands industriels haussent le ton

## L'EEE ou le désert!

Yemen

### Le cargo de la détresse

Le cargo transportant 3000 réfugiés somaliens est arrivé hier matin dans le port yéménite de Mukalla. Les Somaliens n'ont toutefois pas pu débarquer faute de capacités d'accueil. La situation à bord est qualifiée de «dramatique» par le HCR.

Page 2

Lituanie

### Victoire communiste

Deux ans et demi après la déclaration d'indépendance de leur république, les Lituaniens ont rendu le pouvoir aux anciens communistes du Parti démocratique du travail à l'occasion des législatives, dont le deuxième tour s'est déroulé dimanche.

Page 4

Neuchâtel

### Une lolette pour les députés



Juste avant le début de la session du Grand Conseil neuchâtelois, hier après-midi, les responsables de l'hôpital de la Béroche ont déposé une lolette géante (photo Henry) dans la cour du Château. Ils entendaient ainsi protester contre la nouvelle planification hospitalière.

Page 20

«Les chefs d'entreprise doivent avoir le courage d'annoncer aujourd'hui les dispositions qu'ils prendront si le «non» l'emporte le 6 décembre.» Un appel, lancé hier par la conseillère aux Etats Monika Weber, qui a eu ses premiers échos: Swissair, Sulzer, ABB, Hoffmann-La Roche (entre autres) sont prêts à investir à l'étranger et à supprimer des postes de travail en Suisse. Une réponse claire aux opposants, qui brandissent la menace sur l'emploi que provoquerait l'EEE.

Berne

François NUSSBAUM

Les derniers sondages, qui donnent le «non» gagnant le 6 décembre, incitent les partisans de l'EEE à hausser le ton. Six parlementaires fédéraux (dont un syndicaliste) et trois représentants de l'économie ont tenté, hier en conférence de presse, de contrer les «nombreux mensonges» véhiculés par les opposants.

#### PARI TÊMÉRAIRE

Président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vortort), Pierre Borgeaud met ainsi en garde contre deux illusions: la capacité de la Suisse de rester compétitive même hors de

Moi, j'ai voté contre l'EEE pour que nos entreprises engagent peu d'étrangers.



l'EEE, et la disparition des petites et moyennes entreprises (PME), avalées par les grandes. Car, en rejetant l'EEE, on refuse du même coup de lutter à armes égales avec nos concurrents. A un contre dix-huit, le pari est téméraire, voire irresponsable.

#### LES PME ISOLÉES

Si l'accès au marché européen nous est soudain rendu plus difficile, il faut s'attendre à des départs. Pierre Borgeaud cite le cas de l'entreprise Sulzer (Winterthur), qui attend le résultat du 6 décembre avant d'investir 60 millions de francs en Suisse... ou ailleurs. De même, Asea Brown-Boveri (ABB, Baden) peut sans autre transférer une partie de sa production en Allemagne.

Quant à l'industrie pharmaco-

chimique, Andreas Leuenberger est tout aussi affirmatif. Vice-président du conseil d'administration de Hoffmann-La Roche (Bâle), il rappelle que l'EEE permettra l'enregistrement rapide d'un nouveau produit grâce à une procédure d'homologation unique aux 19 pays membres. Sans l'EEE, chaque produit suisse devra faire l'objet de 18 homologations, ce qui prendra environ cinq ans. Pas besoin d'être prophète pour imaginer que l'industrie chimique produira ailleurs.

Et les PME, seront-elles sauvées par le départ des grandes boîtes? On peut en douter, car grandes et petites sont complémentaires. Sulzer, par exemple, travaille avec plus de 1800 petits fournisseurs et sous-traitants

suisses, Swissair avec 1500 (rien qu'à Zurich), ABB avec 10.000, Hoffmann-La Roche avec près de 22.000. Leur départ affecterait non seulement les employés qui y travaillent, mais également toutes les petites boîtes qui leur sont liées.

Pour Hoffmann-La Roche, la question n'est pas: «Va-t-on pouvoir participer à l'EEE?», car la firme bâloise y participera à coup sûr. Reste à savoir «où s'implanter pour y participer», note Andreas Leuenberger, précisant que cet exemple peut être multiplié à l'envi. D'importantes décisions touchant à l'emploi seront donc prises le 6 décembre au soir.

Le ton est donné. Durant les trois petites semaines qui nous séparent du 6 décembre, le comité pour l'EEE entend mettre les bouchées doubles: campagne d'affiches et présence accrue des partisans sur le terrain. Il est impératif de traquer les arguments mensongers des opposants, a dit hier le conseiller national Ernst Mühleman (RAD/TG).

#### SEMAINE TV

Signalons enfin que six conseillers fédéraux passeront cette semaine à la télévision pour défendre l'EEE: Flavio Cotti et Kaspar Villiger à la TV tessinoise ce soir, René Felber et Jean-Pascal Delamuraz demain à la TV romande, Arnold Koller et Adolf Ogi à la TV alémanique vendredi. F.N.

### A Neuchâtel aussi

Il ne faut pas s'attendre, dans les trois mois suivant le 6 décembre, à un départ massif des entreprises du canton si l'EEE est rejeté, estime Francis Sermet, responsable de la promotion économique du canton de Neuchâtel. Certaines le feront, bien entendu, mais une chose est sûre, ajoute-t-il: personne n'investira plus chez nous. A terme, on peut parler de déclin économique.

Selon un sondage effectué par un bureau de Bâle, 50% des chefs d'entreprise envisageront sérieusement un déplacement d'activités à l'étranger. Il pourrait s'agir d'un seul secteur. Pour bénéficier du «label européen», un produit successivement complété dans plusieurs pays doit rester dans l'EEE. A cet égard, la Suisse ne sera plus intéressante, note Francis Sermet.

Ce qui est clair, c'est qu'aucune entreprise ne va plus développer ses activités en Suisse par de nouveaux investissements, ni venir s'y installer. C'est valable pour des entrepreneurs européens, mais aussi japonais ou américains: s'ils viennent sur le Vieux continent, c'est pour profiter du grand marché européen et de ses facilités administratives. Et pas pour s'installer à proximité du Cervin... (fn)

### OPINION

## Au pied du mur.

Le citoyen helvétique moyen demeure confit dans ses certitudes béates. La providence lui a légué, dans son infinie bonté, depuis 1848 ou même 1815, un statut de «peuple élu». Il ne fut même pas effleuré par la guerre de 1870. Il monta la garde aux frontières durant la boucherie de 14-18. L'angoisse monta d'un cran entre 1939 et 1944 et la Suisse put croire un instant que son sort était scellé dans les états-majors allemands. Mais alors qu'au-delà du Doubs et du Rhin, ce ne furent que douleurs, larmes et sang, on se contenta ici de faire maigre chère.

Et voilà que l'Histoire, toujours imprévisible, donne un nouveau rendez-vous à la Confédération. Il ne s'agit plus de guerroyer aux frontières pour préserver l'indépendance du pays et l'intégrité du territoire. C'est de l'avenir économique du pays qu'il est question, car, aujourd'hui, les enchères ne se calculent plus au nombre de canons, mais aux potentiels industriels et financiers.

Certes, le brave vacher d'Appenzell n'a pas encore saisi la formidable partie qui se joue au-dessus de sa tête. Pour lui, l'Espace économique européen représente l'épouvantail de Bruxelles et l'hydre du GATT. Bref, son arrêt de mort à brève échéance. Il croit que la Suisse jouant «cavalier seul» pourra éviter le «amat» agricole, alors qu'en fait le choix risque d'entraîner tout le pays dans le naufrage collectif.

La vérité, dans toute sa crudité, c'est que la

Suisse vit les temps les plus difficiles de l'après-guerre. Jamais, depuis la grande crise des années 30, elle n'a compté autant de chômeurs. Et la triste litanie des licenciements et des difficultés des chômeurs en fin de droits ne va donner que plus d'ampleur au tocsin. Les entreprises, qui ont déjà manié le scalpel, suspendent leur souffle avant le 6 décembre pour décider de leur émigration vers des cieux plus hospitaliers.

Plus que jamais depuis un demi-siècle, le peuple suisse a son destin entre ses mains. C'est de sa survie ou de sa dérive inéluctable qu'il va prononcer l'arrêt. Certes, il serait erroné de croire que l'EEE garantira le retour rapide de la prospérité dans la douce Helvétie. Ce n'est qu'un instrument, indispensable pourtant, pour affronter la tourmente économique de la fin du siècle.

Au contraire, le refus de l'EEE signifierait le repli sur soi conduisant sûrement à l'asphyxie économique du pays. La Suisse pourrait renouer avec son ancienne tradition de peuple de migrants. Or nous doutons fort que le «Suisse moyen» soit prêt à consentir les sacrifices que supposerait son superbe isolement. Car si les opposants à la ratification de l'EEE n'hésitent pas à brandir le spectre d'une Europe tentaculaire, ils ont le très grand tort de ne pas avoir le courage de promettre à leurs troupes aveugles le salaire de leur orgueilleux entêtement: douleurs, privations et larmes. Blaise NUSSBAUM



Monika Weber

«Si le non l'emporte le 6 décembre, les entreprises préféreront investir à l'étranger et le chômage augmentera encore en Suisse.» (Keystone)

Le succès d'un plan judiciaire

OUVERT SUR...  
les vieilles fermes, page 28

Arrivée au Yémen du bateau transportant les réfugiés somaliens

# Le cargo de la détresse

Le cargo transportant 3000 réfugiés somaliens en détresse est arrivé hier matin dans le port yéménite de Mukalla. Les Somaliens n'ont toutefois pas pu débarquer faute de capacités d'accueil dans cette ville yéménite, a indiqué le Haut commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (HCR). La situation à bord est qualifiée de «dramatique» par le HCR.

Le HCR et les autorités yéménites souhaitent que le cargo «MV Sumaal», parti il y a une semaine de Somalie, appareille au plus vite pour rejoindre le port d'Aden, à quelque 500 kilomètres, où des structures d'accueil ont été mises en place. En revanche à Mukalla, «il n'y a rien pour recevoir les Somaliens», selon un responsable du Haut commissariat à Sanaa. La situation à bord du navire a été qualifiée de «dramatique» par le HCR. Le commandant du cargo avait indiqué ce week-end que certains de ses passagers avaient péri durant la traversée. Parmi les réfugiés, il y aurait environ 400 enfants. Le Haut commissariat n'a pu encore avoir de contact direct avec le commandant du cargo.



Mukalla

Le cargo transportant 3000 réfugiés somaliens en détresse est arrivé hier matin dans le port yéménite de Mukalla. Les Somaliens n'ont toutefois pas pu débarquer faute de capacités d'accueil. (Keystone-AP)

## PAS DE «PIRATES»

Les informations sur la présence de «pirates» à bord du cargo sont «sans fondement», a déclaré Daniel Bernard, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères hier à Paris. Selon un porte-parole de la compagnie propriétaire du bateau, la Samaa Asia Shipping de Dubaï, dans les Emirats arabes unis, des hommes armés se sont emparés du «MV Somaal» alors

que celui-ci se trouvait dans le port de Merka, au sud de la Somalie.

A Paris, on précise que l'avis français «Commandant Ducuing» faisait route vers Al Mukalla. Il pourrait atteindre le cargo «MV Sumaal» en début de soirée. Provenant de Djibouti, il a embarqué 19.000 litres d'eau, 5000 colis de nourriture, du lait et des médicaments. Le cargo étant dans les eaux territoriales du Yémen, il faut une autorisation de ce pays pour que

l'avis français puisse le rejoindre.

A Genève, la porte-parole du HCR, Mme Silvana Foa, a indiqué que les secours du navire français sont indispensables car il n'y a «strictement rien» à Al Mukalla. Il faudra également ravitailler le «MV Sumaal» en carburant pour qu'il puisse rallier Aden, où le HCR a mis en place une opération d'urgence pour prendre en charge les réfugiés, a précisé Mme Foa.

(ats, afp, reuter)

**17 novembre 1869 -** Après dix ans de travaux gigantesques, le canal de Suez est inauguré. Reliant la Méditerranée à la Mer Rouge, ce «treizième travail d'Hercule» a nécessité l'engagement de 20 000 hommes. Ce grand chantier était le rêve de Ferdinand de Lesseps qu'il ne peut entreprendre qu'à 50 ans. Vice-consul à Alexandrie à 27 ans, il avait découvert le rapport de Lepère, au service de Bonaparte, faisant état des vestiges de l'ancien travail des pharaons.

## BRÈVES

### Pérou

**Décès de Mgr Metzinger**  
Evêque d'Ayaviri, au Pérou, Mgr Luciano Metzinger est décédé le 23 octobre dernier, à l'âge de 81 ans. D'origine française, le prélat avait rencontré peu avant sa mort le journaliste suisse Jacques Berset. De sa conversation avec Mgr Metzinger, ce dernier avait d'ailleurs extrait la matière d'un article sur le Sentier lumineux que «L'Impartial» a publié hier dans sa rubrique «Ouvert sur...» (Imp)

### Liberia

**Le chaos**  
Des chars légers nigériens ont été dépêchés hier vers un pont stratégique d'une banlieue de Monrovia où les rebelles de Charles Taylor tiennent en respect la force multinationale de maintien de la paix. Selon des officiers de cette force constituée par sept pays d'Afrique de l'Ouest (ECOMOG), des chars ont foncé vers le pont de Stockton Creek pour appuyer des unités de l'armée nigérienne.

### Algérie

**Un nouveau ministre**  
Le président de la Cour suprême algérienne, Mohamed Téguia, a été nommé hier ministre de la Justice en remplacement d'Abdelhamid Mahi-Bahi, limogé samedi pour «insubordination». La mise à l'écart de ce magistrat de 52 ans proche du défunt président Mohamed Boudiaf a provoqué la colère de ses amis politiques et de certains grands quotidiens contre le premier ministre Abdessalam Belaid.

### Alger et Téhéran

**Dégradation**  
Accusant l'Iran d'ingérence et d'hostilité ouverte contre l'Algérie, le gouvernement algérien a annoncé hier qu'il réduisait sa représentation diplomatique à Téhéran «à un niveau symbolique». Il a également demandé aux autorités iraniennes de faire de même.

### Etats-Unis

**Bush se remet au travail**  
George Bush a regagné dimanche la Maison-Blanche après cinq jours de vacances en Floride. Il est bien reposé, selon son porte-parole et prêt à commencer à transférer les pouvoirs de l'exécutif au président élu Bill Clinton.

Assassinat de militants antiapartheid en Afrique du Sud

## L'armée compromise

Le juge Richard Goldstone, chef de la commission d'enquête sur les violences en Afrique du Sud, a annoncé hier qu'il avait saisi des documents compromettants pour l'armée. Ces documents ont été confisqués lors d'une récente perquisition dans une base de renseignements militaires.

La perquisition a été effectuée le 11 novembre et le bâtiment ensuite placé sous scellés. Selon cinq documents saisis, un homme accusé d'être mêlé à l'assassinat en mai 1989 du militant anti-apartheid David Webster a été recruté par les services de renseignements de l'armée de mai 1991 au 31 décembre 1991. Son recrutement a été approuvé par un des responsables du renseignement militaire, le général Badenhorst, sur la recommandation d'une unité se-

crète des services de renseignements dont le juge Goldstone a révélé l'existence - le DCC (Director of Covert Collection).

A la suite d'un article paru dans la presse sud-africaine, en décembre 1991, l'armée a démenti que Bernard travaillait pour elle. «Ce démenti était faux», a souligné le juge. L'armée a mis fin aux services de Bernard à la suite de l'article.

## EXTENSION DES POUVOIRS

Estimant que les dossiers saisis constituaient «clairement un élément de preuve» de l'implication de certains éléments des forces de l'ordre sud-africaines dans les violences dans ce pays, le juge Goldstone a réclamé une extension de ses pouvoirs, conformément à la résolution sur l'Afrique du Sud adoptée par l'ONU le 17 août.

Cette résolution demandait que la commission entame une série d'enquêtes sur les forces de l'ordre sud-africaines, les groupes paramilitaires ainsi que sur les branches armées des mouvements de libération.

M. Goldstone a indiqué que sa commission n'avait pas les moyens d'étudier «plusieurs centaines de dossiers» découverts dans les locaux des renseignements militaires. Précisant qu'il souhaitait pouvoir éventuellement perquisitionner dans d'autres centres de l'armée, il a ajouté que la décision d'étendre ses moyens et ses pouvoirs appartenait au gouvernement de Pretoria. La position du gouvernement sur ce point n'est «pas claire», a-t-il dit.

## DÉJÀ CITÉ

Ferdi Barnard avait été condamné en 1984 à 20 ans de

prison pour meurtre, tentative de meurtre et vols. Il est sorti de prison en 1988. Son nom a par ailleurs été cité dans l'enquête judiciaire en cours sur le meurtre de David Webster.

Selon les accusations, ce meurtre aurait été commis par une unité paramilitaire mise en place par l'armée, le CCB (Civil Cooperation Bureau). Cette unité a été officiellement démantelée en 1990. Son responsable est parti à l'étranger, alors qu'il devait témoigner devant la commission d'enquête judiciaire.

Selon les documents saisis, Barnard a soumis en juin 1991 un plan d'action pour le groupe dont il devait avoir la charge. Ce groupe était destiné, selon le plan, à discréditer le MK (Umkhonto we Sizwe), la branche armée du Congrès national africain (ANC). (ats, afp)

Jérusalem

## Attentat antiarabe

Un Palestinien a été tué et huit autres personnes ont été blessées dans l'explosion d'une grenade hier dans le quartier musulman de Jérusalem, selon la police et les hôpitaux.

La responsabilité de cet attentat a été revendiquée auprès de l'AP à New York par un homme affirmant parler au nom de l'organisation militante juive Kahane Chai (Kahane vit), qui porte le nom du rabbin extrémiste aujourd'hui décédé Meir Kahane.

Le fils de ce dernier et chef de Kahane Chai a toutefois démenti cette revendication: «Nous sommes une organisation légale.» (ap)

Un best-seller pour l'Eglise catholique

## Le nouveau catéchisme est né

Après la Bible, dont le tirage demeure régulier, l'Eglise catholique devrait atteindre, avec son nouveau catéchisme de 676 pages, des records de diffusion - ce qu'elle souhaite par ailleurs.

Cet ouvrage, fruit d'un travail de 5 ans, amendé à 24.000 reprises, a été présenté lundi matin à Lausanne, avant de l'être à Rome, par Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg, Genève et Lausanne, président de la Conférence suisse des évêques. La version française, vendue 45 francs, y compris dans les grandes surfaces et les kiosques, a été tirée à 170.000 exemplaires. 50.000 nouvelles copies seront imprimées tant la demande s'annonce grande.

«Dernier chapitre du Concile avant les applications», pour reprendre les propos de Mgr Mamie, le «Catéchisme de l'Eglise catholique» renferme toute la doctrine catholique, tant sur la foi que sur la morale. Texte de référence, il traite de sujets aussi divers que l'enfer, les anges, l'amitié, l'amour, la recherche scientifique, la santé, la prostitution, le viol, la fornication, la chasteté, l'homosexualité, le don de sperme, le sida ou l'alcool au volant.

Pour le seul diocèse de Mgr Mamie, quelque 5000 personnes devraient travailler avec cet ouvrage sur lequel, dès 1986, se sont penchés douze cardinaux et évêques sous la présidence du cardinal français Joseph Ratzinger.

Neuf versions successives ont été discutées, soumises à une très large consultation des milieux catholiques. 938 réponses ont été transmises par les évêques qui ont suggéré 24.000 amendements.

Le texte définitif, voté le 14 février 1992, approuvé par le pape Jean-Paul II en juin, sera présenté officiellement à Rome dans son édition italienne au début du mois de décembre. Les versions anglaise, espagnole et allemande paraîtront l'an prochain.

Le livre, appelé à une longue vie, comme ses prédécesseurs, se divise en quatre chapitres principaux traitant du Credo, de la liturgie, de l'action chrétienne en référence aux commandements, et de la prière chrétienne. (ap)

Detroit

## Policiers inculpés

Quatre policiers ont été inculpés hier dont deux pour meurtre, à la suite du décès d'un automobiliste noir, un drame qui était arrivé le 5 novembre dernier à Détroit.

La victime, un homme de 35 ans, avait été battu à mort avec une lampe électrique par un groupe multiracial de policiers. Le drame a provoqué un choc à Détroit où les forces de l'ordre sont justement connues pour leur haut degré d'intégration raciale.

Les deux policiers inculpés, Larry Nevers et Walter Budzyn, risquent la prison à vie.

Deux autres agents ont été inculpés pour des motifs moins graves. Le sergent Freddie Douglas sera jugé pour homicide involontaire. La justice lui reproche de ne pas être intervenu pour faire cesser le matraquage. Il risque une peine de 15 ans de réclusion.

Le quatrième, Robert Lessnau, a été inculpé pour avoir agressé physiquement la victime avec l'intention de lui faire du mal; il risque dix ans.

Les trois autres policiers présents au moment du crime ont été relaxés par manque de preuve, a précisé le procureur du comté, John O'Hair. (ap)

Saint-Domingue et Vietnam

## Crashes meurtriers

Un avion des Vietnam Airlines transportant 30 personnes, dont neuf étrangers, s'est écrasé samedi pendant un typhon peu après son décollage de Ho Chi Minhville. Et en République dominicaine, un avion de ligne cubain transportant au moins 34 personnes s'est écrasé dimanche soir contre une colline près de la station touristique de Puerto Plata.

L'épave de l'avion vietnamien n'a pas encore été localisée et on ignore s'il y a des survivants, a précisé Nguyen Ngoc Quang, directeur des relations internationales de la compagnie. Les contrôleurs aériens ont perdu le contact avec l'appareil, un Yak-40 de fabrication soviétique, 48 minutes après son décollage de l'aéroport de Ho Chi Minh samedi matin.

L'avion, qui se rendait dans la station côtière de Nha Trang, transportait 15 passagers vietnamiens, neuf étrangers et six membres d'équipage. Il volait à basse altitude lorsqu'il a rencontré un typhon soufflant sur le sud de la côte vietnamienne. Nha Trang se trouve à 50 minutes de vol de Ho-Chi-Minh, sur la côte méridionale, au pied d'une région montagneuse accidentée.

## CONTRE UN PYLÔNE

L'avion cubain transportait au moins 30 passagers et quatre membres d'équipage. Selon la télévision, il a heurté un pylône du téléphérique de la station balnéaire située à quelque 200 km au nord de la capitale dominicaine. Les sources aéronautiques, qui avaient dans un premier temps parlé de 26 personnes, ne s'attendent pas à ce que les services de secours retrouvent des survivants. Les restes de l'avion et quatre corps ont été localisés lundi à l'aube sur la montagne Isabel Torres. a-t-on indiqué de même source. (ats, reuter, afp)

## MINI-ANNONCES

### ● demandes d'emploi

**JE RECHERCHE UN EMPLOI**, je suis peut-être la personne que vous cherchez, suis ouverte à toutes propositions, possède un véhicule. Ecrire sous chiffres R 132-730908 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**EMPLOYÉE DE COMMERCE** diplômée, trilingue, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres K 132-730891 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**CUISINIER EXPÉRIMENTÉ**, cherche emploi tout de suite. Remplacement. Banquet. La Chaux-de-Fonds et environs. ☎ 039/28 75 83 132-502629

**MÉCANICIEN DE PRÉCISION** avec CFC + divers cours complémentaires, 43 ans, marié, 2 enfants, connaissances: construction de moules, outillages et autres + burtech cherche emploi. Ouvert à toutes propositions. Libre tout de suite. Région Le Locle, La Chaux-de-Fonds et environs. Ecrire sous chiffres 157-901927 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

**HORLOGER COMPLET QUALIFIÉ**, soixantaine, cherche place stable. Étudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres L 132-730614 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

### ● immobilier

A louer - Le Locle, à proximité de la gare, **JOLI STUDIO**. Libre de suite. ☎ 039/23 26 57 (heures de bureau). 132-12083

Urgent, à louer pour 10.01.93, La Chaux-de-Fonds, quartier tranquille **3 PIÈCES**, Fr. 700.- + Fr. 100.- charges. ☎ 039/23 22 09, soir. 132-507396

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, Fr. 583.-. Libre janvier 93. Prof. 039/27 21 11, privé 039/23 31 62 157-901917

A louer, La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert **GARAGE, GARAGE DOUBLE**. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-501468

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 PIÈCES, MEUBLÉ**, tout confort, Fr. 700.-. ☎ 039/23 29 20 132-507493

A louer au Locle, Bellevue 8 **DEUX APPARTEMENTS EN DUPLEX, NEUFS**, avec jardin et l'un avec terrasse. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 17 84 132-12263

A louer, Foulets 1a **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 PIÈCES**, libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 17 84 132-12263

Loue **PLACÉ DE PARC**, rue des Tourelles, La Chaux-de-Fonds. Renseignements: ☎ 039/23 40 31, bureau ou 039/23 58 44, privé. 132-507496

A louer pour 01.02.93 ou avant, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 4½ PIÈCES**, cuisine agencée, grand balcon, quartier tranquille avec verdure. ☎ 039/28 11 45 132-507496

A louer, La Chaux-de-Fonds **STUDIO MEUBLÉ**, prix actuel, Fr. 624.-. ☎ 039/28 46 25, privé ou 039/23 26 49, prof. 132-503719

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Pont, **ATELIER 100 M²**. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer pour 1er décembre, La Chaux-de-Fonds **3½ PIÈCES**, Fr. 800.- charges comprises. ☎ 039/28 59 16, heures repas. 132-507345

Le Locle, chemin du Tennis, à louer **GARAGE**. ☎ 039/31 76 00 157-901926

**À LOUER 4½ PIÈCES**, La Chaux-de-Fonds, Chapeau-Râblé 50. Fr. 1450.- charges comprises. ☎ 039/26 71 53 132-507460

Saint-Imier **2 PIÈCES, ENTIÈREMENT RÉNOVÉ**, bien ensoleillé, tapis tendus, cuisine agencée. Libre dès 1er décembre ou date à convenir. ☎ 039/41 47 26, le soir. 132-502663

### ● à vendre

**DIVAN-LIT**, très bon état, bas prix. ☎ 039/31 29 67 132-507494

### ● divers

**DES ONGLES RONGÉS** abimés, cassés. Optez pour la pause de faux ongles. ☎ 039/23 52 28 132-504164

**DES PROBLÈMES** éducatifs avec vos enfants? Parents-information écoute et renseigne. Lundi 18 - 22 heures, mardi et mercredi 9 - 11 h, jeudi 14 - 18 heures. ☎ 039/23 56 16 28-890

### ● marché de l'occasion

**BUS VW**, 9 places, 1978, 83 000 km, état impeccable, expertisé, Fr. 5500.-. ☎ 039/31 44 33 int. 13 ou 039/31 50 08 157-901922

Vends **OPEL KADETT CARAVANE 1.8**, 1991, 28 000 km, prix à discuter. ☎ 039/32 14 38, repas. 157-901925

### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



# La nouvelle Lancer Wagon. Le break-à-brac des Suisses!

La nouvelle Lancer Wagon? Elle abat en beauté une pleine main d'atouts! Économie: sobre **moteur à injection 1.6i/16V de 113 ch** ou **diesel** hypersobre (consommation moyenne normalisée: 5.4 l/100 km!).

Sécurité: portières renforcées, ceintures de sécurité réglables. Entraînement et freinage optimaux sur la **Lancer Wagon 16V 4x4** avec traction intégrale permanente ou ABS.

Écologie: matériaux recyclables. Confort: **direction assistée**, verrouillage central, réglage vertical du siège du conducteur et du volant, dossiers arrière individuellement repliables. Bref, une familiale hors ligne! À propos de ligne, admirez celle de la carrosserie, soulignée par une galerie de toit qui accueille tout ce que le coffre ne veut englober. La preuve est faite: pour les chargements de bric et de broc, rien ne vaut la **Lancer Wagon - le break-à-brac des Suisses!**

Prix: Lancer Wagon GLi 16V 113 ch (83 kW) 21'990.-  
Lancer Wagon GLi 16V 4x4 113 ch (83 kW) 25'490.-  
Lancer Wagon GLXi 16V b. autom. 113 ch (83 kW) 26'190.-  
Lancer Wagon GL diesel 68 ch (50 kW) 23'990.-  
Autres Lancer Wagon 16V avec ABS et toit ouvrant électrique.

Consommation: Lancer Wagon, selon norme OEV-1:  
l/100 km 1.6i/16V diesel  
Circuit routier 5.7 4.3  
Circuit urbain 8.1 6.2  
Circuit mixte 7.0 5.4

Financement: Mitsubishi-EFL - votre partenaire pour le financement et le leasing.

Coupon: Documentez-moi à fond sur la nouvelle Lancer Wagon:

Nom  4x4

Prénom

Adresse

NPA/localité

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à:  
MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



Garage **TARDITI**

Agence principale - Fritz-Courvoisier 95 - ☎ 039/28 25 28 - La Chaux-de-Fonds

GARAGE **Roth** Agence locale - 2615 Sonvilier - ☎ 039/41 45 40

## MINI-ANNONCES

### ● nos amies les bêtes

Vends **CHAT PERSAN**, blanc cendré, yeux or, femelle 6 mois. ☎ 0033/81 68 17 92 157-901918

A vendre **PETITE CHIENNE BODER COLLIE**, 6 mois, excellente pour garde et bétail. ☎ 039/23 03 62 132-502425

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)  
Annonces commerciales exclues

## OFFRES D'EMPLOI

Vous êtes une

## JEUNE FILLE

Vous êtes sérieuse, stable et précise. Vous souhaiteriez acquérir une formation vous permettant d'accéder à une situation intéressante. Nous avons un emploi à vous proposer:

### employée de fabrication

Si vous avez quelques connaissances de l'horlogerie, cela serait un avantage. Toutefois, nous serions prêts à assumer votre formation. Cet emploi consiste à être en contact avec les divers fournisseurs, réceptionner la marchandise, l'acheminer auprès des différents sous-traitants, suivre l'alimentation de nos ateliers.

Adressez-nous votre offre à:  
case postale 164  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12373

## IMMOBILIER

A louer  
Centre ville - Le Locle

## APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

avec cuisine agencée,  
salle de bains - W.-C.,  
cave et chambre haute

Libres: de suite  
ou à convenir  
Tél. 039/23 26 58

132-12083

Visite de travail de René Felber à Londres

# Gare à la discrimination économique

En prônant une participation à l'Espace économique européen (EEE), le Conseil fédéral veut empêcher «une discrimination économique et un isolement politique de la Suisse, a souligné hier à Londres le conseiller fédéral René Felber. De son côté, Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, a formulé l'espoir que le peuple suisse se prononce le 6 décembre prochain en faveur d'une entrée à l'EEE.



Douglas Hurd et René Felber

Les Britanniques espèrent voir la Suisse entrer dans l'EEE.

(EPA/Keystone)

Etats membres à la priorité des Douze, a poursuivi M. Hurd.

En dépit des sondages qui accordent une victoire aux oppo-

sants à l'entrée de la Suisse à l'EEE, M. Felber se montre optimiste. Il ne croit pas à la représentativité d'un échantillon

d'une centaine de personnes interrogées. Le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) s'est engagé à

poursuivre la lutte pour l'entrée de la Suisse dans l'EEE.

## SITUATION EN BOSNIE

Au cours de leurs entretiens, MM. Felber et Hurd ont également abordé la situation en Bosnie-Herzégovine. A ce propos, le chef du DFAE a souligné l'importance d'une action humanitaire dans cette ancienne république yougoslave. L'évacuation des Musulmans de la Bosnie, a précisé M. Felber, risque toutefois de réduire leurs perspectives de retour et de favoriser ainsi la politique de «purification ethnique» menée par les Serbes. M. Felber a défendu l'idée d'une action concertée des pays européens pour accueillir les réfugiés de l'ex-Yougoslavie.

M. Felber a rappelé à son homologue britannique l'idée lancée par le conseiller fédéral Arnold Koller, lors de la visite la semaine dernière du président autrichien Thomas Klestil, celle d'une réunion des ministres de l'Intérieur des pays européens pour préparer une action concertée d'aide aux réfugiés. La Suisse, a encore indiqué M. Felber, pourrait dans le cadre d'une politique coordonnée d'aide aux réfugiés accueillir peut-être jusqu'à 7000 personnes. (ats)

**17.11.1558** - Elisabeth Ière monte sur le trône d'Angleterre à la mort de la reine Mary Ière.  
**17.11.1604** - Sir Walter Raleigh, administrateur et écrivain, est jugé pour trahison en Angleterre et emprisonné.  
**17.11.1917** - Formation d'un ministère Clémenceau en France.

## BRÈVES

### Traité de Maastricht Danois opiniâtres

En dépit des préoccupations et du scepticisme de plusieurs autres pays de la CEE, le Premier ministre danois Poul Schlüter a déclaré hier que son pays maintiendrait sa demande d'exemptions au Traité de Maastricht. «Certains s'y opposent un peu plus que d'autres. Mais tout le monde est maintenant d'accord sur l'importance qu'il y a à trouver une solution, car le Traité de Maastricht ne peut pas entrer en vigueur sans la 12e signature, la danoise», a-t-il dit à la presse.

### Prix littéraires en France

#### Médecis et Fémina décernés

Plusieurs prix littéraires français ont été attribués hier, dont le prestigieux Médecis à Michel Rio pour «Tlacuilo» (Seuil) et le Fémina à Anne-Marie Garat pour «Aden» (également publié au Seuil). Le Médecis étranger a été attribué à l'Américain d'origine polonaise, Louis Begley, pour «Une éducation polonaise» (Grasset), tandis que le Fémina étranger revenait au Britannique Julian Barnes, pour «Love, etc...» (Denôël).

### Allemagne: morte et enceinte Sombre épilogue

Le fœtus de quatre mois et demi d'une femme enceinte, déclarée cliniquement morte début octobre, est décédé hier dans la clinique universitaire d'Erlangen, en Allemagne. Cette mort met fin à une dure controverse dans le pays. Selon les médecins de la clinique, «l'avortement spontané» du fœtus a eu lieu dans la nuit de dimanche à hier. Tous les appareils qui maintenaient artificiellement en vie depuis 40 jours la jeune mère ont été débranchés.

### Bombes à Londres L'IRA revendique

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué le dépôt des deux bombes qui ont été découvertes et mises hors d'usage par la police britannique ces derniers jours à Londres. Hier, la police avait désamorcé une camionnette piégée qui était stationnée près de la tour Canada, le plus grand immeuble londonien situé dans l'est de la capitale.

Le résultat de la votation du peuple suisse sur l'entrée dans l'EEE aura des répercussions sur les discussions des Douze lors du sommet d'Edimbourg, a indiqué Douglas Hurd. L'élargissement de la Communauté européenne (CE) sera en effet un des sujets abordés à cette occasion. Des négociations informelles sur l'adhésion de la Suisse à la CE sont envisageables en 1993, même si la ratification du Traité de Maastricht par tous les

## Négociations du GATT

# La France perd la face à Bruxelles

La France a subi un revers hier à Bruxelles: les ministres européens de l'Agriculture ont en effet joint les négociateurs du GATT à conclure leurs discussions le plus vite possible sur la question des subventions agricoles, pomme de discorde avec les Américains.

Les Douze ont rejeté la proposition française visant à limiter la marge de manœuvre de la délégation européenne pour les conversations qui doivent avoir lieu cette semaine à Washington. Au contraire, le ministre britannique de l'Agriculture, John Gummer, a soumis une résolution pour la signature d'un accord «le plus vite possible».

«Nous avons mis l'accent sur notre détermination à parvenir à une entente», a-t-il déclaré à la presse après plus de trois heures de discussions

avec ses homologues. Pour sa part, le ministre français de l'Agriculture, Jean-Pierre Soisson a défendu le point de vue selon lequel, les négociateurs européens étaient en train d'outrepasser leur mandat et de rendre caduque la réforme de la Politique agricole commune conclue cette année entre les Douze. Selon plusieurs diplomates, les arguments français n'ont pas été retenus. «Personne n'a dit oui, je suis d'accord avec les chiffres français», a déclaré David Curry, secrétaire d'Etat britannique à l'Agriculture.

En revanche, M. Soisson estimait que les arguments avancés par la France avaient recueilli un soutien considérable. Selon lui, les documents français «auront du poids» sur les négociateurs, a-t-il déclaré à la presse.

Par ailleurs, à Washington, le secrétaire américain à

Agriculture, Edward Madigan, a déclaré hier que les Etats-Unis n'avaient plus de compromis à proposer aux Européens pour régler le différend commercial sur les oléagineux.

«Nous avons le sentiment que nous avons clairement atteint l'extrême limite de ce que nous pouvons faire», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

M. Madigan devait ensuite rencontrer Arthur Dunkel, directeur général du GATT (Accord général sur les droits de douane et le commerce). M. Dunkel se trouve à Washington pour tenter de relancer les négociations de l'Uruguay round sur la libéralisation du commerce mondial, actuellement bloqué par le différend américano-européen sur les subventions agricoles. Les négociations doivent reprendre demain. (ap)

## Guerre en ex-Yougoslavie

# Accrochages sporadiques

Des accrochages sporadiques se sont poursuivis hier sur plusieurs fronts de Bosnie-Herzégovine alors que le débat sur une probable aggravation des sanctions de l'ONU contre la Serbie a repris au Conseil de sécurité à New York.

Les combats ont par contre baissé en intensité en Herzégovine orientale. A la faveur de l'accalmie qui perdure à Saraje-

vo, en dépit de tirs sporadiques, quelque 500 Croates qui devaient quitter dimanche la ville, ont pu partir hier. Pendant que le cessez-le-feu continuait d'être violé, le Conseil de sécurité de l'ONU a repris hier un débat spécial sur la Bosnie qui devrait déboucher sur un projet de résolution aggravant les sanctions contre la Serbie et le Monténégro. (ats)

## La Suisse à l'aide

Près de 9000 personnes, dans les régions en guerre de l'ex-Yougoslavie, devraient connaître un hiver moins rude grâce à l'aide suisse. Le Corps suisse en cas de catastrophe (CSC), en effet, dirige près de 20 projets d'aide. Selon Charles Raedersdorf, directeur du CSC, la situation est particulièrement pénible dans l'est de la Bosnie-Herzégovine où se trouvent près d'un million de personnes déplacées dont certaines sont menacées de mourir de froid et de faim. La Croatie, avec huit millions d'habitants, compte 740.000 réfugiés et la Slovaquie n'est pas dans une situation meilleure. (ap)

## Législatives en Lituanie

# Ex-communistes au pouvoir

Deux ans et demi après la déclaration d'indépendance de leur république, les Litvaniens ont rendu le pouvoir aux anciens communistes du Parti démocratique du travail à l'occasion des législatives, dont le deuxième tour s'est déroulé dimanche.

Véritable reflet d'une opinion publique en colère face à la faillite économique de cette république balte, ce vote consacre le premier retour par les urnes des ex-communistes dans une ancienne république soviétique. Il constitue en outre un cuisant revers pour le Sajudis du président du Parlement Vytautas Landsbergis. Selon les résultats encore partiels, le Parti démocratique

du travail de Lituanie (PDTL) a remporté 35 des 61 sièges en jeu au deuxième tour du scrutin.

Avec les 44 obtenus au premier tour, l'ex-PC compte donc 79 sièges sur les 141 du Parlement, ce qui lui permet de former un gouvernement sans l'appoint d'autres formations politiques. Le Sajudis de M. Landsbergis n'a quant à lui obtenu que 35 sièges. Devant ces résultats, M. Landsbergis, père de l'indépendance lituanienne, n'a pu que concéder la défaite de son parti. Le président du PDTL, Algirdas Brazauskas, 60 ans, avait promis en cas de victoire de sauvegarder l'indépendance de la Lituanie et de continuer sur la voie d'une économie de marché. (ap)

## Asile en Allemagne

# La gauche bascule!

L'opposition sociale-démocrate (SPD), réunie en congrès extraordinaire à Bonn, s'est prononcée la nuit dernière à une très large majorité en faveur d'un projet de réforme de la Constitution destinée à restreindre le droit d'asile.

Les délégués ont ainsi entériné le spectaculaire revirement de la direction du parti, qui après s'y être opposée pendant de longs mois, s'était finalement ralliée fin août au principe d'une modification de la Constitution.

Quelque 450.000 demandeurs d'asile, venant principalement d'Europe de l'Est, sont attendus en Allemagne en 1992, contre 260.000 en 1991. (ats)

## Procès d'Honecker

# Reporté!

Le procès pour homicides d'Erich Honecker a été de nouveau ajourné hier, jusqu'à jeudi, en raison de problèmes de santé de l'ancien président est-allemand.

Après une heure et 40 minutes d'audience, Honecker - qui souffre d'un cancer du foie - a déclaré qu'il ne se sentait pas bien. Des médecins l'ont alors examiné et ont diagnostiqué de l'hypertension et une irrégularité du pouls. Le procès s'est alors poursuivi 20 minutes avant d'être ajourné pour raisons de santé. Il avait déjà été ajourné jeudi dernier en raison de problèmes de santé d'un autre accusé. Honecker est accusé du meurtre de 13 Allemands de l'Est abattus alors qu'ils tentaient de franchir le Mur de Berlin. (ap)

## République tchèque

# Havel président?

L'ancien président fédéral tchécoslovaque Vaclav Havel a annoncé hier qu'il serait candidat à la présidence de la future république tchèque à condition que la nouvelle constitution lui donne suffisamment de pouvoirs, a annoncé l'agence de presse CSTK.

Selon l'agence, M. Havel «s'estime responsable de la situation politique dans la République tchèque». Mais il ne sera candidat que s'il dispose de pouvoirs tels que le droit de veto sur les lois adoptées par le parlement. La constitution tchèque doit être adoptée avant la fin de l'année, les républiques tchèque et slovaque devenant indépendantes le 1er janvier prochain. (ap)

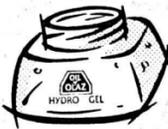
# Les petits secrets de votre fraîcheur.



**4.90**  
**4.20**  
Serviettes Always Plus normal et super, ultra normal et ultra super



**3.20**  
Fa Deo Roll-on 50ml



**15.60**  
**14.60** Oil of Olaz Hydro-Gel 150ml



**5.85**  
**4.85** Gel de nettoyage Oil of Olaz 100ml (Lotion + Lait de nettoyage 150ml 4.85/5.85)

6x125g  
**4.90**  
Savons Lux



**3.50**  
**2.90** Crème pour les mains Kamill 100ml

## IMMOBILIER

A louer pour date à convenir  
Paix 145-147  
La Chaux-de-Fonds

**Appartement 3 pièces**  
dès Fr. 850.- plus charges  
Pour tous renseignements:  
☎ 038/24 22 45

**Bel appartement 2½ pièces**

situation tranquille, ensoleillé.  
A louer tout de suite ou à convenir à personne seule.  
Cuisine équipée, balcon, cave, grenier, garage individuel.  
Faire offres sous chiffres C 132-730595 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A La Chaux-de-Fonds,  
av. Léopold-Robert 62  
**à louer**

tout de suite ou à convenir  
**magnifiques appartements**

3½ pièces, 100 m², Fr. 1180.-  
4½ pièces, 120 m², Fr. 1380.-  
+ les charges.  
Pour tout renseignement ou visites:  
ESCO men's shop, av. L.-Robert 62,  
La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 23 52.  
Demander M. Compagny

A louer tout de suite (profit certain en s'installant avant Noël)

**Surface d'environ 80 m²**

dans grand magasin au centre de la ville de Bienne.  
Branche ou type d'affaire à discuter.  
Offres sous chiffres 06-775465 à:  
Publicitas, case postale 2501 Bienne

## DIVERS

### PRESSION SUR LES SALAIRES

Nos salaires sont attractifs pour les ressortissants des pays de l'EEE. La libre circulation des personnes déstabilisera le marché du travail et entraînera automatiquement une baisse des salaires des Suisses.

### NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25

530-342/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

## IMMOBILIER

**VILLATYPE SA** Vous propose



Votre villa de 4½ pièces

**233 000.-**

Pour Fr. terrain non compris  
Construction traditionnelle. Aide au financement

BON pour une documentation gratuite - A retourner à:  
**Villatype Fontainemelon SA**, 2052 Fontainemelon,  
☎ 038/53 40 40

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_

132-12915

L'hiver approche!  
A louer à Saint-Imier (rue Beau-Site)

**garages**

pour tout de suite. Renseignements par: 6-1092

**BAL.**  
Gérance SA  
032 22 04 42  
2502 Bienne

**Feu: 118**

A louer

**Centre-ville Neuchâtel, Ecluse 38**



**VOTRE COMMERCE? VOTRE BUREAU?**

- Locaux spacieux et modernes à des conditions très intéressantes.
- Aménagements au gré du preneur.
- Possibilité de diviser les surfaces.
- Parking souterrain 150 places.
- Transports publics à proximité.

Tous renseignements auprès de

28-1324

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

Pour des raisons professionnelles et suite à un départ du Locle

**A VENDRE** **SPLENDIDE APPARTEMENT de 6 pièces (165 m²)**

- 3 sanitaires
- cheminée de salon
- bloc cuisine agencé
- excellente isolation phonique du fait de la situation au dernier étage
- garage à disposition.

Aide fédérale accordée. Fonds propres minimum Fr. 35'000.-. Charge financière mensuelle de Fr. 1'285.-.

Notice à disposition sur simple appel téléphonique. Visite sur rendez-vous.

132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGES SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

# Vous voulez payer plus cher? Allez chez nos concurrents!



SEAT TOLEDO 2.0 GT. Vivez la fascination de la qualité-plus et de l'équipement-plus. 115 ch, ABS, servodirection, verrouillage central, lave-glaces et rétroviseurs extérieurs électriques, ordinateur de bord, coffre modulable, sièges sport, jantes alu et un moins en matière de prix: Fr. 28 350.-. Mais la SEAT TOLEDO existe déjà à partir de Fr. 21 300.-. Si vous désirez en savoir davantage sur toute la gamme TOLEDO ou sur nos offres de leasing, adressez-vous sans engagement à votre agent SEAT ou à l'importateur SPANCAR SA, 8107 Buchs, tél. 01/844 45 55.

**SEAT**  
Groupe Volkswagen

La Chaux-de-Fonds: Garage Asticher, 039/26 50 85 • Jean-Claude Bering, 039/28 28 35 • Courtelary: Garage des Martinets, 039/44 12 22 • Les Brenets: Garage des Brenets, 039/32 16 16 • Montfaucon: Garage du Centre, 039/55 11 88

2-7300/4-4



# Fr. 10.- par jour d'hôpital c'est injuste!

Pour combattre cette taxe de Fr. 10.- par jour (pour l'instant), le **PST-POP** a lancé le référendum contre l'arrêté fédéral urgent du 9 octobre 1992.

Accepter aujourd'hui sans riposte l'introduction de cette **taxe** injuste, c'est favoriser son introduction définitive.

## Le POP vous appelle à l'action

Signez et faites signer le référendum.

### Permanence

Versois 7 à La Chaux-de-Fonds du lundi au vendredi de **18 à 19 heures** (☎ 039/28 63 65). Vous pouvez venir chercher des listes, les rapporter ou nous téléphoner.

## Refusez la taxe hospitalière! Soutenez le référendum!

Ed. resp.: E. Chenal

# RÉFÉRENDUM CONTRE LA TAXE HOSPITALIÈRE

Référendum contre l'arrêté fédéral du 9 octobre 1992 sur des mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie. Les citoyennes et citoyens soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 89 bis, 2e al. de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59 s.), que l'arrêté fédéral du 9 octobre 1992 sur des mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie soit soumis au vote du peuple. Seuls les citoyennes et citoyens actifs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui falsifie le résultat d'une collecte de signatures à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 282 du code pénal.

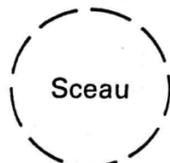
Canton	No postal	Commune politique	Nom	Prénom	Année de naissance	Adresse exacte (rue et numéro)	Contrôle (laisser en blanc)
1							
2							
3							
4							
5							

Expiration du délai référendaire: 18 janvier 1993.

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu:

Date:



Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

A renvoyer: POP, case postale 221 à La Chaux-de-Fonds ou à rapporter au secrétariat dans le plus bref délai.

132-12423

## VACANCES - VOYAGES

### VOYAGES



Vendredi 20 novembre 1992 **CAFÉ-THÉÂTRE BARNABÉ**  
Revue à succès «Servion-nous... La ceinture»  
Fr. 80.- car et spectacle. AVS Fr. 77.-

Vendredi 27 novembre 1992 **COURSE D'APRÈS-MIDI**  
Fr. 56.- repas compris. AVS Fr. 52.-

Samedi 5 décembre 1992 **SUPERCROSS INDOORS à Palexpo-Genève**  
Fr. 100.-/120.- car + places «fauteuil». Car seulement Fr. 39.-  
Billets d'entrée «fauteuil» à disposition sans le car.

Dimanche 6 décembre 1992 **EXCURSION DE LA SAINT-NICOLAS**  
Fr. 60.- tout compris, enfants Fr. 45.-  
(Prix spécial course fin de saison).

Jeu 10 décembre 1992 **FÊTE DE NOËL À L'AUBERGE ALSACIENNE**  
Fr. 83.- tout compris. AVS Fr. 79.-  
Renseignements et inscriptions: **AUTOCARS CJ, 2720 TRAMELAN**  
☎ 032/97 47 83 160-17038

## IMMOBILIER

### Retraités! sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à **SAINT-IMIER**.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves. Mensualité dès **Fr. 653.-** + charges.  
☎ 032/91 25 45 28-440

A louer au Locle, rue Bellevue 8

Immédiatement ou pour date à convenir

### deux appartements en duplex neufs

avec jardin et l'un avec terrasse.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi**  
☎ 039/23 17 84 132-12263

Publicité intensive, Publicité par annonces

## DIVERS

### A la clientèle du cabinet vétérinaire Michel Guyot

L'activité est maintenue jusqu'à nouvel avis de même que la vente de médicaments et la permanence téléphonique

Adresse: rue des Fleurs 2, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 46 32 132-507504

## OFFRES D'EMPLOI

- Vous possédez une formation de bureau
  - Vous êtes de langue maternelle allemande et maîtrisez correctement l'orthographe
  - Vous parlez les français
  - Vous avez un esprit souple et de l'entregent
  - Vous êtes une personne de confiance et consciencieuse
- Alors, vous êtes

### le/la collaborateur/trice

que nous recherchons pour compléter notre équipe jeune et dynamique au sein d'une petite entreprise du Jura neuchâtelois.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.  
Faire offres sous chiffres 157-975273 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle, avec curriculum vitae et prétentions de salaires.

## SPECTACLES - LOISIRS

# DALI EXPOSITION

LUMINAIRES, SIÈGES ET TABLE:

DALI EN A MEUBLÉ SON IMAGINAIRE; SES AMIS ET DES ARTISANS PASSIONNÉS LES ONT FAIT ENTRER DANS LE MONDE RÉEL.

Du 14 au 28 novembre chez

## MENGHINI

OBJETS CONTEMPORAINS 5, RUE FLEURY - NEUCHÂTEL

L'annonce, reflet vivant du marché

## BOURSE

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	335.-	338.-
Lingot	15.400.-	15.600.-
Vreneli 20.-	87.50	97.50
Napoléon	85.-	95.-
Souver new	111.-	121.-
Souver old	110.-	120.-

### Argent

\$ Once	3,73	3,83
Lingot/kg	168.-	178.-

### Platine

Kilo	16.100.-	16.350.-
------	----------	----------

### CONVENTION OR

Plage or	15.800.-
Achat	15.400.-
Base argent	220.-

### INDICES

	13/11/92	16/11/92
Swiss Index	1155,38	1147,42
SMI	1929,30	1913,10
Dow Jones	3233,03	3206,00
DAX	1548,52	1546,75
CAC 40	1796,80	1786,34
Nikkei	16330,70	16162,90

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

### HORS BOURSE

	13/11/92	16/11/92
Calida	990.-	970.-
Ciment Portland	480.-	480.-
Kuoni	24000.-	24000.-

### ACTIONS SUISSES

Adia p	184.-	183.-
Alusuisse p	380.-	350.-
Ascom hold. p	1170.-	1170.-
Baer hold. p	408.-	705.-
Baloise hold. n	1695.-	1650.-
BBC IA	3500.-	3470.-
B. C. C.	790.-	790.-
Bobst p	2560.-	2530.-
BPS	705.-	695.-
Bührle p	375.-	365.-
C. F. N.	820.-	820.-
Ciba p	636.-	627.-
Ciba n	617.-	608.-
Ciba bp	614.-	607.-
Cortailod n	4400.-	4340.-
CS hold p	1980.-	1980.-
CS hold n	371.-	370.-
Elektrowatt	1955.-	1950.-
EMS-Chemie p	1700.-	1680.-
Georg Fischer p	665.-	670.-
Forbo p	1780.-	1750.-
Galenica bp	295.-	290.-
Haldenbank p	503.-	497.-
Jelmoli	1250.-	1250.-
Landis n	338.-	345.-
Logitech	95.-	97.-
Merkur hold. p	235.-	236.-
Möven p	3200.-	3110.-
Nestlé p	1025.-	1015.-
Nestlé n	1040.-	1030.-
Nestlé bp	2010.-	2000.-
Neuchâtel n	600.-	600.-
Reassur p	2580.-	2580.-
Reassur n	2470.-	2470.-
Roche p	5530.-	5530.-
Roche bp	3840.-	3820.-
Sandoz p	2870.-	2860.-
Sandoz n	2890.-	2870.-
Sandoz bp	2820.-	2790.-
SBS p	267.-	262,50
SBS n	258.-	254.-
SBS bp	255.-	251.-
Schindler p	2820.-	2820.-
SGS bj	1240.-	1240.-

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	13/11/92	16/11/92
Abbott Labor	42.50	43.25
Aetna LF	62.-	61.25
Alcan alu	23.50	23.-
Amaz	24.25	24.50
Am Cyanamid	79.75	78.75
Amoco	72.25	71.50
ATL Richf	160.-	155.50
ATT	65.-	65.50
Baxter	29.50	29.50
Baxter Hu	50.-	49.25
Boeing	49.75	50.25
Caterpillar	76.-	76.25
Citicorp	26.-	26.25
Coca Cola	58.-	59.25
Du Pont	67.-	67.75
Eastm Kodak	57.50	57.75
Exxon	83.75	84.50
Gen Elec.	111.-	113.-
Gen Motors	43.75	45.-
Halliburton	43.50	43.25
Homestake	15.50	15.25
Honeywell	91.-	91.50
Inco Ltd	29.25	28.75
IBM	90.75	92.75
Litton	60.-	60.75
MMM	147.-	148.50
Mobil corp	85.-	85.50
Pacific Gas & El	43.25	44.25
Pepsico	57.25	58.-
Pfizer	110.-	108.50
Phil Morris	112.50	114.-
Philips pet	34.75	34.50
Proct Gamb.	78.-	77.25
Rockwell	37.50	37.50
Sara Lee	85.-	86.75
Schlumberger	89.-	87.-
Sears Roeb	63.-	61.50

### PARIS

	13/11/92	16/11/92
Alcatel Alstom	667.-	653.-
BSN	985.-	972.-
Euro Disneyland	80.80	76.-
Eurotunnel	28.15	28.45
Générale Eau	2029.-	2029.-
L'Oréal	985.-	951.-
Lyonnaise Eau	488.80	479.-
Sanofi	1098.-	1098.-
Paribas	354.90	344.-

### LONDRES

	13/11/92	16/11/92
B.A.T.	9.43	9.40
British Petrol	2.34	2.30
British Telecom	3.91	3.93
Cadbury	4.68	4.6677
Glaxo	8.-	8.15
Imperial Chem	10.37	10.38

### TOKYO

	13/11/92	16/11/92
Ajinomoto	1210.-	1230.-
Canon	1280.-	1280.-
Daiwa House	1470.-	1440.-
Fuji Bank	1770.-	1760.-
Fujitsu	510.-	502.-
Hitaichi	706.-	700.-
Honda Motor	1240.-	1210.-
Komatsu	630.-	635.-
Matsush el I	901.-	902.-
Mitsub. el	445.-	440.-
Mitsub. Heavy	497.-	493.-
Mitsui co	561.-	560.-
Nippon Oil	595.-	585.-
Nissan Motor	542.-	532.-
Nomura sec	1320.-	1290.-
Olympus opt	1030.-	1030.-
Ricoh	521.-	514.-
Sanyo	2220.-	2200.-
Sanyo elect.	341.-	330.-
Shiseido	1360.-	1360.-
Sony	3820.-	3750.-
Takeda chem.	1210.-	1190.-
Tokyo Marine	1080.-	1070.-
Toshiba	596.-	585.-
Toyota Motor	1360.-	1360.-
Yamanouchi	2440.-	2430.-

### NEW YORK

	13/11/92	16/11/92
Aetna LF & CAS	43.-	43%
Alcan	15%	15%
Alumino of Am	66%	64%
Amaz Inc	16%	16%
Asarco Inc	24%	23%
ATT	45%	45%
Amoco Corp	49%	49%
Atl Richfild	108%	108%
Boeing Co	35%	35%

### BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.38	1.46
1 \$ canadien	1.09	1.17
1 £ sterling	2.13	2.25
100 FF	26.10	27.60
100 lires	-1010	-1090
100 DM	89.-	92.-
100 fl. holland.	78.75	81.75
100 fr. belges	4.27	4.52
100 pesetas	1.21	1.31
100 schilling aut.	12.55	13.15
100 escudos	-95	1.05
100 yens	1.10	1.20

### DEVICES

1 \$ US	1.4060	1.4420
1 \$ canadien	1.1085	1.1365
1 £ sterling	2.1610	2.2160
100 FF	26.45	27.-
100 lires	-1044	-1070
100 DM	89.30	91.10
100 yens	1.1305	1.1590
100 fl. holland.	79.35	80.95
100 fr belges	4.3410	4.4290
100 pesetas	1.2430	1.2810
100 schilling aut.	12.69	12.95
100 escudos	1.0030	1.0330
1 ECU	1.7570	1.7925

## Campagne nationale sur l'Espace économique européen

## Les millions des opposants!

**17 novembre 1946** - Le corps électoral vaudois refuse la subvention cantonale proposée pour la construction d'un aéroport à Ecublens destiné à remplacer celui de la Blécherette, par 36 125 non contre 29 180 oui. Ce sont les communes non concernées par les nuisances qui ont fait capoter le projet pour raisons d'économies. La Gazette de Lausanne, prophétique, affirme que Vaud «apparaît comme une contrée rétrograde» et que «c'est une grave erreur dont nous nous repentirons...».

A trois semaines de la votation sur l'Espace économique européen (EEE), l'insécurité croît dans les milieux favorables à l'adhésion. Les sondages présentent une montée des opinions négatives, tandis que les opposants dominent nettement la campagne. Les comités en faveur de l'EEE déposent les armes face aux millions injectés dans la campagne par les adversaires. Ils placent maintenant leurs espoirs dans les interventions télévisées des conseillers fédéraux.

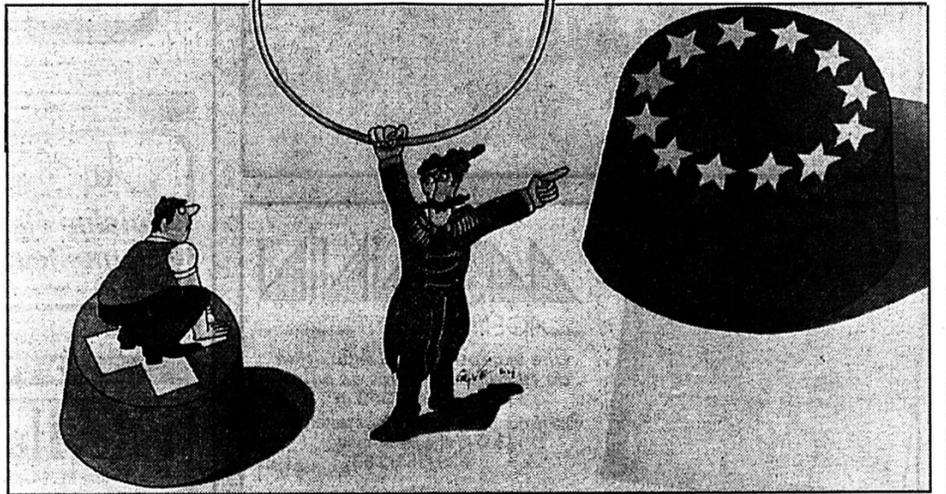
gorgent d'annonces des opposants à l'EEE. Au cours des trois dernières semaines, les annonces des adversaires ont dominé dans une proportion de neuf contre un, a constaté ce week-end le politologue bernois Claude Longchamp. Impossible d'obtenir des chiffres exacts, mais il est certain que les opposants déboursent des millions de francs pour éviter que la Suisse n'adhère à l'EEE.

## «NOUS FAISONS CE QUE NOUS POUVONS»

De toutes parts, des critiques fusent contre la campagne jugée trop molle des défenseurs de l'adhésion. «Nous faisons ce que nous pouvons, mais nous n'avons pas les moyens de mener campagne à coups de millions», souligne le secrétaire central du Parti socialiste, André Daguet.

Actuellement, les pages publicitaires des journaux suisses re-

Les parlementaires se relayent dans toute la Suisse et participent à dix ou même quinze dé-



Dessin humoristique présenté à Sierre «La Suisse et l'Europe» vue par Adriano Crivelli.

(Keystone)

## BRÈVES

## CNA

## 142 emplois supprimés

La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) entend supprimer 200 emplois, soit le dixième des 1920 postes de travail qu'elle compte actuellement, dans le cadre de sa stratégie «CNA 95 plus». L'an prochain déjà, 142 emplois seront supprimés, a indiqué hier le président de la direction Dominik Galliker. La réduction de personnel devrait s'opérer sans licenciements.

## Genève

## Fonctionnaires en grève

Quelque 800 fonctionnaires genevois réunis en assemblée générale se sont à nouveau prononcés hier soir pour la grève. Le mouvement entamé par un débrayage jeudi dernier est donc maintenu. Le personnel de l'Etat observera donc cet après-midi un arrêt de travail doublé d'une manifestation.

## EEE

## Députés vaudois unanimes

Le Grand Conseil vaudois recommande aux citoyens et citoyennes du canton de déposer un oui dans l'urne le 6 décembre prochain. Par 136 voix contre 19 et quatre abstentions, il a adopté hier une résolution qui a la teneur suivante: «Convaincu que l'accord EEE représente une chance pour le canton, le Grand Conseil invite le peuple vaudois à accepter sa ratification».

## Migros

## Implantation en France

Migros va implanter à Chalamont dans l'Ain (F), à une centaine de kilomètres de Genève, une usine d'emballage de fromages haut de gamme. Cette délocalisation lui permettra de se rapprocher des marchés français et européen, a indiqué Jean-Claude Rossier, directeur de Mifroma, le centre d'achat, d'affinage et de préemballage des fromages Migros, basé à Ursy (FR).

## Ideal Job

## 76 licenciements

Ideal Job, la troisième entreprise de travail temporaire en Suisse qui a été reprise il y a un an par le leader Adia, va licencier 76 personnes. Cette restructuration assurera la santé du groupe, a indiqué hier le directeur général Philippe Grunder.

## Pour Blocher, l'Europe semble avoir du bon!

Les actions au porteur de la société de participations Pharma Vision 2000, dont Christoph Blocher préside le conseil d'administration, se traitent à partir d'hier à la SEAQ International de Londres. L'autorisation a été délivrée par le London Stock Exchange, a indiqué hier la société. Pharma Vision, dont la capitalisation en bourse atteint actuellement 1,3 milliard de francs, possède des participations dans diverses entreprises européennes de l'industrie pharmaceutique. Christoph Blocher préside le conseil d'administration de Pharma Vision et est un des actionnaires principaux de la société. (ats)

## Rachat d'Assa et d'Ofa par Publicitas

## Délit d'initié suspecté

Les cours des titres Publicitas ont connu des mouvements agités dans les jours précédant l'absorption d'Orell Füssli Publicité (Ofa) et d'Assa. Le Ministère public de Zurich a ouvert une enquête préliminaire pour présomption de délit d'initiés, a indiqué hier Christian Weber, procureur de district chargé des délits économiques.

Jeudi, le géant de la publicité et des annonces Publicitas a annoncé la reprise du numéro deux Ofa et du numéro trois Assa. Le nouveau groupe pèse 1,6 mil-

liard de francs, s'arrogeant 62% du marché suisse. Dans les jours qui ont précédé, les cours boursiers des titres Publicitas ont connu des variations notables. Le volume des transactions a, à certains moments, quintuplé. Alors que le cours de l'action nominative s'est affaibli, le bon de participation a grimpé de 23%, à 520 francs.

Le commissariat de la bourse est en train de réunir des pièces et des documents, a déclaré M. Weber. Si l'enquête révèle des indices permettant de soupçonner un délit d'initiés, une instruction sera ouverte. (ats)

## Restructuration dans le secteur bancaire

## L'UBS veut supprimer 2000 emplois

Quelque 2000 emplois seront supprimés à l'Union de Banques Suisses (UBS) au cours des trois à quatre prochaines années dans le cadre de la réalisation du programme «Marketing 2000». Cette réduction se fera pour l'essentiel par le biais des départs naturels, qui concernent environ 10% des 19.000 employés de l'UBS, a indiqué le président du conseil d'administration Nikolaus Senn hier à Aarau au cours d'un entretien avec la presse.

Le programme «Marketing 2000» vise à restructurer et à rendre plus efficace le traitement des affaires suisses à l'UBS. Il s'agit notamment de ramener de 80 à quatre le nombre des établissements s'occupant du trafic de compensation, d'encaisse-

ment et de logistique. A elle seule, cette mesure permettrait d'économiser environ 700 postes de travail, a dit M. Senn.

La centralisation du trafic de compensation a commencé hier avec les deux centres pilotes de service de Zurich et Winterthour. Les autres centres seront réalisés au début de 1993. La fin des travaux de centralisation est prévue pour fin 1994, celle de l'administration des papiers-values pour fin 1993 déjà.

## RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

Selon M. Senn, les objectifs de «Marketing 2000» sont le renforcement de la capacité concurrentielle et la concentration des forces de manière à pouvoir mieux répondre aux besoins locaux du marché. (ats)

## Débâcle d'Omni Holding

## Rey perd son avocate

Dominique von Planta, l'avocate du financier suisse Werner K. Rey qui est en fuite, a indiqué hier qu'elle a abandonné ce mandat. Son bureau, Planta & Planta à Lausanne, a refusé d'en dire plus en invoquant le secret professionnel. L'avocate défendait Rey depuis l'année passée. Sa dernière démarche a été de porter plainte contre le juge d'instruction bernois Reto Derungs au nom de Rey. Dominique von Planta est le second avocat à abandonner la défense du financier en cavale. (ap)

## Appenzell Rhodes-Extérieures

## Landsgemeinde maintenue

Le Parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures s'est prononcé clairement hier pour le maintien de la Landsgemeinde. Par 41 voix contre 13, en effet, les députés ont suivi une proposition du gouvernement. La poursuite de la tradition, vieille de près de 500 ans, sera décidée lors de la Landsgemeinde de l'an prochain. Lorsque les Appenzelloises ont obtenu le droit de vote, en 1989, une disposition transitoire avait été inscrite dans la Constitution, à savoir qu'une décision devait être prise sur le maintien de la Landsgemeinde en 1993.

La décision finale sera de toute manière prise par la Landsgemeinde elle-même, le 25 avril prochain. Si elle vote sa dissolution, celle-ci sera immédiate. Uri est le dernier canton à avoir supprimé sa Landsgemeinde dans les années 20. (ap)

## Secteur de la construction

## La baisse continue

Plus de 3900 logements ont été construits au cours du 3e trimestre de 1992 dans les 234 communes de plus de 5000 habitants, soit un pour cent de moins que durant le 3e trimestre de 1991. Selon l'Office fédéral de la statistique, le ralentissement se poursuit dans le bâtiment.

Toutefois, comme cette statistique ne couvre que 40% des logements neufs dans l'ensemble de la Suisse, il est impossible d'en tirer des conclusions immédiates.

Dans les villes, le nombre des logements construits et prêts à être habités a augmenté; il a en revanche diminué dans les communes de 5000 à 10.000 habitants, ainsi que dans les périphéries des grandes villes.

Si les neuf premiers mois de 1991 enregistraient une augmentation des logements construits, on note une baisse de 9% pour les trois premiers trimestres de 1992. Le nombre des permis de construire délivrés de janvier à septembre a augmenté de 34% par rapport à la même période de 1991. (ats)

## Emission de TV sur l'ex-notaire Tornare

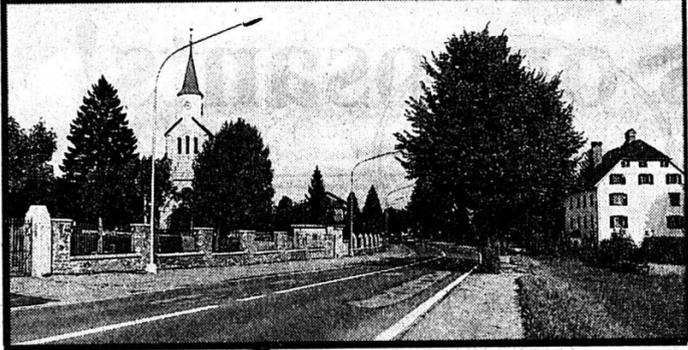
## Visionnement refusé!

La Télévision Suisse romande (TSR) a «expressément refusé» le 6 novembre dernier la demande de visionnement par le juge de l'émission de «Tell Quel» sur l'ex-notaire genevois Didier Tornare. C'est ce qu'a affirmé hier dans un communiqué le juge Michel Criblet, président du Tribunal de première instance de Genève. La TSR, qui a diffusé à deux reprises l'émission litigieuse malgré son interdiction, a contesté hier soir cette interprétation.

C'est la première fois depuis sa décision interdisant à la TSR de diffuser le «Tell Quel» consacré à l'ex-notaire que le juge Criblet s'exprime. «Sans vouloir d'aucune façon alimenter la polémique qui a suivi ma décision du 11 novembre écoulé, il m'apparaît de mon devoir de préciser un point de fait à propos duquel l'information du public n'a été à ce jour que partiellement respec-

tée», déclare le magistrat dans son communiqué. Une «demande de visionnement» de l'émission a été «formellement adressée aux représentants de la télévision». La TSR a «répondu que ce visionnement n'était pas possible, l'émission n'étant pas encore montée». «Invités» à la montrer «après le montage», les représentants de la TSR «ont expressément refusé cette proposition, exigeant que le Tribunal statue sans autre sur la recevabilité et le bien-fondé de la mesure requise». Réagissant hier soir au communiqué du juge, la TSR a confirmé qu'elle ne pouvait montrer l'émission avant qu'elle ne soit achevée, «ce qui ne signifie nullement qu'elle refusait un visionnement ordonné par le juge après finition de l'émission et ceci pour autant que les conditions légales d'une mesure provisionnelle soient réalisées». (ats)

# LES ÉPLATURES



AGENCEMENT

Une exceptionnelle exposition de 18 cuisines, salles de bains, armoires, sur 350 m<sup>2</sup>.

village des artisans - bd des éplatures 46f  
2300 la chaux-de-fonds  
☎ 039/26 63 53 132-12814



tapis d'Orient  
milieux laine  
moquettes  
linos  
littéraires - rideaux

**Ducommun SA**

Boulevard des Eplatures 21  
2300 La Chaux-de-Fonds 132-12058

## LA VILLE NEUVE

## FEHB BÂLE'93

Société horlogère spécialisée dans le haut de gamme souhaite acquérir pour la prochaine Foire de Bâle

### un emplacement bien situé dans les salles 101, 102 ou 103

Les sociétés exposantes intéressées peuvent faire parvenir leur offre: case postale 98, 1211 Genève 3. Totale discrétion assurée. 132-2922

Publicité intensive, Publicité par annonces

## Chauffage



chauffer  
ventiler,  
climatiser  
de l'étude à l'entretien

La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/ 23 48 14 132-12888



HUILE DE CHAUFFAGE, CARBURANT, DIESEL  
2300 La Chaux-de-Fonds 132-50046 ☎ 039/28 76 12

### CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

Sulzer Infra  
La Chaux-de-Fonds  
Jura-Industriel 32  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 76 76

**SULZER INFR**

## CARBURANTS SA

### COMPTOIR GÉNÉRAL SA

Bois - Charbon - Charbon de bois - Mazout - Benzine - Huiles  
Entrepôts 37 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 44 44 132-12326



Jeudi 19 novembre 1992  
à 20 heures au Relais culturel d'Erguël

## Conférence publique

présentée par le conseiller d'Etat M. Mario Annoni sur le thème :  
«Les finances cantonales»

Invitation cordiale à toutes et à tous. Parti radical - Saint-Imier 470-1021

## GASTRONOMIE

### Aux Rochettes

Cuisine élaborée avec les meilleurs produits

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12 132-12014

## DIVERS

### Utilatous

PHILIPPE SCHNAEBELE  
Transports, débaras,  
déménagements, occasions, puces  
☎ 039/23 59 06 privé, ☎ 039/28 37 86 132-12405

### Horlogerie Ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.  
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.  
038/57 26 95 ou 25 32 94. 28-501489

### CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8  
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.  
Chaque jeudi de 16 à 19 heures. 132-12448

### Boutique Ariès

En exclusivité à La Chaux-de-Fonds  
Vêtements  
**WEINBERG**  
PARIS  
franck olivier  
Bijouterie et accessoires  
Parc 84 - Tél. 039/23 34 70 132-12894

**EROS**  
sex shops  
**Cabines**  
K7 - Location - Vente  
Magazines - Accessoires - Etc.  
Noma-Droz 80a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 00 18 132-12808

live-actions!  
Premier concours d'exécution musicale  
Samedi 21 novembre dès 20 h à la salle de la Mareille, Tramelan  
Billets d'entrée gratuits, à retirer à nos guichets  
**Banque Cantonale Bernoise**  
160-16089

## DIVERS

### FRANÇOISE

Médium, 23 ans d'expérience. Vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.  
Tél. 039 23 03 21. 22-885/4x4

### CHERCHÉZ-VOUS UN CONFÉRENCIER CONTRE L'EEE?

Adressez-vous au Comité neuchâtelois contre l'EEE. Case postale 504 2001 Neuchâtel. Responsable: Grégoire Landry 28-513047

### LOGEMENTS DE VACANCES

sont recherchés périodes Noël, février, Pâques, pour familles désirant skier. Studios aussi recherchés.

Logement City, Midi 16, 1003 Lausanne, téléphone 021 312 23 43. 18-1404/4x4

## IMMOBILIER

A louer pour début 1993, rue du Locle 15, La Chaux-de-Fonds

### un appartement de 3½ pièces

cuisine agencée. ☎ 077/37 52 14 132-507272

### A louer magnifique appartement de 4 pièces

avec cuisine agencée, sis Foulets 1a. Libre tout de suite ou date à convenir. Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi ☎ 039/23 17 84 132-12263

A louer, Neuchâtel, zone piétonne

### MAGASIN 150 m<sup>2</sup>

Ecrire sous chiffres Q 132-730887 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

## A LOUER

### PETIT STUDIO MEUBLÉ

Fr. 355.- par mois, toutes charges comprises. Rabais pour étudiant ou apprenti. Pour tous renseignements: ☎ 039/31 67 77 470-158

### A LOUER

### SURFACE COMMERCIALE de 60 m<sup>2</sup>

Avec entrée indépendante. Convientrait à petite industrie, local, atelier. Libre: de suite ou à convenir. 132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

## FRANCE FRANCE

Grand choix de forêts.

CITEM SA, tél. 021 802 48 21. 18-1821/4x4

Pour acheter ferme, maison, manoir, dans toutes régions. CITEM SA, tél. 021 802 48 21. 18-1821/4x4

## Offres d'emploi

### Notre avenir nous passionne

Nous cherchons pour une entreprise de la région

### un peintre en lettres

Intéressé? Olivier Riem attend votre appel. 470584

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

### Notre avenir nous passionne

Pour la finition de coffrets de luxe, notre client recherche

### un ouvrier

spécialisé sur la pose de laque de Chine.

G. Forino vous renseignera volontiers. 470-584

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

## IMMOBILIER

**A LOUER** A La Chaux-de-Fonds  
Quartiers Cornes-Morel et Helvétie

### PLACES DE PARC pour motos, vélomoteurs

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner. Libres: de suite ou à convenir. 132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI



### A VENDRE

A quelques minutes du centre ville, dans quartier tranquille

### Superbe appartement duplex

Comprenant grand living avec cheminée, salon, cuisine entièrement équipée, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Surface habitable: environ 150 m<sup>2</sup>. Grandes dépendances. Magnifique occasion.

S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

**HPT**  
PARTICIPATION LOGEMENT  
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT  
Cautionnée par la Confédération

Un financement exceptionnel pour être chez soi: 4% de versement initial suffisant

### «Les Sagittaires»

### La Chaux-de-Fonds Promotion

3 et 4 pièces, avec balcon-terrace, cheminée de salon.

Financement et conditions très spéciales sur quelques lots...  
...profitez de cette campagne

**HABITATIONS POUR TOUS**  
13, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 83 68

Football - World Cup 94: avant Suisse - Malte de demain au Wankdorf

# Une victoire programmée

La quatrième des dix rencontres de la Suisse dans le tour préliminaire de la Coupe du Monde est une victoire programmée. A Berne demain (coup d'envoi 20 h 15), face à Malte, l'une des deux formations les plus vulnérables de ce groupe 1, les protégés de Roy Hodgson sont dans l'obligation absolue de prendre les deux points et, mieux encore, de soigner leur goal average.

Ce double objectif n'est pas présomptueux, il répond au rapport des forces et tient compte des enseignements du passé. La sélection de la petite république méditerranéenne (330.000 habitants seulement) dispute en Suisse son troisième match officiel. Les deux premiers avaient donné lieu à des échecs sévères: 5-0 à Lucerne en avril 1971 et 4-1 à Neuchâtel en avril 1987. A chaque fois, il s'agissait de matches comptant pour le championnat d'Europe. Les Maltais sont beaucoup plus performants lorsqu'ils bataillent dans leur île. En 1970, la Suisse ne l'avait emporté que par 2-1 et en 1987, ils



Roy Hodgson montre l'exemple

Tout le monde y met du sien, même lorsqu'il s'agit de déplacer les buts.

(Keystone)

avaient même été contraints au nul, 1-1. Le seul professionnel de l'équipe, Carmel Busuttill, avait trompé la vigilance de Brunner à l'ultime minute. Ce même Busuttill avait déjà sauvé l'honneur à Neuchâtel. Engagé dans le championnat de Belgique de première division, sous

les couleurs de Racing Genk, Busuttill (28 ans) sera présent au Wankdorf.

## L'EMBARRAS DU CHOIX

Malte n'a livré qu'une seule rencontre dans ce tour préliminaire. A La Vallette, les protégés du coach Philipp Psaila (44 ans) ont partagé l'enjeu avec l'Estonie (0-0). Roy Hodgson assista à cette rencontre. Le Britannique possède une parfaite connaissance des caractéristiques du football maltais. Au cours de la saison 1991-92, à la tête de NE Xamax, il avait bien laborieusement passé le premier tour de la Coupe UEFA aux dépens de Floriana La Vallette.

Après un premier stage la semaine dernière à Lugano, Roy Hodgson a accueilli ses protégés dimanche en début de soirée à Berne. Ils logent au cœur de la Ville fédérale. Le sélectionneur helvétique ne cache pas sa préoccupation première: «Le mau-

vais temps n'arrange pas la pelouse du Wankdorf... Or si le terrain est dans un état déplorable, il constituera un avantage pour l'équipe qui défend!». Cette crainte exprimée, le Britannique retrouvait toute sa sérénité. Il a la chance de disposer de tout son effectif. La défection de Piffaretti, blessé à l'aine, ne pose pas de problème majeur. Hodgson a l'embaras du choix pour composer son équipe.

## UNE FORTE MOTIVATION

Il ne doit pas être difficile non plus de motiver des garçons qui mesurent l'importance de l'enjeu. Ils ont accompli jusqu'ici un parcours sans faute en prenant cinq points sur six au cours de leurs trois premiers matches. La victoire fleuve remportée en Estonie (6-0), la revanche prise sur l'Ecosse à Berne (3-1) et surtout l'exploit signé à Cagliari (2-2) devant une «Squadra Azzurra» qui échappa miraculeusement à

la défaite, placent les Suisses en «pole position». L'aventure de la Coupe du Monde stimule l'amour propre et l'ambition des internationaux helvétiques. (si)

## LE POINT

### GROUPE 1

Déjà joués

16.08.92 Estonie - SUISSE 0-6  
09.09.92 SUISSE - Ecosse 3-1  
14.10.92 Italie - SUISSE 2-2  
14.10.92 Ecosse - Portugal 0-0  
25.10.92 Malte - Estonie 0-0

### CLASSEMENT

1. SUISSE	3	2	1	0	11-3	5
2. Italie	1	0	1	0	2-2	1
3. Portugal	1	0	1	0	0-0	1
Malte	1	0	1	0	0-0	1
5. Ecosse	2	0	1	1	1-3	1
6. Estonie	2	0	1	1	0-6	1

Il y a un an - NE Xamax obtient un important succès en battant Lugano 3-0 à La Maladière. A trois journées du terme du tour qualificatif, les «rouge et noir» prennent ainsi leurs distances avec la barre fatidique et respirent un peu mieux. (Imp)

Football

## Du Diego tout craché!

L'heure est aux règlements de comptes. Dans une longue interview accordée au quotidien barcelonais «Sport», Diego Maradona répond à ses détracteurs. Les dirigeants du football italien ainsi que le président argentin Carlos Menem ont dû entendre leurs oreilles siffler.

Page 11

Tennis

## La fausse vraie nouvelle



Prématurément annoncé comme nouveau numéro 1 suisse, Marc Rosset devra patienter encore une semaine pour ravir la place à Jakob Hlasek (photo Keystone). Ce changement, pas forcément du goût de Georges Deniau, aura une incidence directe sur l'ordonnance des matches de la finale de la Coupe Davis qui opposera la Suisse aux Etats-Unis.

Page 11

## Sacchi hésite

Le sélectionneur italien Arrigo Sacchi est indécis quant à la formation qu'il alignera face à l'Ecosse, pour le compte également du groupe 1 des éliminatoires de la Coupe du monde, demain à Glasgow. Sacchi hésite pour le poste de gardien entre Marchegiani (Torino), et Pagliuca (Sampdoria). Le sélectionneur n'a pas choisi non plus sa ligne d'attaque.

La présence du grand espoir de la Lazio Signori paraît certaine, mais Sacchi n'a pas exclu Vialli (Juventus): «J'étais plein de certitudes il y a quelques jours, mais aujourd'hui je ne sais plus quoi faire. Baggio-Signori forment un tandem vif et rapide, capable de tous les exploits, mais j'ai peur qu'ils manquent de poids et de puissance.» (si)

Hockey sur glace - Le coup de fil aux entraîneurs

## HCC: rentrée tardive en perspective

Se déplacer en Valais en pleine semaine n'est pas forcément un cadeau. C'est pourtant le menu qui attend le HC La Chaux-de-Fonds ce soir puisque la formation des Mélézes se rend à Nendaz. Avec une rentrée tardive en perspective.

«Contrairement à vendredi dernier, je peux compter cette fois-ci sur l'apport des élites» remarque Riccardo Fuhrer qui aura donc le choix pour composer son équipe puisque aucun n'est annoncé blessé côté chaud-fonnier.

«Il est important de ramener les deux points avant de recevoir GE Servette samedi» ajoute le Bernois qui est prêt à doser ses entraînements par la suite si la fatigue se faisait sentir parmi sa troupe. A noter qu'en cas de mauvais temps, le match aurait lieu à Verbier. Pas question de renvoi.

Dans le groupe 2, Neuchâtel YS effectue un périlleux dépla-

cement à Thoune. «Je ne sais rien de Thunerstern» avoue Eugène Lapointe qui a récupéré Favre mais pas Studer (armée). Le Canadien est optimiste, qui sent que son équipe commence à prendre de la bouteille.

En LNA, Ajoie accueille Bienne pour une rencontre dont l'importance n'échappe à personne. «Nous devons absolument comptabiliser» glisse Richmond Gosselin, convaincu que les siens ont les moyens de s'imposer.

Ce derby marquera les débuts sous les couleurs ajolotes de Kevin Lavallée dont on attend beaucoup du côté de Porrentruy. Associé à Normand Dupont, le Canadien devrait être en mesure de donner plus de poids à une attaque qui en a singulièrement manqué ces derniers temps.

Quant à savoir si cela sera suffisant pour prendre la mesure de cette étonnante équipe de Bienne, c'est une autre paire de manches. (Imp)

### LNA

Ce soir

20.00 Ajoie - Bienne  
Ambri-Piotta - Zurich  
Berne - Lugano  
Kloten - FR Gottéron  
Zoug - Coire

### CLASSEMENT

1. Lugano	14	10	0	4	57-40	20
2. Kloten	14	9	0	5	60-38	18
3. Zoug	14	9	0	5	66-49	18
4. FR Gottéron	14	8	2	4	58-45	18
5. Berne	13	8	1	4	51-45	17
6. Ambri	14	8	1	5	53-47	17
7. Bienne	14	6	2	6	56-58	14
8. Zurich	14	4	0	10	42-57	8
9. Ajoie	14	3	0	11	42-70	6
10. Coire	13	1	0	12	28-73	2

### LNB

Ce soir

20.00 Davos - Bülach  
Herisau - Lausanne  
Lyss - Martigny  
Olten - Langnau  
Rapperswil - Thurgovie

### CLASSEMENT

1. Olten	14	9	1	4	65-41	19
2. Martigny	14	9	0	5	60-40	18
3. Davos	14	9	0	5	64-45	18
4. Rapperswil	14	8	1	5	59-46	17
5. Bülach	14	7	2	5	46-51	16
6. Herisau	14	7	1	6	53-54	15
7. Lausanne	14	7	0	7	55-51	14
8. Langnau	14	5	1	8	41-49	11
9. Thurgovie	14	4	0	10	41-67	8
10. Lyss	14	2	0	12	37-67	4

## À L'AFFICHE

### PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

20.00 Moutier - Soleure  
Langenthal - Adelboden  
Thunerstern -  
Neuchâtel YS

Demain soir

20.00 Berthoud - Unterseen  
Worb - Wiki

### CLASSEMENT

1. Wiki/Müns.	5	3	2	0	32-17	8
2. Soleure	5	4	0	1	29-16	8
3. Grindelwald	6	3	1	2	39-32	7
4. Neuchâtel	5	3	0	2	18-14	6
5. Berthoud	5	2	2	1	21-21	6
6. Unterseen	5	2	2	1	23-23	6
7. Moutier	6	2	2	2	33-31	6
8. Langenthal	6	2	0	4	30-31	4
9. Worlb	6	1	2	3	26-42	4
10. Thunerstern	6	0	3	3	26-39	3
11. Adelboden	5	1	0	4	18-29	2

### PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.15 Nendaz -  
La Chaux-de-Fonds



### CLASSEMENT

1. GE Servette	6	6	0	0	49-6	12
2. Chx-de-Fds	5	5	0	0	30-11	10
3. Sierre	6	5	0	1	42-13	10
4. Saas-Grund	6	4	2	0	27-20	10
5. Viège	6	4	0	2	33-17	8
6. Villars	6	3	0	3	16-21	6
7. Fleurier	6	2	1	3	26-35	5
8. Yverdon	6	2	0	4	22-27	4
9. Star Laus.	6	1	0	5	16-32	2
10. Star Chx-Fds	6	1	0	5	18-37	2
11. Champéry	6	0	1	5	11-40	1
12. Nendaz	5	0	0	5	7-38	0

### DEUXIÈME LIGUE

Ce soir

20.00 Le Locle - Université NE  
20.15 Saint-Imier - Tramelan

Demain soir

20.00 Franches-Montagnes -  
Allaines  
20.15 Crémises -  
Unterstadt-Etat FR  
20.30 Les Ponts-de-Martel -  
Court

### CLASSEMENT

1. Uni. NE	4	4	0	0	32-5	8
2. Fran.-Mont.	4	3	0	1	25-17	6
3. Saint-Imier	4	3	0	1	20-17	6
4. Tramelan	4	2	0	2	25-18	4
5. Court	4	2	0	2	19-17	4
6. Unterstadt	4	2	0	2	17-20	4
7. Pts-Martel	4	1	1	2	13-16	3
8. Allaine	4	1	1	2	13-18	3
9. Le Locle	4	1	0	3	15-14	2
10. Crémises	4	0	0	4	4-41	0



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - TÉLÉPHONE - BUREAU TECHNIQUE  
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS - LUSTRIÈRE

**Flückiger Electricité S.A.**

Les Ponts-de-Martel: ☎ 039/371377  
Saint-Blaise: ☎ 038/333340 Fax: 039/371214

**Patinoire du Bugnon**

Les Ponts-de-Martel - Match de 2e ligue  
Les Ponts I - Court - Mercredi 18 nov. 20 h 30



L'avant-garde  
pour  
cuisine et buanderie



## COMPOSITEUR TYPOGRAPHE

Tessinois, italien et français, travaillant sur Macintosh **cherche emploi** région La Chaux-de-Fonds éventuellement Neuchâtel. Tél. 091/47 13 23 à partir de 20 heures



JURACIME SA, fabrique de ciment, 2087 Cornaux CIMENT, BÉTON

Afin de compléter notre personnel équipe de laboratoire, nous cherchons

### un laborantin en physique ou chimie

Le domaine d'activité qui s'étend aux secteurs du ciment et du béton comprend principalement:

- exécution d'essais de façons indépendante
- contrôle de la production, des matières premières au produit fini
- analyses chimiques, analyses liées à l'environnement
- essais technologiques du béton
- contact avec la clientèle

Une période d'introduction ainsi qu'une formation adéquates sont assurées dans nos laboratoires qui disposent d'équipements modernes. Après une mise au courant, notre futur collaborateur sera occupé en qualité de remplaçant du chef de laboratoire.

Nous cherchons une personne possédant un certificat de capacité de laborantin en physique ou chimie, de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances en allemand et des connaissances en anglais. Quelques années d'expérience sont souhaitées.

Nous offrons des conditions de travail et des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veillez envoyer votre offre de service avec les documents usuels à:

JURACIME SA, fabrique de ciment 2087 Cornaux. ☎ 039/48 11 11, interne 217

28-535

Bureau technique engage

## DESSINATEUR(TRICE)

Horlogerie, micromécanique

Connaissance DAO serait un avantage.

Faire offre: Jaquet-Baume SA, rue du 1er-Mars 10, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 08 08/9

132-504162

- Vous êtes titulaire d'un CFC commercial ou technique
- Vous êtes âgé de 25 à 40 ans
- Vous souhaitez un emploi indépendant
- Vous désirez organiser votre temps de travail
- Vous êtes prêt à suivre une formation importante.

Alors vous correspondez au profil du

## COLLABORATEUR

qu'une entreprise suisse de services recherche.

Si ce poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir une offre manuscrite avec les documents usuels sous chiffres 470-982 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

### Madame, Mademoiselle

#### Vous recherchez une place d'avenir?

Vous êtes bilingue français-allemand avec de bonnes connaissances en anglais.

Vous assumez les responsabilités qui vous incombent.

Vous seconderez le chef d'entreprise.

Vous avez de l'autorité quant à la gestion du personnel.

Vous assurerez le contact avec la clientèle.

Si ce profil correspond au vôtre alors vous êtes

## la secrétaire de direction

que notre client recherche.

Mario De Bortoli attend votre appel.

ADIA INTERIM SA, service placement Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 91 33



470-436



Intermedics S.A.  
A company of **SULZERmedica**

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales, Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Nous cherchons pour notre département Tests & Equipements

## un mécanicien électronicien ou électronicien

auquel nous confierons les tâches suivantes:

- dépannage, entretien, maintenance préventive, suivi de l'évolution et amélioration des équipements de production ainsi que des équipements du bâtiment.

Nous demandons de notre futur collaborateur:

- aptitudes à travailler de manière indépendante, connaissances d'anglais et d'informatique.

Les offres écrites, munies des documents usuels, sont à adresser à:

Intermedics S.A., ressources humaines, Mlle Ariane Nicolet Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

157-14300

## CTL HORLOGERIE SA A Villeret, vallon de Saint-Imier

Nous recherchons des collaborateurs pour renforcer l'équipe de notre département «terminaison».

Si vous êtes

### HORLOGER(ÈRE)

possédant un CFC ou CAP et une expérience de plusieurs années dans la branche chronographe à quartz ou mécanique,

EMPLOYÉ(E) pour posage aiguilles,

EMBOÎTEUR(EUSE)

CONTRÔLEUR(EUSE)

au bénéfice d'une expérience horlogère de plusieurs années,

Prenez vite contact avec nous.

Nous vous ferons visiter en toute simplicité nos ateliers ultra-modernes, uniques dans le monde horloger.

Ce cadre de travail exceptionnel pourrait être le vôtre. Et si vous avez l'ambition de participer au prestige international de marques de renom telles que:

**CARTIER, BAUME & MERCIER,  
YVES SAINT LAURENT,**

vous êtes peut-être les futurs collaborateurs que nous attendons.

Appelez directement le 039/42 11 75, M<sup>me</sup> Bôle, ou adressez votre offre à:

CTL HORLOGERIE SA  
Les Faverges 1, 2613 Villeret



LE NOUVEL AVENIR HORLOGER

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE CARTIER.

Cherchons dans votre région  
**COLLABORATRICE-COSMÉTIQUES**

Nous offrons: indépendance, salaire élevé, formation ☎ 037/63 30 84

17-5010

## Plâtriers CFC

(places temporaires et fixes)

CONDOR - PERSONNEL SA

Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51

580-2.968-1/4x4



La petite annonce. Idéale pour trouver une roue de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicités.

## LES HOMMES DE L'ACIER

Notre entreprise, en constante évolution, est spécialisée dans la coupe et le façonnage d'aciers d'armature.

Pour notre siège, à Fleurier, nous cherchons

Un responsable du contentieux

pour le service comptabilité "débiteurs" de nos sociétés.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons engager une personne expérimentée, capable de travailler de manière indépendante, parfaitement bilingue français/allemand, possédant une solide formation commerciale et comptable, et ayant de l'expérience dans les procédures de poursuites et faillites.  
Age idéal 35 à 45 ans.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites avec documents usuels à M. Jean Bossy.

SCHMUTZ FLEURIER  
PLACE D'ARMES  
2114 FLEURIER  
038/ 61 33 33

195-509073

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Une entreprise des Franches-Montagnes, recherche pour compléter son équipe

### UN(E) OUVRIER(ÈRE)

spécialisé(e) dans le passage aux bains galvaniques.

- apte à assumer les responsabilités de son travail;

- désirant être formé(e) sur une technique d'avant-garde de travail.

Mieux qu'un descriptif de poste, téléphonez-nous pour en savoir plus!

132-12610

**idealjob**  
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Neuchâtel 038/25 13 16

23 63 83



A la suite d'une modification de ses objectifs et afin de renforcer ses structures administratives POLYEXPO SA, cherche

### UN COLLABORATEUR

à temps partiel ou complet chargé de la promotion et de l'organisation des manifestations et expositions.

Exigences:

- formation commerciale;

- expérience dans la vente ou la représentation;

- bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons:

- travail indépendant et varié;

- occasion de relations publiques;

- rémunération selon les capacités.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Si vous vous sentez capable d'assumer cette fonction indépendante, adressez votre offre manuscrite, jusqu'au 7 décembre 1992, à M. Maurice Payot, président du Conseil d'administration, Sombaille 4,

2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12406



Sanitaire, ferblanterie, couverture  
Cherche pour tout de suite ou à convenir

### un installateur sanitaire CFC

pour notre service de réparations.

Nous offrons:

- une place stable;

- un poste à responsabilités;

- salaire adapté aux exigences du poste;

- travail dans une entreprise jeune.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier, ou de téléphoner au numéro 039/23 18 23,

Corthély SA, Grenier 31,

2302 La Chaux-de-Fonds

132-12114



Met au concours pour le Home d'enfants La Sombaille, un poste d'

## éducatrice

Exigences:

- diplôme d'éducateur ou titre officiel équivalent;

- plusieurs années de pratique dans la profession.

Traitement:

Selon la convention collective neuchâteloise de travail.

Entrée en fonction:

à convenir.

Renseignements et offres manuscrites avec curriculum vitae

sont à adresser à la Direction du Home d'enfants,

Sombaille 6,

2300 La Chaux-de-Fonds

jusqu'au 27 novembre

1992.

132-12406

Football - Maradona répond à ses détracteurs. L'heure des comptes a sonné

# Du Diego tout craché!

L'Argentin Diego Maradona, nouveau capitaine du FC Séville, a décidé de répondre à ses détracteurs dans une longue interview publiée à Barcelone. Lors de cet entretien de sept pages accordé au quotidien barcelonais «Sport», le joueur règle ses comptes avec les dirigeants du football italien, mais également avec le président argentin Carlos Menem.

Corrado Ferlaino et Antonio Matarrese, respectivement président de Naples et de la Fédération italienne de football «m'ont rendu la vie impossible et ont voulu faire croire au monde que la drogue était ma vie» déclare Maradona. Avant d'affirmer que «toute cette sale campagne est partie d'Italie».

Reconnaissant être un homme qui ne sait pas se taire, le joueur ajoute: «Je ne suis pas un politicien. Donc, je suis quelqu'un de dangereux. Mais je ne suis un soldat contre personne.»

A propos des dernières rumeurs sur sa supposée vie disso-

lue, Maradona répond «que dans le monde du football, tout le monde cocufie sa femme, mais il paraît que je suis le seul fils de p... au monde qui trompe son épouse. Et, par dessus le marché, ton pays te propose ensuite de devenir le «soldat» contre la drogue.»

## «LE RÔLE DU MÉCHANT»

Maradona règle également ses comptes avec le président argentin Carlos Menem. «Il devrait attaquer et en finir avec ceux qui collaborent avec la corruption dans le pays, plutôt que de s'en prendre à Maradona» estime l'international argentin qui poursuit: «Pour en terminer avec le trafic de drogue et les opérations de blanchiment de dollars en Argentine, on m'a fait jouer le rôle du méchant dans le film.»

Tout était préparé avant son arrestation pour trafic de drogue à Buenos Aires l'an dernier, estime Maradona en évoquant son interpellation devant les caméras de télévision. «On voulait montrer à l'opinion publique que j'étais cassé, noyé, fini, mais ils se sont trompés». Estimant que le président argentin savait ce qui se tramait contre lui, Maradona précise: «Que Menem continue à gouverner et donne à manger à mon peuple, mais qu'il



Ça roule pour Maradona

L'argentin a vidé son sac. Et comment!

(AP)

ne me mente pas. Nous n'avons jamais été amis» poursuit Maradona à propos de ses relations avec le président Menem.

Rappelant que sa détention en Argentine fut «un calvaire et que sa famille a beaucoup souffert durant cette période, au point de croire qu'on allait le tuer en prison», Maradona affirme qu'il lui a fallu du courage «pour remonter la pente». (si)

## La paix!

Se souvenant avec émotion de ses deux saisons passées au FC Barcelone et de sa maison dans cette ville, Diego Maradona admet ne pas connaître encore très bien la capitale andalouse. «Séville m'a redonné la possibilité de jouer et cela est vital pour moi. En Argentine, je cherchais la paix nécessaire pour travailler et j'ai trouvé ici tout ce dont j'avais besoin.» (si)

**Un virage historique** - La Fédération internationale d'haltérophilie (FIH) a pris un virage historique, inscrit dans sa politique de lutte contre le dopage, en supprimant toutes les anciennes catégories pour les remplacer par de nouvelles à partir du 1er janvier 1993. A une très large majorité, l'Assemblée générale de la FIH a décidé que tous les records mondiaux seront à établir. (si)

## BRÈVES

### Football

#### Littbarski à la caisse

Le club de Cologne a infligé une amende de 10.000 marks à son capitaine, l'international Pierre Littbarski, pour avoir quitté vendredi soir, sans autorisation, le centre où l'équipe se préparait avant sa rencontre de championnat face à Bayer Leverkusen. Rentrant samedi matin de ce «rendez-vous privé», Littbarski a eu un accident de la route, dont il est sorti indemne.

#### Les espoirs à Granges

Aujourd'hui à Granges (19 h), l'équipe suisse des espoirs s'efforcera de préserver ses chances dans le groupe 1 du championnat d'Europe des moins de 21 ans. Les poulains de Ruedi Nægeli affrontent une formation maltaise qui dispute son premier match dans cette poule. Hier, Nægeli annonçait comme titulaires certains, entre autres, les Xamaxiens Delay et Henchoz.

### Motocyclisme

#### Un ancien champion condamné

L'italien Marco Lucchinelli, ex-champion du monde des 500 cmc en 1981, a été condamné hier à cinq ans et quatre mois de prison pour possession de cocaïne. L'ex-champion du monde avait été arrêté en flagrant délit l'an dernier à Bologne, quand deux Péruviens lui avaient remis 220 grammes de cocaïne.

### Automobilisme

#### Le Grand Prix d'Asie annulé

Le Grand Prix d'Asie de Formule 1, qui devait avoir lieu le 4 avril 1993 sur le circuit japonais d'Autopolis, est définitivement et officiellement annulé, a-t-on appris auprès de la Fédération internationale du sport automobile (FISA). Le Grand Prix de remplacement n'a pas encore été désigné.

### Hockey sur glace

#### HCC - Star Chx-de-Fds avancé au 18 décembre

En raison du Noël du Club des Patineurs, le derby de première ligue qui devait opposer le HC La Chaux-de-Fonds à Star Chaux-de-Fonds le samedi 19 décembre a été avancé au vendredi 18 décembre à 20 heures.

Tennis - Hlasek encore No 1 suisse

## La fausse vraie nouvelle

Marc Rosset patientera une semaine avant de passer effectivement devant Jakob Hlasek au classement de l'ATP. Le mode de calcul de l'ATP a ses subtilités qui constituent autant de pièges.

Ainsi, Jakob Hlasek (ATP 34) précède Rosset de sept points et le devance de deux places. Mais dans une semaine, le Zurichois perdra son quatorzième résultat positif, neuf points acquis dans un Challenger de Johannesburg. Du même coup, le Genevois le dépassera pour... un petit point.

Du coup, le premier jour de la finale de la Coupe Davis, le 4 décembre à Fort Worth, Rosset, No 1 suisse, affrontera Andre Agassi, tandis que Hlasek sera opposé à Courier. «J'aurais voulu que le contraire se produise», lance le coach national Georges Deniau qui a, par ailleurs, annoncé qu'il reconduirait, sauf surprise, l'équipe qui avait gagné sa place en finale de

la Coupe Davis, contre le Brésil, pour affronter les Etats-Unis, du 4 au 6 décembre, à Fort Worth (Texas). Il a donc retenu Jakob Hlasek, Marc Rosset, Claudio Mezzadri et Thierry Grin. Seule innovation, la place du capitaine non joueur sera tenue par Tim Sturza, en remplacement de Roland Stadler, après les péripéties que l'on connaît. (si)

## Frieden du voyage

Bonne surprise pour Valentin Frieden. Actuellement 350e à l'ATP, le Neuchâtelois a reçu hier matin la confirmation officielle comme quoi il effectuera le voyage à Dallas avec l'équipe de Suisse. (sp)

Basketball - Du côté de l'ACNBA

## 1re ligue: Unionistes écrasées

### DAMES

Première ligue: Nyon II - Université 57-39. Prilly - Martigny 75-56. Blonay - Yverdon 50-57. Bagnes - Versoix 53-71. St François - Sion WB 40-38. Villars - Meyrin 47-41. Meyrin - Yverdon 56-34.

Classement: 1. St François 5-10. 2. Prilly 6-10. 3. Martigny 6-10. 4. Versoix 6-8. 5. Sion WB 4-6. 6. Villars 5-6. 7. Nyon II 5-4. 8. Meyrin 6-4. 9. Blonay 6-4. 10. Yverdon 6-2. 11. Bagnes 6-2. 12. Université NE 5-2.

Deuxième ligue: Belmont - Union NE 39-37. Rolle - PTT Lausanne 65-26. Romanel - Epalinges II 78-48. Esp. Pully II - Fémina Lausanne II 39-55. Fémina Lausanne - Aigle 72-12. Lausanne Ville - Eclépens 88-55. St Prex - Aigle 96-38. Yvonand - Renens 80-39. PTT Lausanne - Lausanne Ville 34-77.

Classement: 1. Yvonand 6-12. 2. Fémina Lausanne 7-12. 3. Romanel 6-10. 4. St-Prex 6-10. 5. Lausanne Ville 7-10. 6. Renens 6-8. 7. Union NE 6-6. 8. Epalinges II 6-6. 9. Esp. Pully II 6-6. 10. Rolle 6-4. 11. Belmont 6-4. 12. Eclépens 6-0. 13. Aigle 7-0. 14. PTT Lausanne 7-0.

### MESSIEURS

Deuxième ligue: Uni III - Union NE II 56-51. Auvernier - Cortaillod 43-100.

Classement: 1. Université III 3-6. 2. Fleurier 3-4. 3. Corcelles 3-4. 4. Val-de-Ruz 3-4. 5. Cortaillod 4-4. 6. Université II 3-2. 7. Union NE II 3-2. 8. Auvernier 4-0.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 63-79. Marin - Fleurier II 100-71.

Classement: 1. Marin 3-6. 2. Val-de-Ruz II 2-4. 3. Union NE III 4-4. 4. La Chaux-de-Fonds II 4-2. 5. Fleurier II 4-2. 6. Littoral 2-0.

Coupe neuchâteloise, groupe I: Uni Berne II - STB Berne 84-73. Val-de-Ruz - Langenthal 53-63.

Groupe II: Rapid Bienne - SW Berne 67-63. Marin - Université II 88-82.

Groupe III: Fleurier - Val-de-Ruz II 99-74. Cortaillod - SW Berne II 76-39. SW Berne II - La Chaux-de-Fonds 77-61.

Groupe IV: Corcelles - STB Berne 82-75.

Volleyball - Du côté de l'ANVB

## 2e ligue: les Colombines s'échappent

### DAMES

Deuxième ligue: Savagnier - Val-de-Ruz Sport 3-1. Colombier II - Cerisiers-G. 3-1. La Chaux-de-Fonds - Bevaix 3-1. Le Locle - Marin 1-3.

Classement: 1. Colombier II 6-12. 2. Cerisiers-G. 6-8. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. Savagnier 6-6. 5. Bevaix 6-6. 6. Marin 6-4. 7. Val-de-Ruz Sport 6-2. 8. Le Locle 6-2.

Troisième ligue, groupe A: Bellevue - Les Ponts-de-Martel 0-3. Peseux - NUC III 3-0. Corcelles-C. - Boudry 3-1.

Classement: 1. Val-de-Travers 4-8. 2. Peseux 5-8. 3. Les Ponts-de-Martel 5-8. 4. NUC III 5-4. 5. Gym Boudry 5-4. 6. Corcelles-C. 4-2. 7. Saint-Aubin 4-2. 8. Bellevue 4-0.

Quatrième ligue: Val-de-Travers II - Cressier 3-1. Cressier - Le Landront 3-0. Les Ponts-de-Martel II - Les Verrières 3-2. Marin II - Bevaix III 3-2.

Classement: 1. Les Verrières 5-8. 2. Val-de-Travers II 4-6. 3. Les Ponts-

de-Martel II 4-6. 4. Cressier 4-4. 5. Bevaix III 4-4. 6. Marin II 4-2. 7. Le Landront 5-0.

Juniors A1: NUC - La Chaux-de-Fonds 3-0.

Classement: 1. NUC 5-10. 2. Colombier 5-8. 3. Marin 5-4. 4. Le Locle 5-2. 5. La Chaux-de-Fonds 6-2.

Juniors A2: Val-de-Ruz Sport - Savagnier 3-0. Cerisiers-G. - Lignières 0-3. NUC II - Boudry 0-3.

Classement: 1. Lignières 7-12. 2. Val-de-Ruz Sport 7-10. 3. Boudry 7-8. 4. NUC II 7-8. 5. Savagnier 7-4. 6. Cerisiers-G. 7-0.

Juniors B: La Chaux-de-Fonds - Saint-Aubin 3-1.

Classement: 1. Bevaix 3-6. 2. Le Locle 3-6. 3. Colombier 4-6. 4. NUC 3-4. 5. La Chaux-de-Fonds 4-4. 6. Saint-Aubin 4-2. 7. Cressier 3-0. 8. Marin 4-0.

### MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Travers - Boudry I 1-3.

Classement: 1. 1. Bevaix 6-10. 2. Boudry 6-8. 3. Val-de-Ruz Sport 6-6. 4. Val-de-Travers 6-6. 5. La Chaux-de-Fonds II 6-4. 6. Colombier II 6-2.

Troisième ligue, groupe A: Le Locle - Val-de-Ruz Sport II 0-3. La Chaux-de-Fonds III - Bevaix II 3-2. Marin - Savagnier 3-1.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds III 4-8. 2. Val-de-Ruz Sport II 4-6. 3. Bevaix II 5-6. 4. Colombier III 4-4. 5. Marin 4-2. 6. Le Locle 4-2. 7. Savagnier 5-2.

Groupe B: La Chaux-de-Fonds - Cressier 0-3. Cortaillod - Marin II 0-3. NUC II - Le Landront 3-0.

Classement: 1. Marin II 5-10. 2. NUC II 4-6. 3. Boudry II 4-6. 4. Cressier 4-4. 5. Cortaillod 4-4. 6. La Chaux-de-Fonds 4-0. 7. Le Landront 5-0.

Juniors A: Marin - Colombier 3-0. Classement: 1. Val-de-Ruz Sport 3-6. 2. Le Locle 3-6. 3. Marin 4-6. 4. Colombier 4-4. 5. NUC 3-2. 6. Bevaix 5-2. 7. La Chaux-de-Fonds 4-0.

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

## Xerco: coup de poker payant?

Aujourd'hui à Saint-Cloud, Prix Paris-Turf (1600 m, Réunion I, 5e course, 120.000 FF, 15 h 15)

No Cheval	Poids	Corde	Jockey	Perf.	Entraîneur
1. Regal-River	61	4	F. Saint-Martin	1p0p10p	D. Smaga
2. Hyperteus	59,5	10	O. Deleuze	3p0p0p	Ch. Head
3. Miatuschka	59	15	E. Legrix	0p6p5p	J.-C. Cunnington
4. Intouchable	57,5	14	G. Dubroeuq	3p0p6p	A. Bates
5. Dellinger	56	9	F. Head	9p2p1p	M. Saliba
6. Charme-Slave	55,5	17	W. Mongil	0p5p0p	R. Mongil
7. Gingerson	55	12	D. Lawniczack	4p0p0p	W. Droueche
8. Malassou	54,5	16	T. Jarnet	4p5p3p	J.-M. De Choubersky
9. Normandy Dancer	54,5	13	D. Boeuf	1p0p2p	E. Lellouche
10. Kosco	53,5	2	P. Bruneau	1p4p7p	G. Bonnaventure
11. Proxeine	53,5	11	O. Peslier	8p2p1p	N. Clement
12. Gay-Carnival	53	8	O. Benoist	0p8p0p	E. Chevalier du F.
13. Khnoum	52,5	6	N. Jeanpierre	10p7p9p	H. Van de Poel
14. Texasian	52,5	7	A. Bredillet	4p6p6p	P. Rago
15. Spookie	51	1	D. Bonilla	0p9p4p	T. Clout
16. Mr Abary	50,5	5	P. Bayle	0p0p0p	Y. Porzier
17. Double Row	50	18	C. Ramonet	6p3p3p	L. Larsen
18. Xerco	50	3	P. Sogorb	2p3p8p	E. Lellouche

Base: Kosco. - Coup de poker: Xerco. - La cote: Hyperteus. Le regret: Regal River difficile à plus de 60 kg.

Impar pronos: 18 - 10 - 3 - 5 - 13 - 8 - 11 - 2.

# EN 1993, OFFREZ-VOUS VOS PLUS BELLES VACANCES. PAR EXEMPLE, AVEC L'ARGENT ÉPARGNÉ EN ACHETANT VOTRE OPEL VECTRA MOINS CHÈRE QUE PRÉVU.



Pour en savoir plus, passez donc voir votre distributeur Opel.

Look at Opel now!  
**OPEL**

## AVIS OFFICIEL



POUR LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE

### un greffier-substitut

du Juge d'instruction à La Chaux-de-Fonds, par suite de promotion.

#### Exigences:

- formation commerciale complète;
- connaissance du domaine judiciaire;
- parfaites connaissances de l'orthographe et de la dactylographie;
- connaissances de l'informatique.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er avril 1993.

Délai de postulation: 20 novembre 1992.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Publicité intensive,  
Publicité par annonces

## OFFRES D'EMPLOI

### Nous cherchons mécanicien en étampes

avec connaissances de la boîtes acier.

Entrée: à convenir.

S'adresser à:  
Micronum-Espéras SA  
Sous-la-Velle  
2725 Le Noirmont  
☎ 039/53 11 42

14-506129

### Ferblantiers CFC

(places temporaires et fixes)

### CONDOR - PERSONNEL SA

Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51

580-2.968-1/4x4

NOUS RECHERCHONS

durant un congé de maternité

### TÉLÉPHONISTE/RÉCEPTIONNISTE

pour une période de trois mois de janvier à mars 1993

Si vous aimez le contact avec la clientèle, nous vous prions de nous faire vos offres de service par écrit avec curriculum vitae et documents usuels.

132-12083

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGES SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

## DIVERS

### FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

#### Petits app. électroménagers

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, machine à coudre...

**Novamatic A-120-F**  
Machine espresso automatique. Buse pour eau et vapeur. 2e sorte de café. Loc. 46.-/m., abo. de service inclus  
**1049.-**

**Novamatic MW 4000**  
Four à micro-ondes. Capacité 19 litres, 700 W, 5 degrés de puissance.  
**368.-**

**Brother VX 1010**  
Machine à coudre. Idéale pour les travaux quotidiens. Simple à utiliser. Nombreux access. Droit d'échange.  
**275.-**

**Kenwood Chef KM 201**  
Robot de cuisine semi-industriel de qualité éprouvée. Capacité max.: 1 kg de farine avec différents ingrédients, jusqu'à 3 kg de pâte.  
**29.-**

- Durée de loc. min. 12 m.\*/droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25  
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51  
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48  
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01  
Service de commande par téléphone 021 312 33 37  
05-2569-110/4x4

## SPECTACLES - LOISIRS

### Le mot mystère

Définition: oiseau échassier, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 19

R	T	R	S	O	C	L	E	S	R	E	V	N	E	R
C	E	I	E	H	A	A	E	E	N	E	O	N	E	E
V	A	U	L	R	R	D	D	R	L	M	I	E	V	L
E	R	E	G	E	I	P	I	R	E	U	D	T	O	T
G	T	E	M	R	D	P	E	D	E	I	N	N	N	R
L	U	R	A	A	A	R	U	E	L	A	V	A	E	E
R	E	E	A	H	I	T	U	O	O	E	V	I	R	G
G	H	U	I	T	S	O	B	O	S	A	S	L	C	G
L	R	E	T	I	C	E	R	O	S	R	O	A	A	E
U	A	A	C	C	T	H	T	D	U	A	B	A	L	C
E	E	I	U	A	A	A	A	O	O	T	R	L	I	B
U	G	L	V	R	R	M	B	R	B	S	E	C	C	A
R	T	A	R	I	I	T	N	A	M	U	F	F	E	R
E	R	E	E	E	R	N	E	N	R	E	I	N	E	B
E	T	R	R	P	P	T	E	T	E	G	R	O	G	U

- |  |   |  |   |  |
|--|---|--|---|--|
| <b>A</b> Accès<br>Actuel<br>Aride<br>Arrêt<br>Attirer<br>Avare | <b>B</b> Barbu<br>Blasé<br>Bolide<br>Boursier<br>Boussole<br>Boutefeux<br>Cadre<br>Calice | <b>C</b> Carte<br>Charmer<br>Cistude<br>Cithare<br>Civière<br>Clabaud<br><b>D</b> Damier<br>Délit<br>Démon<br><b>E</b> Entier<br><b>F</b> Fumant<br><b>G</b> Germer<br>Gorge<br>Grabat | <b>H</b> Huit<br><b>L</b> Largeur<br>Liant<br>Lueur<br><b>N</b> Néon<br><b>O</b> Occulte<br>Odarant<br>Otarie<br><b>P</b> Péage<br>Perle<br>Piège | <b>R</b> Réciter<br>Reine<br>Renové<br>Renversé<br><b>S</b> Savant<br>Sobre<br>Socle<br>Soupirer<br>Sourd<br><b>T</b> Targuer<br>Tarte<br>Truelle<br><b>U</b> Urine<br><b>V</b> Valeur |
|--|---|--|---|--|

Christine Arnothy

## Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Le pare-brise était maintenant recouvert d'une épaisse couche de poussière. Peut-être à quatre cents mètres, un ruban de verdure apparut. Léo fut content et fit un geste vers la droite:

- Il y a de l'eau là-bas. Toute l'année, une rivière traverse la savane. Elle n'est jamais à sec. Les animaux viennent boire. Beaucoup d'animaux.

- Quand je les verrai, je vous croirai, pas avant, commenta Annie en baillant. Ah, j'aimerais dormir, mais avant, me détendre dans un bain chaud!

Notre bus ressemblait à une roulotte, derrière, en vrac, les valises, devant à nos pieds, des bouteilles d'eau minérale, des boîtes de Kleenex.

Le crépuscule gris perle adoucit le paysage. L'herbe haute entourait des acacias, fréquentés par de gros oiseaux qui se déplaçaient comme des taches d'encre volantes.

- Regardez à votre gauche, dit Léo.

Sur fond de ciel gris, des points gris foncé se déplaçaient. Une ligne saccadée.

Il ralentit puis arrêta le bus et coupa le moteur.

Ils traversaient la piste à une cinquantaine de mètres de nous. Annie

étouffa un petit cri, saisit mon bras et le serra. Je subis un petit choc, même le plus blasé, le plus cynique rat de gratte-ciel comme moi, peut être touché par l'insolite vision des éléphants en liberté. Ils suivaient leur chef vers l'eau. Trois éléphanteaux, la trompe en l'air, se hâtaient pour tenir le rythme des femelles. Elles s'arrêtaient ici et là et touillaient avec leur trompe le sol; aspirant d'abord le sable, puis le rejetant en arrière, elles s'aspergeaient de terre rouge. L'idée même de la chasse m'incommodait. Aurait-on tué des humains pour transformer leurs dents en breloque? Je me refusai tout commentaire de ce genre, je n'avais pas de temps à perdre. Qui avait pitié de moi?

- Tu voulais dire quelque chose? demanda Annie.

- Non. Ces géants passaient à proximité,

ils balançaient leur tête baissée au rythme de leur pas. Des petits se dépêchaient, se tenant près des pattes des aînés.

- Eric, chuchota Annie, Je n'ai encore jamais vu d'éléphanteaux!

- Elles ont des petits tous les deux ans. Vous avez choisi la bonne année, du moins pour ce groupe, dit Léo satisfait.

Annie se mouchait.

- Tu pleures?  
- Je suis juste émue. Je ne savais pas que c'était si beau, un petit éléphant en liberté. Et il y en a d'autres... regarde donc!

Ils étaient maintenant au moins cinq, les petits avançant patauds, les femelles les orientaient avec leur trompe dans la bonne direction.

- Tu as des Kleenex? dit-elle. Mon rimmel me pique.

(A suivre)



## LES ECHOS DU WEEK-END

**Toujours pas de six -**  
Aucun joueur n'a pronostiqué les six bons numéros du dernier tirage de la loterie à numéros. Le gagnant du prochain tirage, s'il est seul à cocher les six bons numéros, empochera la coquette somme de 4,5 millions de francs, a indiqué hier la Société de la loterie, à Bâle. La loterie à numéros a déjà fait 137 millionnaires depuis sa création. (ats)

## GAINS

## Sport-Toto

1 x 13	Fr. 45.978,80
22 x 12	Fr. 2.089,90
327 x 11	Fr. 140,60
2.743 x 10	Fr. 16,80

## Toto-X

29 x 5	Fr. 991,80
1.872 x 4	Fr. 15,40
20.442 x 3	Fr. 3,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 230.000 fr.

## Loterie suisse

## à numéros

8 x 5+cpl	Fr. 73.205,40
284 x 4	Fr. 3.972,40
14.310 x 3	Fr. 50,—
233.163 x 2	Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 4.500.000 fr.

## Joker

2 x 5	Fr. 10.000,—
50 x 4	Fr. 1.000,—
496 x 3	Fr. 100,—
5.119 x 2	Fr. 10,—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2.000.000 fr. (si)

## TV-SPORTS

## TSR

22.55 Fans de sport.

## DRS

22.20 Hockey sur glace.

## TSI

22.45 Martedì sport.

## TF1

20.35 Tiercé.  
22.45 Boxe. CE des poids légers: Mendy - Burke.

## F2

15.15 Tiercé.  
20.40 Journal des courses.  
23.45 Journal des courses.

## EUROSPORT

09.30 Patinage artistique.  
12.00 Automobilisme.  
13.00 Football.  
14.00 Tennis.  
15.00 Supercross.  
17.00 Squash.  
18.00 Football.  
19.00 Triathlon.  
20.00 Boxe.  
21.30 Nouvelles.  
22.00 Kick boxing.  
23.00 Tennis.  
00.30 Nouvelles.

## LE SPORT ET LA LOGIQUE

Dans les couloirs de Saint-Léonard, Richmond Gosselin rappelait à sa manière que le sport réserve parfois de douces incertitudes. «La victoire de FR Götteron est logique si l'on compare les deux équipes sur le papier. Reste que le sport n'est pas toujours logique...»

Il l'a été l'autre soir à Fribourg. Tant pis pour Ajoie...

## DES CHEVEUX GRIS

Fribourg et Richmond Gosselin, c'est une très longue et très belle histoire. Inutile de préciser que samedi dernier on a pu assister à quelques retrouvailles. Lorsque Jean-Charles Rotzetter est venu serrer la main de son ex-coéquipier, le Kid s'est étonné de la couleur de ses cheveux. «De bleu, tu t'es marié quatre fois pour devenir aussi gris?»

Comme si le mariage était source de cheveux gris...

## FAILLITE

Kevin Lavallée était présent samedi à Fribourg pour suivre les évolutions de ses nouveaux coéquipiers. Le Canadien, décalage horaire oblige, n'était cependant pas en mesure de tenir sa place. Sa présence aura néanmoins permis d'apprendre que l'on joue au hockey sur glace en Ecosse. Où d'ambitieux dirigeants avaient décidé de mettre une équipe compétitive sur patins, engageant notamment Kevin Lavallée. Or, le projet a rapidement fait faillite.

Des Ecosseis en faillite, on aura tout vu...

## NE PAS SE DÉCOURAGER

Avec six points à son actif, Ajoie est plutôt mal payé de ses bonnes prestations. «A part le match de Kloten et le second tiers face à Zoug, nous avons toujours été dans le coup, estime Richmond Gosselin. Dès lors, nous pourrions parfaitement avoir dix ou douze points. Cela dit, pas question de nous décourager. Pas question non plus d'écouter les critiques qui pleuvent à notre encontre. Du reste, si nous en tenons compte, nous serions déjà morts...»

Or, les Ajoulots sont bien vivants, Bienne le constatera à ses dépens ce soir.

## AVEC DU CŒUR

Didier Princi se faisait l'avocat de son ancienne équipe. «Ils ont joué avec du cœur, sans le moindre complexe. A mes yeux, Ajoie mérite parfaitement sa place dans la catégorie et je pense que l'équipe s'y maintiendra...»

Les paris sont ouverts.

## LAMBERT: UN TROU

Le défenseur fribourgeois ne manquait pas de souligner combien l'absence de Lane Lambert porte préjudice à son ancienne équipe. «Cette défection laisse un immense trou. Dupont et Fuchs mis à part, il n'y a personne pour entrer le puck dans la zone adverse.»

Dur, Didier Princi, mais dans le vrai quand même.

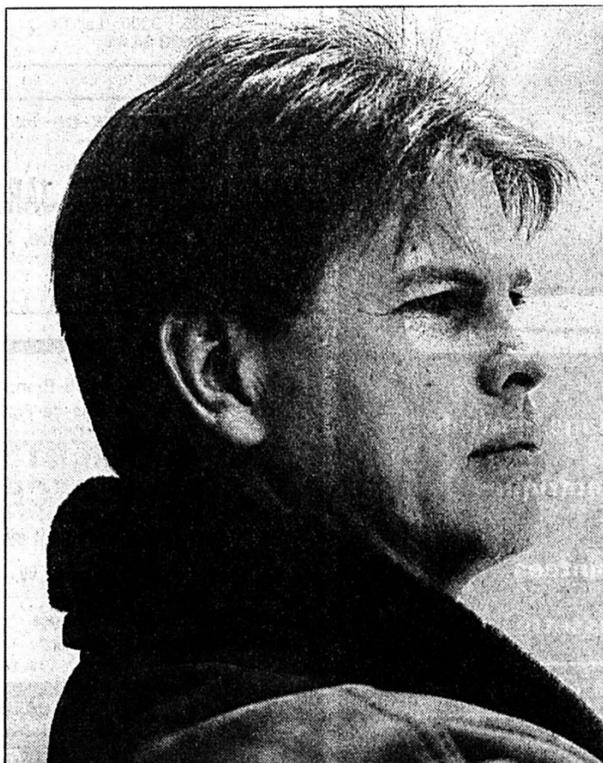
## PAS DE SENTIMENTS

Pour le Jurassien de Fribourg, affronter Ajoie aura été un match comme tous les autres. «La première fois, c'était un peu particulier. Cela dit, dès que l'on est sur la glace, on oublie tout. Il n'y a ainsi pas de place pour les sentiments. La preuve? Ce soir, je n'ai qu'un seul regret: celui de ne pas avoir pu marquer un but!»

Pas de sentiments qu'on vous disait...

## REGARDS CHAUX-DE-FONNIERS

Deux joueurs du HCC ont mis à profit leur pause forcée pour as-



Richmond Gosselin

«Nous ne sommes pas morts!»

(Impar-Galley)

sister à la rencontre FR Götteron - Ajoie. Jean-Luc Rod et Guido Laczko se trouvaient en effet à Saint-Léonard samedi dernier. Histoire sans doute de se replonger dans une ambiance de LNA qu'ils ont l'un et l'autre connue.

Les temps passent... (jfb)

## AVIS DIFFÉRENTS

Si les dirigeants de Star Chaux-de-Fonds faisaient la grise mine samedi soir eu égard à la faible assistance qui avait daigné se déplacer aux Mélézes, Tony Neiningger était, lui, plutôt content. «Oui, commentait l'entraîneur stelliens. Attirer 250 personnes, c'est déjà pas mal.»

Reste que le caissier chaud-fonnier commence à se faire du souci pour boucler ses comptes.

## GARE AU MORAL

«Avec toutes ces défaites, je me demande si le moral des gars ne va pas en reprendre un sacré coup» s'interrogeait Neiningger. A voir la bonne humeur qui régnait à la buvette après la rencontre, le «boss» peut dormir tranquille. (gs)

## SUPERBE MOUVEMENT

Beat Sutter n'a donc eu aucune difficulté à loger le ballon au bon endroit à la 48e minute du match NE Xamax - Zurich, le gardien du FC Zurich Patrick Maeder ayant été pris à contre-pied par la déviation - involontaire - de la jambe de Widmer

## MODERNISATION

Le centre sportif de Noiraigue se modernise de plus en plus. Depuis quelques semaines, en effet, la buvette a été agrandie et une guérite permet au préposé aux tickets de vendre les billets au sec. Le préposé en question et les spectateurs ne s'en seront pas plaints dimanche, vu le temps exécrable qui régnait.

## LES AFFAIRES, C'EST...

«Dans le fond, ce mauvais temps n'est pas si mal: les gens viendront à la tribune.» Ce membre du comité du FC Noiraigue avait tout compris, ce d'autant plus qu'il faut payer un supplément tribune à Noiraigue. Les affaires, c'est les affaires!

## CHANGEMENT DE MAILLOT

Le terrain lourd et gras de Noiraigue - il a d'ailleurs «terminé» le match dans un sale état - a eu des conséquences néfastes pour le spectateur: les numéros inscrits dans le dos des maillots devenaient rapidement illisibles, qui étaient couverts de boue. Limoni a pensé au public, puisqu'il a changé de maillot à la pause. Non sans en avoir touché un mot à l'arbitre, car il a troqué son numéro 7 - qu'on ne voyait plus, d'ailleurs - pour le numéro 16 - qu'on n'a rapidement plus vu. Reste que les Nérouis ont eu peur d'être les objets d'un éventuel protêt: juste avant le coup d'envoi de la deuxième mi-temps, un supporter s'est levé et a crié: «Hé, Limoni, t'as dit à l'arbitre que tu avais changé de maillot?» Il a rapidement été rassuré. Deux précautions valent cependant mieux qu'une...

## AVEC ET SANS LA BISE

A la mi-temps (2-1 pour Noiraigue), Roger Läubli admettait que Bôle dominait nettement: «C'est normal, précisait-il. Avec la bise, il est plus facile de faire le jeu.» Le problème, c'est que Bôle n'a pas relâché sa pression par la suite. A la fin du match, Läubli ne parlait plus de l'influence du vent... (rt)

## UN PROTÊT POUR RIEN

La rencontre de volley-ball entre TGV-87 et Jona s'est terminée sous protêt samedi à La Marelle. Les faits: alors qu'on en était à 13-10 pour les Tramelots dans le quatrième set, un défenseur saint-gallois sauva une balle en commettant une faute technique; l'arbitre accorda alors logiquement le point aux recevants. Frustré d'avoir perdu ce point-clé, qui donnait la première balle de match aux potes de Visinand, le capitaine de Jona, Marco Beeler, se dirigea vers la chaise d'arbitre pour lui demander de justifier sa décision. L'homme en blanc ne voulut rien entendre et avertit Beeler. Furieux, ce dernier s'en alla à la table officielle déposer un protêt

car, en tant que capitaine, il a le droit de s'adresser à l'arbitre.

Un protêt voué à l'échec selon tous les observateurs, arbitres y compris, présents. «Il faut dire que si tous les capitaines en faisaient autant lorsque l'arbitre les avertit avant des les avoir entendus, la Fédération serait submergée» glissera Nicolas Visinand. Il n'en reste pas moins que certains hommes de chaise feraient parfois bien d'être moins susceptibles.

## LOVIS FATIGUÉ MAIS PRÉSENT

Serge Lovis n'était pas très frais samedi après-midi. Une fatigue compréhensible puisque l'ancien entraîneur de TGV-87 s'était marié la veille. Du coup, il n'a pas trop regretté de n'avoir fait que des apparitions sporadiques sur le terrain. «C'est plus facile à supporter lorsqu'on est fatigué» confirmait-il.

Surtout quand la fatigue est saine, non?

## L'HUMOUR EN PLUS

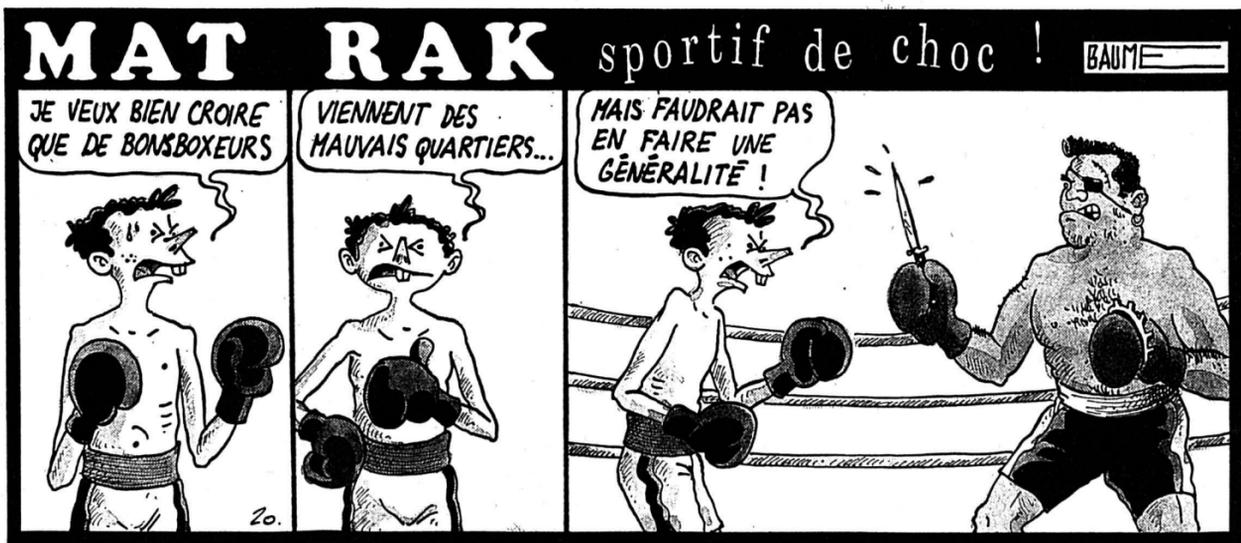
Freddy Gerber, ancien président de TGV-87, est resté membre du club et ne manque pas beaucoup de matches de ses anciens protégés à La Marelle. Il assure même le service de presse pour certains journaux régionaux, où il s'est parfois montré sévère - le plus souvent à juste titre - quitte à déplaire à certains de ses anciens collaborateurs. Qu'à cela ne tienne, samedi il a assisté à la rencontre à proximité de la table de presse autour de laquelle l'ambiance était plutôt bon enfant et Freddy Gerber y était pour beaucoup, qui ne cessait pas de plaisanter. A l'issue du premier set, qui dura quatorze minutes, il glissa ainsi: «A ce rythme-là, il faudra que les dirigeants remboursent les spectateurs. On ne va pas quand même faire payer une entrée pour un match de quarante-cinq minutes, ou bien?»

Gageons pourtant que pour fêter une victoire de leurs, les fidèles de La Marelle n'auraient pas été trop regardants.

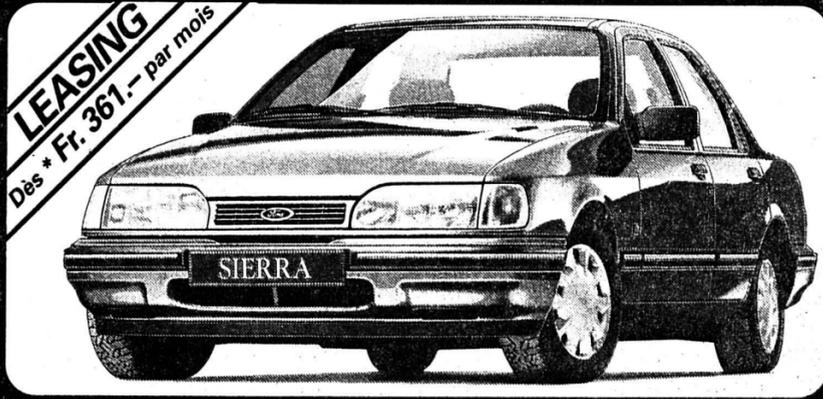
## ATTITUDE PARADOXALE

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'ambiance n'était pas folichonne samedi à La Marelle. En effet, le public, moins nombreux que par le passé, ne s'est pas montré très enthousiaste, alors qu'il a certainement assisté au meilleur match qui ait jamais eu lieu dans la salle de Tramelan. A quoi doit-on cette attitude? Difficile de répondre. Mais, connaissant la mentalité tramelote, il ne nous étonnerait pas que le départ de certains anciens joueurs du club pendant l'entre-saison n'ait pas été très bien accueilli ou compris.

Reste que la saison passée a démontré que l'on ne pouvait pas prétendre jouer les premiers rôles en faisant des sentiments. (jc)



**L'OFFRE QUI DÉFIE LA MOROSITÉ**  
**Sierra Cool avec ABS et CLIMATISATION**  
 pour net Fr. 23 850.-  
 supplément pour 4 x 4: Fr. 2000.-



- ABS électronique
- 2.0i Twin Cam - moteur de 120 CV
- Climatisation
- Direction assistée
- Verrouillage centralisé
- Vitres électriques à l'avant
- Vitres teintées
- Radio-cassettes stéréo

\* Sierra 2.0i CLX COOL Fr. 27 050.- durant 48 mois / 10 000 km par an. (acompte Fr. 2000.-)

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS  
 Bd des Eplatures, tél. 039/26 81 81  
 NEUCHÂTEL  
 Pierre-à-Mazel 11, tél. 038/21 21 11  
 LE LOCLE  
 Rue de France, tél. 039/31 24 31



Garage MERIJA, rue de Châtillon 24, Saint-Imier, tél. 039/41 16 13 - Garage RIO, rue du Stade, Le Noirmont, tél. 039/53 13 01



A louer pour le 1er décembre 1992. Centre ville dans maison de maître entièrement rénovée  
**appartement de 7 pièces**  
 1er étage, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cave et galetas.  
 Loyer: Fr. 1900.-, plus Fr. 180.- de charges (place de parc gratuite à disposition).  
 Pour visiter et traiter: **Sogim SA**, société de gestion immobilière, av. Léopold-Robert 23-25, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 84 44

A vendre à La Chaux-de-Fonds, orientation Sud-Ouest

**APPARTEMENT AVEC JARDIN**  
 de 4 pièces avec cheminée, bain, cave, garage individuel.  
 ☎ 038/24 77 40

A LOUER Jacob-Brandt 8 à La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES**

dans un immeuble entièrement rénové, comprenant: cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave, chambre haute, balcon.  
 Loyer: dès Fr. 845.- + charges.  
 Libre: de suite ou à convenir.



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

**FUST CUISINES**



**Le service FUST**

- Conseil et planification par les meilleurs spécialistes
- Planification et offres assistées par ordinateur
- Organisation intégrée de l'ensemble des travaux de rénovation
- Notre niveau de qualité nous permet de vous offrir une garantie de 5 ans sur les meubles
- Nous nous faisons un plaisir de vous conseiller aussi à domicile

Question confort, longévité et sécurité, la technique "cuisines" FUST répond aux

Un partenaire, tous les services!

**Rénovation de cuisine et de salle de bains**

- Respect des délais • Fiabilité
- Prix compétitifs

**MIAMI**



**Cuisine avec façades synthétiques "tilas" et chants en PVC**

Appareils Bosch: Cuisinières HEE612G, Plaques de cuisson NCM685C, Réfrigérateur KIL 1633, Hotte d'aspiration Novomatic AH906WS, Evier Blanco CLASSICAS, Robinetterie ARWA 19510, Vide-ordures Müller.

6'150.- Appareils et montage incl.

**OFFRE ECONOMIQUE**

Venez visiter l'une de nos grandes expos-cuisines à:

Neuchâtel, rue des Terreaux 5  
 Bienne, rue Centrale 36  
 Yverdon, rue de la Plaine 9

038 25 53 70  
 032 23 88 77  
 024 21 86 16  
 05-2569-11/4x4

**FINANCE**

**Prêts personnels**

Agence: **H. Minary**.  
 Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus.  
 ☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

**ÉMILIEN**

Voyant de père en fils. Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.

Tél. 039 23 03 22.

22-885/4x4

**FINANCE**

**6<sup>3</sup>/<sub>8</sub>% lettres de gage**

série 272, 1992-2004, de fr. 300 000 000

<b>But</b>	Octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage
<b>Prix d'émission</b>	100%
<b>Souscription</b>	jusqu'au 19 novembre 1992, à midi
<b>Durée</b>	12/10 ans
<b>Libération</b>	au 10 décembre 1992
<b>Coupages</b>	titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000
<b>Cotation</b>	aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne
<b>Numéro de valeur</b>	068.343
	Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

- |   |                                 |                               |
|---|---------------------------------|-------------------------------|
| Banque Cantonale d'Argovie              | Banque Cantonale de Glaris      | Banque Cantonale de Thurgovie |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.     | Banque Cantonale des Grisons    | Banque Cantonale d'Uri        |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.     | Banque Cantonale du Jura        | Banque Cantonale du Valais    |
| Banca dello Stato del Cantone Ticino    | Banque Cantonale Lucernoise     | Banque Cantonale Vaudoise     |
| Banque Cantonale de Bâle-Campagne       | Banque Cantonale Neuchâteloise  | Banque Cantonale Zougnoise    |
| Banque Cantonale de Bâle                | Banque Cantonale de Nidwald     | Banque Cantonale de Zurich    |
| Banque Cantonale Bernoise               | Banque Cantonale d'Obwald       | CEG Genève                    |
| Banque de l'Etat de Fribourg            | Banque Cantonale de St-Gall     | Crédit foncier vaudois        |
| Banque hypothécaire du canton de Genève | Banque Cantonale de Schaffhouse |                               |
|   | Banque Cantonale de Schwyz      |                               |
|   | Banque Cantonale de Soleure     |                               |

**Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses**

44-4856-10/4x4

**Maxi-cabas, mini-prix**

**Offres spéciales**

dans tous nos magasins, jusqu'au 21 novembre:

**Tranches de dinde**

fraîches, du pays  
 barquettes de 2-3 pièces (200-300 g) kg ~~21.50~~ **16.-**

dès mercredi 18 novembre

**Saucisson de dinde, cuit**  
 pièces de 350 g env. kg ~~13.50~~ **11.-**

dans nos boucheries:

**Brochettes de dinde, fraîche, du pays**  
 barquettes de 2-3 pièces (260-390 g) kg **24.-**

**Osso bucco de dinde, frais, du pays**  
 barquettes de 4 pièces, 340 g env. kg **14.50**

dans tous nos magasins:

**Cuisse de dinde, fumée, cuite**  
 en tranches portions de 150-180 g kg **16.-**

portions de 70-80 g kg **16.50**

28-92

**MIGROS**  
 Neuchâtel-Fribourg

1000 1000 1000 1000 1000

Mon prêt personnel - un procrédit.

1000

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois env. Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à  
**Banque Procrédit** **039 - 23 16 12**  
 25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures  
 2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16.5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4326/4x4

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

### Faillite dans l'horlogerie

Une entreprise chaux-de-fonnière, la Maison Louis Erard & Fils S.A., a été mise en faillite le 26 octobre dernier; elle occupait encore une vingtaine de personnes dont une bonne part a déjà retrouvé un emploi.

Page 17

Grand Conseil neuchâtelois

### Rigueur applaudie

Événement rare, les députés du Grand Conseil ont applaudi hier, au premier jour de l'examen du budget d'Etat pour 1993, la politique de rigueur courageuse du gouvernement, qui s'est refusé à la facilité en présentant son programme de mesures visant à ramener le déficit à un niveau acceptable.

Page 20

Fonctionnaires neuchâtelois

### La peur du démantèlement

Les représentants de toutes les associations de fonctionnaires du canton ont remis hier une lettre ouverte au Conseil d'Etat. En point de mire? Les restrictions budgétaires dont les fonctionnaires craignent qu'elles n'aboutissent à un démantèlement du service public.

Page 21



**Météo:**  
Très nuageux, précipitations. Limite de la neige s'abaissant à 400 m. Eclaircies en plaine.

**Demain:**  
Eclaircies mercredi matin, pluvieux jusqu'à samedi. Limite de la neige remontant de 1300 à 1800 m.

Lac des Brenets  
752,30 m

Lac de Neuchâtel  
429,36 m

Fête à souhaiter mardi 17 novembre: LESLIE



5°  
Lever: 7 h 39  
Coucher: 16 h 55

2°  
Lever: —  
Coucher: 13 h 06

Neige  
700 m



L'Impartial

Le spray lacrymogène, un moyen de défense interdit mais répandu

# Une arme à double tranchant

Le sentiment d'insécurité s'accroît en Suisse, et le canton de Neuchâtel ne fait pas exception. Pour se défendre ou simplement se rassurer, de nombreuses victimes potentielles d'agressions, principalement des femmes, se munissent de ces fameux sprays lacrymogènes si courants en France. L'ennui, c'est que chez nous, on ne peut ni en acheter, ni en déterminer, ni s'en servir... à moins d'en demander l'autorisation à la police.

Un après-midi comme un autre, dans un quartier résidentiel de La Chaux-de-Fonds. Vers 15 heures, Mme B. rentre chez elle, seule. Comme son mari est absent, elle est sur ses gardes. La villa des B. a déjà été cambriolée à deux reprises. Depuis, la maîtresse de maison se méfie lorsqu'elle est seule.

Arrivée dans le hall d'entrée, Mme B. se fige: il y a quelqu'un à l'étage. Soudain, elle voit des jambes descendre l'escalier. Aussitôt, la maîtresse des lieux ouvre son sac à main et se saisit de son spray d'autodéfense. Surpris, l'intrus se trouve bientôt aveuglé par le gaz. Pris de panique, il court dans tous les sens, avant de s'enfuir par une fenêtre. Dans sa course folle, il abandonne un sac de plastique dans lequel il avait glissé deux montres appartenant à Mme B.

**TOUS DEUX AU TRIBUNAL**  
L'individu sera arrêté peu de temps après, grâce à la description de Mme B. Mais il ne sera pas seul à devoir comparaître devant la justice. Mme B. est convoquée aujourd'hui au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds (nous y reviendrons par un contre-rendu dans notre édition de demain). Motif: infraction à l'arrêté concernant le commerce des armes et des mu-



ditions. Qui inclut le spray lacrymogène, aux côtés des matras électriques, couteaux papillons et autres étoiles «minja».

Le spray lacrymogène est soumis à une autorisation d'achat. Il faut pour cela s'adresser à la police cantonale, où l'on remplit un formulaire. Ensuite, c'est le commandant qui décide. Il sera tenu compte des antécédents judiciaires du demandeur.

Cela, Mme B. ne le savait pas. Elle risque donc de devoir payer une amende, en principe peu élevée, le ministère public n'ayant requis que 100 francs.

Les cantons de Berne et du Jura ont tous deux signé le concordat intercantonal sur la vente d'armes, qui prévalait à Neuchâtel avant l'adoption de l'arrêté en 1991. Ce texte interdit également la vente et l'usage de sprays lacrymogènes. Mais le canton du Jura et le Jura bernois sont des régions relativement épargnées par la criminalité, et les cas de saisie de ces armes y sont fort rares. D'autre part, la législation bernoise sur le commerce des armes, dont le Jura a hérité, est plus libérale que celle du canton de Neuchâtel.

Pour Jean-Pierre Veuve, du Bureau des affaires judiciaires

de la police cantonale neuchâteloise, il s'agissait avant tout, lorsque l'arrêté a été élaboré, d'éviter que n'importe qui achète n'importe quoi. D'autre part, l'efficacité de ces armes n'est pas démontrée, aux yeux du législateur. Enfin, l'utilisateur d'une arme qui projette un gaz peut également être incommodé, en cas d'usage dans un local fermé, par exemple.

Les malfrats semblent avoir également adopté le spray. Par deux fois, depuis le mois d'août, des cas d'agression au gaz lacrymogène à La Chaux-de-Fonds ont été rapportés dans nos colonnes. A.M.

## REGARD

### Un moindre mal

«C'est le monde à l'envers», entend-on souvent dire lorsque l'on évoque le cas de Mme B. (voir ci-contre). Ainsi, les honnêtes citoyens n'auraient pas le droit de se défendre lorsqu'ils sont attaqués par des malfrats? Si, pour autant qu'ils se servent de moyens autorisés par la loi.

Le spray lacrymogène n'entre dans cette catégorie que si le détenteur est muni d'une autorisation, délivrée, à Neuchâtel, par la police cantonale. Mais il suffit de passer la frontière française pour se procurer l'arme chez le premier armurier venu. Et nombreux semblent être, parmi nos concitoyens, ceux et surtout celles qui ont recours à ce moyen de défense.

**Dangereux, pas dangereux?**  
Les avis divergent. Utilisé à 20 centimètres du visage, le spray pourrait provoquer ce que l'on appelle en langage juridique des «lésions corporelles graves». Encore faut-il être à même de l'employer, à une aussi faible distance de l'agresseur.

**La question de la proportionnalité des moyens se pose également. Mais là aussi, il y a un fossé entre la théorie et la pratique. Si, en effet, sprayer une personne désarmée peut paraître excessif, de combien de temps dispose la victime d'une agression ou d'un cambriolage pour estimer si l'autre, en face, est dangereux ou non?**

**Finalement, l'autorisation de la vente sous condition est certainement un moindre mal. Cela permet au moins un contact entre la police et les éventuels détenteurs, qui seront ainsi mis en garde contre les risques inhérents à ce moyen de défense.**

Alain MEYRAT

Jura bernois: la rumeur n'est heureusement pas une guillotine, pour un label qui se défend bien

## Tête de Moine: pas de panique!

Deux fromageries qui interrompent et déplacent respectivement leur production, très provisoirement: il n'en fallait pas davantage pour imaginer la Tête de Moine guillotinée. Or il n'en est rien, les associations concernées veillent à la pérennité d'un label particulièrement bien placé dans la perspective de l'Europe.

Les fromages de haute qualité appartiennent aux très rares produits agricoles suisses possédant un véritable avenir dans l'exportation. La Tête de Moine - dont la fabrication n'est

autorisée que dans les districts de Courtelary, de Moutier et des Franches-Montagnes - appartient à cette catégorie de denrées intéressantes les marchés extérieurs.

L'avenir du produit dépendant directement de sa qualité, les fabricants eux-mêmes la défendent en association, depuis une bonne quinzaine d'années. Le créneau devenant intéressant, ils ont bien compris qu'il fallait veiller à ce que des produits de deuxième qualité n'arrivent sur le marché et ne démolissent rapidement une solide réputation. Divers autres organismes

poursuivent le même but, dont la Commission d'orientation de production du fromage, qui surveille de très près la fabrication.

Exemple de cette surveillance: quelques problèmes de climatisation, des températures un peu trop élevées, et la fromagerie de Châtelat - au demeurant complètement remise à neuf l'hiver dernier - sortait cet automne des Têtes de Moine à la pâte trop tendre; immédiatement, la Commission d'orientation ordonnait la remise en état des installations concernées et la liquidation du stock sous forme de «2e qualité».

Ces six dernières semaines, la fromagerie de Châtelat n'a donc pas produit de Tête de Moine, effectuant les transformations nécessaires et écoulant son stock. Mais jeudi, elle recommencera la fabrication, forte du feu vert que lui a donné hier la Commission de surveillance, à l'issue d'une visite convaincante.

### INSALUBRITÉ: UN BRUIT INFONDÉ

Contrairement à la rumeur propagée dans la région, les problèmes techniques connus à Châtelat n'avaient donc rien à voir avec une question d'hygiène. Et ce n'est pas davantage

le cas à la fromagerie du Fuet, dont la production a été déplacée à Cormoret et Fernet-Desous, pour la durée de travaux d'entretien et de réfection. Des travaux que la société propriétaire a profité d'effectuer avant l'arrivée d'un nouveau gérant, la famille Ruch quittant la région pour réaliser un vieux rêve, en l'occurrence l'ouverture d'un gîte rural en France voisine.

Que les amateurs de fromages se rassurent: la fameuse Tête de Moine continuera d'être fabriquée au Fuet comme à Châtelat et toutes les institutions concernées veillent à ce qu'elle demeure justement fameuse. (de)

Vendredi et samedi prochains: portes ouvertes au CPJN

# A chacun sa formation

En ces temps d'arrière-automne, vient aussi le temps de choisir un métier. A cet effet, le CPJN (Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois) ouvre ses portes vendredi 20 et samedi 21 novembre prochains. On pourra se faire expliquer le bac professionnel, option technique, qui est au programme dès 1993. Avis aux adultes encore, cette école les accueille pour la formation continue.



## Ecole d'art appliqué (EAA)

Le modelage est l'une des matières enseignées dans cette école. (Impar-Gerber-a)

leurs activités, soit par des élèves au travail, soit par des travaux réalisés, voire des documents d'enseignement.

## BIEN INFORMER

Dans la séduction par les démonstrations, l'Ecole de couture sera bien placée. Pour informer du contenu et des objectifs du diplôme N'MOD, le processus d'un mois de travail sera dévoilé: de la recherche sur les matériaux à la création d'une robe, incluant le moulage, le dessin du patron, la réalisation, etc.

L'EPPS ouvre les portes de six ateliers pour montrer ce que comporte le diplôme de culture générale qu'elle décerne; mais aussi, cette école qui a un effectif

record, veut promouvoir ses classes de pré-apprentissage, accueillant les élèves pour une dixième année, avec stages obligatoires et soutien à l'orienta-

tion; une formation qui mériterait d'être mieux connue des employeurs. L'Ecole d'art appliqué veut faire honneur aux élèves du soir, elle qui reçoit quelque 300

adultes dans ses cours de peinture, dessin et gravures. Une exposition appuie ce propos, présentant les œuvres d'une élève talentueuse. La virée chez les graphistes, avec les projections de spots publicitaires et de bandes vidéo, n'est jamais triste; dans ce métier, comme chez les bijoutiers et les graveurs, on va miser sur la clarté de l'information, pour soutenir de justes choix.

Pour ses aspects purement mécaniques, les élèves de l'EPAM recevront leurs visiteurs à l'Ecole technique; les électroplastiques, courtpointières et autres coiffeurs et coiffeuses seront à l'Abeille; mais du côté de la rue du Collège, il faut aller voir les peintres en automobiles et tôliers en carrosserie qui disposent d'un tout nouveau système informatique, particulièrement performant pour enlever les illusions sur la valeur réelle d'une voiture.

## POUR ADULTES AUSSI

«L'avenir est dans la formation continue» souligne Gilbert Luthi, directeur de l'EAA et de l'EPAM. Il est heureux de voir que de plus en plus, adultes et entreprises s'approchent du CPJN pour parfaire une formation, combler des lacunes, voire prendre des virages techniques. Parfois, c'est l'école qui envoie un professeur dans une usine mais plus fréquemment, les praticiens viennent à l'école, avec un cahier des charges précis pour les objectifs à atteindre.

Lors des journées portes ouvertes, les directeurs et enseignants sont prêts à renseigner sur cette facette de leur offre de formation.

I.B.

● Portes ouvertes au CPJN: vendredi 20 novembre, 18 h à 21 h 30, samedi 21 novembre, 9 h à 11 h 45; Collège de l'Abeille, rue de la Paix 60 et rue Jardinière 68, et Collège des arts et métiers, rue du Collège 6.

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## BRÈVE

Foulez ces pavés...

Le plus vieux chemin



C'est peut-être là le plus vieux chemin de pierres de la ville; il se faufile entre le Creux-du-Pacot jusqu'au home de Temps présent, dans la vieille ville, en parallèle de la rue Fritz-Courvoisier. Les spécialistes lui accordent l'âge du vieux village et si ces pierres pouvaient parler, elles raconteraient des histoires de défricheurs et d'avant l'incendie, des histoires qui remonteraient au XVe siècle. «Il faudrait le protéger», remarquait l'architecte-urbaniste lors de la récente inauguration de la place aménagée en est de la place de l'Hôtel-de-Ville et baptisée «Creux-du-Pacot», qui attend encore son aménagement complet de l'espace. Ce chemin romantique pourrait en être l'épine dorsale si d'autres se mettent à l'écoute de son passé. En attendant, on peut allègrement fouler ces pavés qui supporteront bien encore le passage de quelques siècles.

(ib - Impar-Gerber)

Visiter le CPJN, c'est entrer dans une ruche bourdonnante et se prêter à l'étonnement, sinon l'émerveillement. Les directeurs et directrices des écoles concernées rappelaient hier que ces journées portes ouvertes permettent de dispenser une information complète et ciblée; elles donnent encore l'occasion de choisir une formation mieux que sur le papier, de prendre contact peut-être pour un stage, bonne formule pour trouver sa voie.

Peu d'écoles offrent une palette de formations aussi variée que le CPJN; on y trouve l'Ecole de couture (EC), l'Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales (EPPS), l'Ecole technique (ET), l'Ecole d'art appliqué (EAA), l'Ecole des arts et métiers (EPAM) et l'Ecole professionnelle et commerciale (EPC). Exceptée l'EPC, toutes ces écoles présenteront des facettes de

Quatrième saison de Ciné-Nature au MHN

## Un cycle neuchâtelois

Agendée à partir de décembre, la 4e saison de Ciné-Nature au Musée d'histoire naturelle de la ville (MHN) propose quatre films neuchâtelois. En présence chaque fois de leur réalisateur, ceux-ci emmèneront les spectateurs des nids où grandissent les oisillons aux îles Galapagos.

A Ciné-Nature, on y va de 7 à 77 ans! Si l'initiative n'est pas originale, puisque de telles projections se font aussi ailleurs, à La Chaux-de-Fonds elle a débuté en hiver 89-90. «Depuis, constate Marcel S. Jacquat, conservateur, un public très varié assiste à chacune des trois séances de l'après-midi et du soir. C'est

une manière de fidéliser celui-ci au musée, une offre de diversification culturelle à bon marché.» Au bénéfice d'une collecte, Ciné-Nature fonctionne avec un budget de moins de 2000 francs, le WWF se charge de la publicité et en garantit l'éventuel déficit.

Au programme de cette saison: «Les chamois du Jura», habitat et biologie, évolution depuis leur réintroduction en 1955, de Cédric Troutot (48') en date du 2 décembre; «Nidicoles et nidifuges», quels sont les oiseaux qui grandissent au nid, lesquels le quittent dès leur naissance, de Georges Piaget (50') le 6 janvier; «Les îles enchantées», biotopes et animaux étranges des Gala-

pagos, d'André Paratte (42') le 3 février et, enfin, «Hier, il y était encore...», ou le grand tétras survivra-t-il aux modifications de son biotope, de Fritz Gehring (40'). Tous ces films passeront également au Locle, dans le cadre d'une collaboration qui en est à sa deuxième année.

Par ailleurs, signalons une animation relevant de la présente exposition au MHN «Treize yeux dans la nature»: elle a lieu mercredi 25 novembre, 15 h, rendez-vous au MHN et est destinée aux enfants de 10 à 15 ans, qui sont conviés à un entraînement au dessin naturaliste avec Alexis Nouailhat, de Grenoble. Inscription préalable au musée, tél. 23 39 76. (sg)

## SERVICES

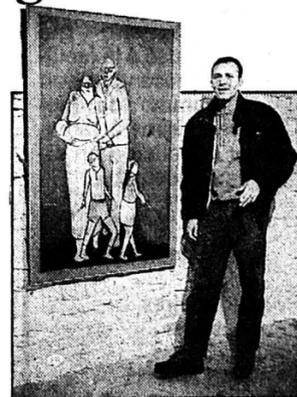
- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

Galerie du Manoir

## La nouvelle figuration de L'Épée

Les amis de Jean-Jacques L'Épée et de la Galerie du Manoir n'ont pas craint les intempéries, vendredi soir, et ils furent nombreux à entourer cet artiste de Neuchâtel lors du vernissage de sa septième exposition.

Les peintures de Jean-Jacques L'Épée relèvent de la nouvelle figuration. Au bénéfice d'un geste fougueux, puissant coloriste, L'Épée transpose les situations du quotidien avec force vigueur d'expression, la banalité de tous les jours qu'il érige en œuvre d'art. L'univers de ce peintre autodidacte est souvent dramatique. Mais il sait aussi se faire goguenard en démasquant le pouvoir ou en pointant le doigt sur le roi des animaux. Ou encore poète dans des toiles de réminiscences de l'enfance. Ses formats démesurément allongés



sont séduisants. Nous y reviendrons dans «Singulier» du 19 novembre.

(sg-photo Impar-Gerber)

● Galerie du Manoir, jusqu'au 23 décembre, ouvert mardi-vendredi 15-19 heures, samedi 10-17 h.

Exposition romande d'oiseaux

## Pluie de médailles

Lors de la récente exposition romande d'oiseaux chanteurs et d'agrément qui s'est déroulée à Aclens, 4 éleveurs faisant partie de la société d'ornithologie «La Volière» de La Chaux-de-Fonds, se sont particulièrement distingués. Pas moins de 14 médailles, trois diplômes et trois challenges ont été remportés par ces éleveurs.

Georgette Jolliet obtient un premier prix avec des diamants de Gould. Jacky Rodesch, deux

prix d'honneur et deux premiers prix avec des canaris de couleur. Francis Vienne, trois titres de champion et un prix d'honneur avec des canaris de couleur également, Séraphin Berset obtint un titre de champion, un prix d'excellence et trois premiers prix dans la catégorie perruches ondulées. La distinction de champion des champions romands en collection de quatre oiseaux lui a également été attribuée. (comm)

## AGENDA

Emission VIVA

Carole et Ariane Haering

Les deux sœurs musiciennes, Ariane Haering, pianiste, et Carole Haering, violoniste, sont ce soir à VIVA, émission de la TSR à 21 h 45, consacrée au thème «Profession artiste: adolescents entre rêve et réalité». (Imp)

## PUBLICITÉ

Galerie UBS  
av. Léopold-Robert 50  
La Chaux-de-Fonds  
**EXPOSITION  
ARMAND  
CLERC**  
jusqu'au 4 décembre  
Horaire:  
ouverture des guichets  
157-800872

## AVIS URGENT

URGENT!

Nous cherchons

**TÉLÉPHONISTE**

français - allemand - anglais.  
Expérience souhaitée.

**OK PERSONNEL SERVICE**

☎ 039/23 04 04

470-584

Exposition-vente à la Boutique du 3e Age

# Des cravates à tout faire

«Nous pourrions écrire un manuel sur «Comment se guérir d'une indigestion de cravates» disait gaiement hier Mme Josette Bauer, l'une des équipières de la Boutique du 3e Age, inaugurant une exposition-vente pour le moins originale. En plus des objets réalisés avec des cravates de tous genres, se lit aussi l'histoire de cet ornement masculin qui a défié les siècles.

A la Boutique du 3e Age, entre les cintres alourdis de vêtements et les rayons débordant de chaussures, chapeaux et sacs à main, des centaines et des centaines de cravates persistaient à se faufiler de partout, guignant ici et là sans trouver preneurs. Ces petits bouts de tissus envahissants n'ont toutefois pas eu raison de la bonne humeur des dames à l'œuvre dans ce petit paradis de la convivialité. Etant de la génération qui n'aime pas jeter ce qui peut encore servir, elles avaient d'abord eu l'idée, lors du 20e anniversaire fête l'année dernière, de lancer un concours dans la population pour venir à bout de toutes ces cravates.

Rien que de songer à ce que l'on pouvait faire de ces bouts de tissus pleins de charme, elles ont fait un nœud à leur propre imagination et avant même de porter l'idée dans le public, elles avaient déjà l'aiguille dans une main et les ciseaux dans l'autre.

Les montagnes de cravates se sont transformées en objets surprenants, des plus charmants aux plus astucieux, que l'on peut admirer et acquérir à la Boutique, aujourd'hui et demain: ici, remplie de ouate, la cravate de grand-père est devenue un long serpent tirant une langue coquine; là, volatée et cousue, une autre s'est muée en chapeau-cache papier de WC; et encore, sous les coussins, les pantalons, les chichis, les étuis à lunettes et les fleurs ravissantes, cherchez la cravate...

## TROP SERRÉE

Mais on imagine ces dames à l'œuvre; couper, coudre et imaginer de nouveaux usages n'a pas comblé leur boulimie cravatée; elles ont satisfait leur appétit en remontant le cours de l'histoire, se retrouvant au premier et deuxième siècles devant des sortes de foulards entourant le cou, débusquant la collerette en dentelle au XVIe siècle, s'accrochant au jabot du XVIIe siècle et se pâmant devant le petit nœud du XIXe. C'est au XXe siècle qu'elles ont enfin retrouvé la cravate cause de tous leurs soucis et qui a suscité tant d'écrits, textes savants et traités scientifiques.

Cette histoire fut gaiement racontée lors du vernissage hier, tendant à faire oublier les risques encourus aux porteurs de cravates et dûment notifiés à même l'exposition. Avertissons les adeptes de cet attribut de l'élégance que selon l'étude très sérieuse d'une université de Washington, deux tiers des hommes serrent trop leur cravate et récoltent ainsi migraines, troubles de la vue et manque de souffle.



## Cravates en mutation

Pas de nœuds dans l'imagination des équipières de la B3A.

Pour tordre le cou à ces dangers, il faut aller voir les versions détournées de ces cravates suspectes, pour piquer des idées de bricolages et cadeaux, profiter de faire un tour à la Boutique, ou s'arrêter un peu à l'Accueil du Soleil, pour s'en jeter un... derrière la cravate. I.B.

● Boutique du 3e Age, rue de la Serre 67-69, exposition-vente mardi 17 novembre et mercredi 18 novembre, de 14 à 17 h 30; La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 14 à 17 h; l'Accueil du Soleil du lundi au vendredi de 14 à 17 h 30, excepté le jeudi.

## Rédaction

### LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

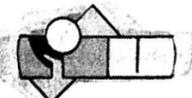
## BRÈVES

### Poursuites et faillites L'engorgement

Lieu rêvé pour les placements de personnel du Service cantonal de l'emploi, l'Office des poursuites et faillites ne chôme pas; il a ainsi accueilli 4 employés supplémentaires, placés pour un premier emploi, et atteint l'effectif maximum que peuvent contenir les locaux. Mais ces rangs renforcés ne réussiront pas à supprimer le retard accumulé par la progression vertigineuse des poursuites enregistrées depuis le début de l'année. Comparée à 1991, la situation à mi-novembre comptabilise déjà 4100 poursuites supplémentaires, sur un total annuel arrêté l'année dernière à environ 12.000 poursuites. Dans le secteur immobilier, 80 objets - immeubles locatifs, maisons familiales ou appartements - sont en suspend, quelques cas trouvant encore preneurs de gré à gré, sans mises aux enchères publiques. (ib)

### Steve Litsios

#### Le pin's de l'artiste



L'artiste peintre et sculpteur chaux-de-fonnier Steve Litsios a sorti son propre pin's, intitulé «Le Super héros au monocle». But de l'opération: financer l'achat de matériel. L'objet est tiré à 500 exemplaires en email dur et vendu 15 francs. Multicolore (vert, mauve, blanc, doré et noir), on peut se le procurer en téléphonant à son créateur, au (039) 23.11.72. (am - photo Leuenberger)

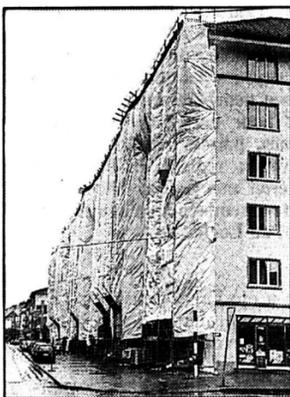
## AGENDA

### Animation aux BJ L'Heure du Conte

Les petits seront heureux, les Bibliothèques de jeunes se remettent à l'Heure du Conte. Ces moments de ravissement seront assurés par les conteurs et conteuses du Mouvement des aînés qui attendent tous les petits curieux de 6 à 10 ans. Le 1er mercredi de chaque mois, c'est à la BJ de Président-Wilson 32 et, le 3e mercredi, à la BJ de Ronde 9, chaque fois de 14 à 15 h. Le premier rendez-vous a lieu mercredi 19 novembre, à Ronde 9, à 14 heures. (ib)

## Réfection de façades

### Du rose sous l'emballage



Christo a passé par là, pourrait-on croire; l'artiste qui emballa les monuments et les ponts aurait pu signer l'énorme emballage des immeubles de l'avenue Léopold-Robert 132 à 138, en réfection depuis le mois de juin dernier.

Derrière les bâches depuis juin dernier, respectivement août pour la façade sud, les locataires apprécieront de revoir le soleil ces jours prochains,

l'ouest étant déjà dégagé. La proximité d'une rue à forte circulation a imposé cette impressionnante couverture.

D'une longueur de 107 m, ce pâté d'immeubles représente 4500 m<sup>2</sup> de façades à peindre que trois entreprises ravalent de belle manière. Propriété de l'Etat, ces maisons ont fait l'objet d'une réflexion quant à leur rafraîchissement.

Dans l'arc-en-ciel de couleurs qui animent la ville, cette belle rangée ne pouvait rester terne; une gamme de dégradés, menant du beige au rose soutenu a mis d'accord Etat et Service d'urbanisme, les peintres apportant leur savoir-faire dans les nuances.

Plus même, ces artisans ont eu quelque idée sur la manière de dynamiser cette grande surface, embrassée par le regard des piétons et des automobilistes et qui aura des interventions en blanc cassé et des barrières de balcon en vert bouteille. La surprise est imminente. (ib - Impar-Gerber)

## Vente-kermesse de la Mission italienne

### Un commerce plus équitable

La vente-kermesse de la Mission catholique italienne qui s'est déroulée, joyeusement, samedi et dimanche à Notre-Dame de la Paix, a ouvert ses portes au groupe «Magasins du monde».

Très animée, la manifestation a connu son lot de spectacles, de musique et de danse. Si l'objectif de telles rencontres est de passer des moments d'amitié avec les différentes composantes culturelles et linguistiques qui forment le tissu humain de la ville, il est aussi de constituer le «bas de laine» qui permettra à la mission de venir en aide aux démunis. Afin de réfléchir sur un commerce plus équitable entre les pays riches et les pays pauvres, qui appartiennent à ce que nous définissons hâtivement, le tiers monde, les organisateurs ont invité un groupe «Magasins du monde».

La kermesse se situait dans le contexte du 40e anniversaire de la Mission, fertile en événements culturels. La fin de l'année est riche encore de projets. Samedi 21 novembre, la «2e génération» présentera un diaporama, dès 20 h au Musée des beaux-arts du Locle. Dimanche 22 novembre, la mission recevra à La Chaux-de-Fonds, Mgr Antonio Cantanari, archevêque de Catanzaro et président du département «Migrantes» de la conférence épiscopale italienne.

Divers modes d'expression artistique de l'émigration dans les Montagnes seront présentés samedi 28 novembre, dès 20 h au Club 44. Samedi 5 décembre à la Salle de musique, le Chœur Cantabile et l'Orchestre symphonique neuchâtelois, dirigés par Georges-Henri Pantillon, interpréteront «I Lombardi alla crociata» de Verdi. D. de C.

## Association suisse des paralysés et Village Pestalozzi

# Donnez vos habits et textiles!

Les cornets de plastique ont été distribués dans les boîtes aux lettres, rappelant que voici venu le temps de la récolte d'habits et de textiles; son produit est destiné à l'Association suisse des paralysés et à la Fondation Village Pestalozzi. A La Chaux-de-Fonds et dans les environs, cette collecte a lieu vendredi 20 novembre, de 9 h à 15 h, par n'importe quel temps. Les associations collectrices se recommandent pour obtenir des

vêtements propres et qui peuvent encore être portés, pour dames, messieurs et enfants. Les linges de maison, rideaux et édredons sont aussi les bienvenus.

Les textiles et vêtements qui ne seraient plus portables sont recyclés. Rien ne se perd et le bénéfice net réalisé apporte quelques fonds aux associations. Ces dernières ont pu ainsi construire des centres d'habitation et de

travail pour handicapés physiques. En fin de compte, cette entraide active vise à une intégration économique et sociale des handicapés, en leur apportant l'indépendance et l'autonomie dans la solutions de leurs problèmes; elle favorise indirectement la compréhension entre le monde valide et celui souffrant de handicaps.

Pour marquer sa générosité, il suffit donc de déposer le sac

rempli d'habits ou de textiles sur le trottoir ou au bord de la route, cela avant 9 heures vendredi 20 novembre.

Le rayon de ramassage s'étend jusqu'au Reymond et au Bas-Monsieur, englobant Les Planchettes, Les Bulles, La Sombaille, Les Grandes-Crosettes, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Plaines, Le Dazenet, La Cibourg, Le Bas-Monsieur. (comm-imp)

## Louis Erard et Fils Faillite et licenciements

Prononcée le 26 octobre dernier, la faillite de la fabrique d'horlogerie Louis Erard & Fils s'accompagne de la perte d'une vingtaine d'emplois. Scénario devenu habituel, les banquiers ont coupé les crédits à cette entreprise qui a connu, à fin 1991, des déboires avec ses marchés du Moyen-Orient et du Sud-Est asiatique. Points positifs, les employés qualifiés ont retrouvé du travail et des intérêts se manifestent pour reprendre la marque.

L'heure est aux inventaires et on ne connaît pas encore la masse financière engagée dans la faillite. Cette maison a connu des difficultés depuis plusieurs mois et, se retournant sur le marché européen, avait vu son carnet de commandes se regarnir. Mais les liquidités ont manqué pour se réapprovisionner en fournitures afin d'engager une nouvelle production. Bien introduite auparavant dans la sous-traitance de haut de gamme, l'entreprise Louis Erard S.A. avait cherché, ces dernières années, à implanter sa propre marque, augmentant son effectif jusqu'à 45 personnes.

A la mise en faillite, il restait une vingtaine d'employés dans l'entreprise, dont quelques-uns, qualifiés, ont retrouvé rapidement un emploi, les autres étant inscrits au chômage depuis le 27 octobre. «Avec la trempe propre aux vieux horlogers», souligne-t-on à l'Office du chômage, les patrons ont tout mis en œuvre pour que cet épilogue tragique affecte le moins possible le personnel; la demande d'insolvabilité, déposée sans délai, a permis de verser l'acompte légal de 70% sur le salaire du mois d'octobre.

Ces jours-ci, des pourparlers sont engagés avec des intéressés pour une éventuelle reprise de la marque, qui jouit d'une bonne réputation; et confie Paul Erard «avec ou sans moi, je souhaite que ça continue». (ib)

## Bikini Test

### Eprouvant pour les nerfs

Inclassable pour les uns, purement insoutenable pour les autres, la musique proposée samedi soir par les Genevois de Goz of Kermeur n'entraîne en tout cas pas dans le format rock. Contrebasse multi-formes, guitare minimale et répétitive, vocaux gutturaux, structures désintéressées: bigre! Que penser de tout cela? L'opinion des uns: «Quelle technique! Très intéressant! C'est très, très fort!». Celle des autres: «Onanisme! N'importe quoi! Prise de tête pour pseudo-intellos». (mam)

## NAISSANCE

ALAN

est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

**CÉLINE**

le 15 novembre 1992

Famille

Jean-Daniel et Martine  
TREUTHARDT - BRUNNER  
Grand-Rue 19 2616 Renan

Maternité de l'Hôpital  
de Saint-Imier

6-524189

Le Locle: nouvel autocar et nouveau toit

# Double événement aux ALL

**Présentation officielle, hier, des nouveaux locaux des ALL (Autobus Le Locle S.A.) maintenant installés au numéro 14 de la Jambe-Ducommun, suite à leur récent déplacement depuis les anciens abattoirs de la rue des Carabiniers. Ce fut également l'occasion de découvrir la dernière acquisition des transporteurs loclois: un luxueux «Setra» équipé d'un moteur Mercedes, d'une capacité de 50 places, destiné uniquement aux excursions. Il enrichit le parc à véhicules des ALL qui comprend sept gros engins.**

confort des chauffeurs que celui pour des utilisateurs.

Il s'est souvenu des vieux bus à trois essieux et de l'antique FBW «old timer» 1947 racheté aux PTT qui serait à ce jour objet de collection. Autant de lourds véhicules qui ne pourraient plus correspondre aux exigences actuelles.

En présence du président du Conseil général, Claude Vermot, le conseiller communal Remy Cosandey a rappelé l'opportunité qui s'était présentée, pour les ALL, de s'installer dans de nouveaux locaux, délaissant ceux, désuets, de la rue des Carabiniers. Les garages, sis dans la zone industrielle, ont fière allure. Ils permettent au personnel de travailler dans de bien meilleures conditions. D'abord parce qu'ils peuvent abriter sans difficulté les sept véhicules de la «flotte» des ALL. Ensuite ils offrent de bien meilleures conditions pour les travaux d'entretien (graissage, vidange, contrôles ou nettoyages de chassis).

C'est par le menu, et en démontrant ces avantages que le responsable des ALL, Jean-Paul Pellaton, a fait le tour de ses nouvelles infrastructures dont le coût s'est élevé à 785.000 francs. Cette somme comprend non seulement l'achat des garages - initialement érigés par une entreprise d'autocars dont la raison sociale a disparu de la place du Locle - mais également le réaménagement rationnel des locaux et l'installation d'un système de ventilation efficace ainsi que le goudronnage de l'entrée



Le nouveau garage des ALL

L'ensemble des véhicules réunis à l'occasion de cette double présentation officielle. (Impar-Perrin)

des lieux et le «coulage» d'une nouvelle dalle intérieure du sol.

## RIEN À ENVIER

Avec son nouvel autocar Setra équipé de WC et d'un bar, les ALL du Locle entendent solidement se profiler sur le marché des excursions. «Ce véhicule de 50 places soutient parfaitement la comparaison avec la concurrence» explique M. Cosandey, qui entend «vendre» ce «pro-

duit» aux sociétés locales lors de leurs déplacements.

«Pourquoi chercher ailleurs ce que nous pouvons offrir ici?» demande-t-il. Il est certain que cet autocar complète solidement la «flotte» de véhicules lourds dont disposent les ALL. Tous, à l'exception d'un engin mixte de 20 places, sont à vocation urbaine. Mais confortables malgré tout, car complètement tous remis au goût du jour et aux exi-

gences de confort actuelles. Même le plus ancien, de 1979, accuse 300.000 kilomètres, est en parfait état de marche.

L'ancêtre (pas en âge, mais selon son compteur) accuse joliment près de 480.000 kilomètres. Même s'il ne sort qu'occasionnellement de «sa réserve», il tourne toujours comme une horloge. Quoi de plus normal dans une région comme la nôtre... (jcp)

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## AGENDA

### Camps de ski de l'Ecole primaire

#### Les dates sont connues

Les dates des camps d'hiver de l'Ecole primaire du Locle ouverts aux élèves du 5e degré sont connues. Le premier aura lieu du 18 au 23 mars et le second du 15 au 20 mars. Tous deux seront dirigés par l'instituteur Jean-Claude Marguet et auront comme lieu de base le chalet des «Diablotins» aux Collons en Valais. Les pistes formidables conviennent aussi bien aux débutants qu'aux skieurs émérites. A cet effet les parents des enfants concernés seront invités à des séances d'information où ils recevront d'amples renseignements relatifs à ce déplacement valaisan au cours duquel leurs enfants seront encadrés par des moniteurs confirmés. (Imp)

### Blues à La Chaux-du-Milieu Harmonica J.C. & the Black Cats

Vendredi 20 novembre dès 22 h 30, le Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu présente «Harmonica J.C. & the Black Cats». Ou l'esprit du blues, vrai de vrai. Un style influencé par le Chicago blues des années 50 avec quelques incursions du côté de la Louisiane. Le groupe se compose de Jean-Claude Bovard, chant, harmonica, guitare; Philippe Coudougnan, chant, guitare; Yves Hausermann, basse électrique; et Fred Buri, batterie. (Imp)

### Club des loisirs Des contes et des conteurs

Les membres du Club des loisirs du Locle pourront entendre un exposé sur les contes, jeudi 19 novembre à 14 h 30 au Musée. Un thème présenté par trois conteurs de la région dont Mme Fernande Nordmann de La Chaux-de-Fonds. (Imp)

### La Résidence

#### Concert de Gilbert Schwab

L'accordéoniste loclois Gilbert Schwab, auteur-compositeur-interprète dont la réputation a dépassé depuis longtemps les frontières du canton, donnera un concert à la Résidence, Billodes 40, mercredi 18 novembre à 15 heures. Ce concert est destiné non seulement aux pensionnaires, mais à tous leurs parents et amis. (Imp)

Les anciens élèves du Cerneux se retrouvent

## Retour aux sources

Il était une fois, dans un passé encore très proche, un préau d'école où de la première classe à la neuvième, des élèves par dizaines s'éclataient dans le joyeux brouhaha des récréations. Voici les années 1940-1960, une époque où les familles villageoises comptent très souvent plus de trois enfants, sans oublier la présence des familles des douaniers du Gardot.

Au vu des circonstances, une fois études et apprentissage ter-

minés, une grande majorité des enfants du Cerneux-Péguignot se sont dispersés en Suisse, en France, voire aux Etats-Unis.

Le temps de quelques heures, un brin de nostalgie aidant, plus de 80 de ces élèves, nés entre 1937 et 1953, se sont retrouvés en compagnie de leurs institutrices et institutrices sur les lieux de leur enfance.

Sous la houlette de M. Maurice Pochon, animateur de la

rencontre, cette journée de retrouvailles fut pleine de surprises et de découvertes: des salles de classes rénovées, une maison communale polyvalente, une église restaurée et un poste de douane endimanché... sans douaniers.

Apéro, dîner, souper pour les uns, discours, anecdotes, souvenirs: un dimanche d'automne que les participants ne sont pas prêts d'oublier. (cl)



Avec un brin de nostalgie.

Ecole pas encore tout à fait finie!

(Privée)

Club de pétanque Col-des-Roches-Le Locle

## Nouveau président

Le club de pétanque Col-des-Roches - Le Locle a tenu dernièrement ses assises annuelles. Le président en fonction Jean-Pierre Gardet a relevé que dans les concours le taux de participation était en hausse. Voici quelques résultats:

Championnat cantonal tête à tête seniors: champion, J.-D. Arnoux; 4e, Armando Nese; 5e, P.-A. Arnoux; 6e, L. Salvi

Championnat cantonal vétérans: vice-champion, P. Garin.

Championnat cantonal triplétes: 3e place, G. Couriat, A. Nese, R. Salvi

Coupe neuchâteloise: 3e place, J. Bugada, J.-P. Gardet, P. Garin.

Le comité actuel étant démissionnaire, il était temps de remercier Jean-Pierre Gardet pour le bon travail effectué ces dernières années: aménagement d'un boulodrome, rentabilité du club, augmentation de concours, etc.

Un nouveau comité de 9 personnes s'est proposé par écrit à l'assemblée.

Elus à la majorité pour une année, les personnes sous-mentionnées garantissent la continuité du club et du boulodrome: président, E. Bartier; vice-président, A. Talet; secrétaire, G. Perrenoud; caissier, R. Andri; assesseurs, J.-D. Arnoux, P.-A. Arnoux, M. Courvoisier, G. Salodini, L. Salvi. (sp)

Réunion des commissions du feu et des pompiers

## Contrôles importants

Chaque année à pareille époque, à l'initiative du Département des travaux publics et de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI), les commissions de police du feu et les corps des sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâteloises se réunissent pour parler de leurs problèmes, pour s'informer sur de nouveaux règlements et sur le matériel mis à leur disposition. Cette assemblée a eu lieu récemment au Locle.

Elle a été l'occasion pour l'expert cantonal, Pierre-Alain Kunz, d'évoquer les plus importants sinistres de l'année en cours et de rappeler l'importance des visites de bâtiments (réalisées par les commissions de police du feu de chaque commune), afin de contrôler les chauffages, les garages, les caves, les combles, les installations électriques, les cheminées de salon, les cuisines... Bref, tous les endroits pouvant comporter des risques d'incendie.

A ce propos, un commissaire a dit que «ce genre de visite n'était pas facile à faire; surtout que nous ne sommes pas des ex-

perts en la matière. Heureusement que les ramoneurs effectuent une bonne partie du travail». «Les communes doivent assumer certaines responsabilités et l'ECAI n'a pas la possibilité, ni les moyens de se substituer à elles. En fait, il ne s'agit pas de faire la police, dans le sens policier du terme, mais d'être diplomate et d'essayer de convaincre les gens de la nécessité de tels contrôles. Il ne faut cependant pas s'acharner. En cas de difficultés majeures, nous sommes là pour vous aider», a répondu M. Kunz.

En 1991, l'effectif des soldats du feu était de 437 pour le district du Locle et de 354 pour celui de La Chaux-de-Fonds. Les interventions se sont chiffrées comme suit: 65 au Locle, 10 aux Brenets, une au Cerneux-Péguignot, 2 à La Brévine, 6 à La Chaux-du-Milieu, 6 aux Ponts-de-Martel, 3 à Brot-Plamboz, 158 à La Chaux-de-Fonds et 4 à La Sagne.

La séance s'est terminée par une collation offerte par le Conseil communal du Locle. La prochaine est d'ores et déjà programmée au 11 novembre 1993 à La Brévine. (paf)

## SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE  
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES  
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE  
Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE  
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE  
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL  
☎ 34 11 44.

## AVIS URGENT

Pour une entreprise de réputation mondiale, nous recherchons une

### TÉLÉPHONISTE

expérimentée sur centrale de + de 15 lignes.  
Langues: français, allemand, anglais parlés.

**PARTNER JOB**  
Tél. 039/23 22 88

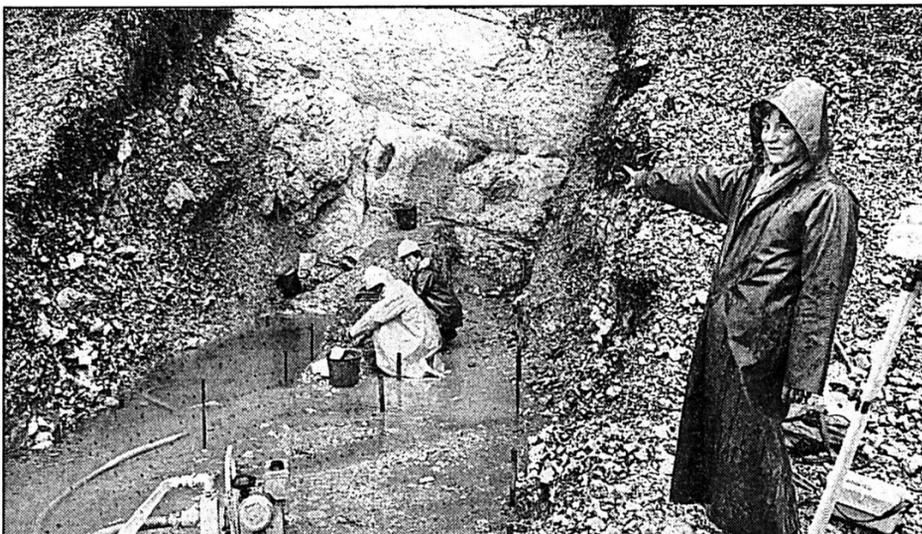
470-178



Recherches archéologiques de Christophe Cupillard

# La préhistoire et le val de Morteau

Contrairement à ce qu'on a longtemps entendu, les premières traces de vie dans le val de Morteau ne remontent pas au XIe siècle mais à 12.000 ans. C'est entre autres ce que Christophe Cupillard, ingénieur en archéologie, qui fouille depuis plusieurs années à Villers-le-Lac, est venu dire à la centaine de personnes présentes à sa conférence, à l'invitation de l'Association «Traditions et culture du quartier du Lac».



Christophe Cupillard et son équipe en pleine fouille

Pour ajouter le chapitre préhistoire à l'histoire du val de Morteau. (Impar-Prêtre-a)

Agrémentant son exposé de diapositives sur les sites fouillés du val de Morteau, M. Cupillard a fait revivre avec talent ces temps reculés et nos lointains ancêtres. «Tout a commencé il y a 20.000 ans par un formidable éboulement au Saut-du-Doubs, qui a formé un barrage et donc un lac qui s'étendait jusqu'à Remonot».

Photos prises d'avion à l'appui, Christophe Cupillard a retracé le décor du val de Morteau 10.000 ans avant J.C. C'est jus-

tement l'époque à laquelle apparaissent les premiers hommes. Nos ancêtres vivaient de pêche, de chasse et de cueillette. Le gibier était le même qu'aujourd'hui: cerfs, sangliers, chamois, mais aussi aurochs, bisons, loups, élans et ours bruns. Les preuves de cette présence ont été mises au jour au Col-des-Roches et au lieu-dit «La Roche qui boit», sur le tracé de la future route des Microtechniques

qui a fait l'objet d'une fouille scientifique par Christophe Cupillard.

## LA ROCHE AUX PÊCHEURS

Après une absence de 3500 ans environ, l'homme réapparaît et s'installe en plein air, car il faisait plus chaud qu'aujourd'hui et la limite des forêts de chênes atteignait 1100 mètres d'altitude.

Le site de la «Roche aux pê-

cheurs» situé à l'entrée des bassins du Doubs, juste en face des Brenets, avait été fouillé par un lieutenant de douanes dénommé Chapuis, qui avait découvert des outils microlithiques, des silex, des ossements, de petits bijoux et des restes de céramique. Christophe Cupillard et son équipe ont repris les fouilles l'année dernière et les continueront dans les trois années à venir pour essayer de comprendre les

différentes phases du peuplement du val de Morteau.

## TOURNÉS VERS LA SUISSE

L'archéologue émet certaines hypothèses: «Profitant d'une période de réchauffement, des chasseurs-cueilleurs s'installent à la Roche aux pêcheurs vers 6000 ans avant J.C. Il y attrapent le loup, l'ours, le cerf... Ces gens sont remplacés par des agriculteurs-éleveurs du néolithique, vers 4500 ans avant J.C., qui continuent de chasser».

Pour Christophe Cupillard, les découvertes faites à Villers-le-Lac, notamment les morceaux de céramique, présentent une analogie certaine avec celles rencontrées sur les bords des lacs suisses. La trouvaille d'outils en cristal de roche (inexistants dans le Jura) laisse supposer que ces chasseurs-pêcheurs communiquaient et échangeaient avec la région alpine, le Valais en particulier, et même avec la Méditerranée, pour preuve un coquillage percé retrouvé dans les fouilles.

Vers les années 2000 avant J.C., le climat se détériore, la région va être progressivement abandonnée. La forêt actuelle s'y installe. Il faudra attendre alors le début du Moyen Age pour retrouver des signes de vie. Mais cette histoire-là est connue, Christophe Cupillard y a dorénavant ajouté un chapitre: celui de la préhistoire. (rv)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE  
Philippe JECHOUX  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY

## BRÈVES

### Elevage

#### Montbéliardes en Tchécoslovaquie

Une délégation tchécoslovaque arrive aujourd'hui en Franche-Comté pour sélectionner les quelque 240 génisses achetées auprès de Coopex - Montbéliarde. C'est la première fois de leur histoire que des vaches de race montbéliarde s'approprient à investir les ex-pays de l'Est. La race comtoise est déjà implantée de longue date par contre au Maghreb.

### Morteau

#### Cars évacués

Ce matin à 8 h, à l'arrivée des cars desservant le collège de Morteau, la prévention routière organise une opération d'évacuation surprise des autobus. Un exercice destiné à distribuer les consignes à respecter en cas d'accident dans les transports en commun. (pr.a)

## TAPIS VERT

### Tirage du 16 novembre

Valet de pique  
Huit de cœur  
Valet de carreau  
Huit de trèfle

## Incendie aux Sorbiers à Villers-le-Lac

# Le pyromane récidive

Le pyromane a récidivé dimanche soir à Villers-le-Lac, après avoir allumé simultanément quatre foyers dans les cages d'escalier de l'immeuble en début de matinée.

Les habitants de cette résidence de cinq étages étaient à peine remis de leurs émotions que la sirène retentissait à nouveau dimanche soir vers 20 h. Un nouveau feu était découvert en effet par des locataires au niveau des sous-sols de la cage d'escaliers No 2. Un agglomérat de poubelles et de cageots avait servi de combustible. A l'arrivée des pompiers, les locataires avaient circonscrit l'extension du foyer.

Pour les gendarmes de Morteau, il n'y a désormais plus l'ombre d'un doute: ces cinq in-

cidies survenus en 12 heures dans ce bâtiment sont bien d'origine criminelle. Le pyromane aurait même été aperçu dans sa fuite. Toutefois, «son signalement est très vague», reconnaissent les enquêteurs épaulés par l'équipe de recherche de la gendarmerie de Pontarlier.

Hier en fin d'après-midi, les habitants du quartier s'accordaient à dire que l'incendiaire «pourrait être quelqu'un du bloc». Cet immeuble est surtout occupé par des frontaliers, des infirmières et des étrangers. Quant au mobile du pyromane, il est aussi imprécis que son signalement. Règlement de comptes dans un litige de voisinage, de méurs ou tout simplement l'œuvre d'un désaxé: la question reste posée.

A posteriori, les pompiers de Villers-le-Lac ne peuvent s'empêcher de faire le rapprochement entre ce qui s'est passé dimanche et «de feu très important» survenu dans ce même immeuble au printemps dernier. «Les gens vont redoubler de vigilance, signale Jean Hirschy, chef du corps de district des sapeurs-pompiers.

Les locataires s'approprient hier soir à passer une nuit blanche et de veille au cas où. Dimanche matin, lors de la première alerte, les pompiers avaient dû recourir à la grande échelle pour évacuer une quinzaine de personnes. Pour l'instant, les incendies n'ont fait que des dégâts dans les sous-sols et les caves, mais demain? C'est bien ce qui inquiète élus, gendarmes et habitants. (pr.a)

## Ski-Club de Damprichard:

# Effectif en chute libre

Maurice Mettez, président du Ski-Club de Damprichard, s'est inquiété samedi en assemblée générale de la chute vertigineuse des adhérents. «Nous ne sommes plus que 16 contre 30 il y a quelques années». L'école de ski de fond est quasi-moribonde. Elle ne réunit plus que trois espoirs (François Guenot, Sylvain Lambert et Romuald Viennet), entraînés par les frères Alain et Olivier Gros Lambert. Si l'usure du bénévolat explique en partie cette désaffection, le manque de neige y est pour beaucoup. La pénurie de poudre blanche a porté un coup évident au moral des skieurs.

En dépit de ces difficultés conjoncturelles, les travaux d'extension du chalet du ski sont sur la bonne voie. Au rez-de-chaussée, le garage où est remis le dèmeur du SIVOM est termi-

né. A l'étage, l'extension sur 55 m<sup>2</sup> a permis d'ouvrir deux nouveaux dortoirs de 14 lits, et une salle de réfectoire de 80 places est en cours de finition.

L'objectif du ski-club est évidemment d'offrir, avec le soutien financier du SIVOM, du Conseil général, du Conseil régional et de la municipalité, davantage de confort aux skieurs de fond. L'augmentation de la capacité d'accueil permettra par ailleurs d'ouvrir pour la deuxième saison consécutive, et dans de meilleures conditions, le gîte aux classes de neige du pays de Montbéliard.

Faisons confiance à Etienne Tatu, gérant et à Robert Panizza, son adjoint qui nous ont assuré d'une grosse livraison de neige dans les jours qui viennent! (pr.a)



## Temple du Locle

Dimanche  
22 novembre 1992 à 17 heures  
AMIS DES CONCERTS D'ORGUE DU LOCLE

## Concert trois trompettes et orgue

Patrick Lehmann  
Pierre-Alain Monot  
Vincent Pellet

} trompettistes

Robert Märki } organiste

157-800318

Avec les œuvres de:

Gabrieli, Lassus, Frescobaldi,  
Britten, Ducommun, Zbinden,  
Bach, Telemann

Entrée libre

Collecte vivement recommandée

## OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

### ENCHÈRES PUBLIQUES

(véhicules à moteur)

Le mercredi 25 novembre 1992, à 11 heures, devant la fabrique de chocolat Klaus, rue Klaus 12, au Locle, l'Office des Faillites du Locle procédera à la vente aux enchères publiques de véhicules à moteur appartenant à des tiers, à savoir:

- 1 voiture de tourisme «NISSAN» 300 ZX, première mise en circulation 18.5.87 (non expertisée), environ 38000 km.
- 1 voiture de livraison «TOYOTA HIACE», première mise en circulation 1.6.79 (non expertisée), environ 86000 km.
- 1 voiture de tourisme «NISSAN PATROL» 4WD, première mise en circulation 13.6.88 (non expertisée) environ 83500 km, équipée d'une planche à neige avec moteur.

La vente aura lieu au comptant, sans aucune garantie, au plus offrant et dernier enchérisseur, conformément à la L.P. Visite dès 10 h 30.

OFFICE DES FAILLITES LE LOCLE  
Le préposé: R. Dubois

157-14005

## VW GOLF CHAMPION

gris métallisé, 42000 km, 1989,  
crochet d'attelage, 3 portes.  
Fr. 13800.-

Garage des Brenets, K. Winkler  
☎ 039/32 16 16 157-14025

A vendre aux Breuleux

## immeuble commercial et locatif

comprenant 2 appartements  
de 4 1/2 pièces et 1 local de vente.

Ecrire sous chiffre S 132-730500 à  
Publicitas, case postale 2054,  
2302 La Chau-de-Fonds 2.

4x4

## IMMOBILIER

A louer à Saint-Imier  
appartement de 4 pièces  
Cuisine agencée.  
Hadom Automaten, 3052 Zollikofen,  
☎ 031/911 25 07 6-3707

A louer  
Primevères 22 au Locle  
dans quartier calme avec ensoleillement privilégié

## magnifiques duplex (4 1/2 pièces) entièrement neufs

avec cuisine agencée,  
W.-C., salle de bains, cave.  
Libres: tout de suite  
ou à convenir.  
☎ 039/23 26 55  
(heures de bureau) 132-12083

## GASTRONOMIE

### RESTAURANT PIZZERIA

FRASCATI  
Rue des Envers LE LOCLE ☎ 039/31 31 41

Fondue chinoise Fr. 24.- à gogo  
Fondue bourguignonne Fr. 26.- à gogo

Réservez votre table

Fermé le lundi  
Rue des Envers, Le Locle, ☎ 039/31 31 41 157-14059

Solution du mot mystère  
CHEVALIER

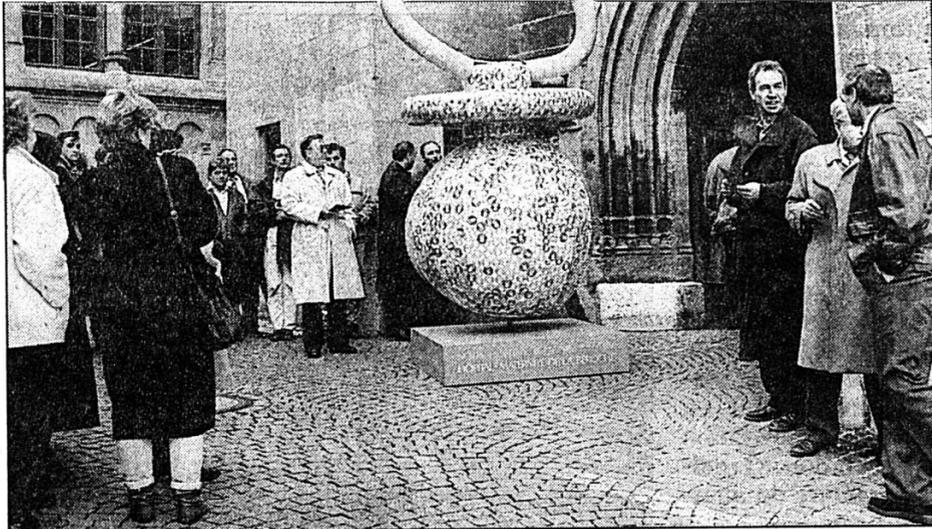
L'annonce, reflet vivant du marché

Budget cantonal pour 1993: première approche positive

# Une fermeté ovationnée...

A l'issue de la première journée consacrée à l'examen du budget d'Etat pour 1993, on sait déjà que le déficit programmé sera largement inférieur à 74 millions puisque six des huit mesures destinées à ramener le déficit ont été approuvées hier. Mais un gros morceau reste à avaler ce matin, celui de la réorganisation scolaire...

Compte-rendu  
Mario SESSA



## Planification hospitalière cantonale

Hier après-midi au Château, à l'ouverture de la session du Grand Conseil, les députés ont reçu un papillon de protestation contre le projet de planification hospitalière qu'ils devront traiter. Il «accompagnait» la lolette géante de l'hôpital-maternité de La Béroche sur laquelle les habitants de la région avaient collé, à trois mille exemplaires: «Notre hôpital: je l'aime, je le dis»...

Au nom du groupe radical cette fois, D. Burkhalter a brisé une lance en faveur du traité EEE, estimant que cet accord était une chance à saisir pour le canton, un moyen de secouer le marasme et de provoquer de nouvelles richesses.

## COURAGE

S'exprimant au titre de rapporteur puis de porte-parole du groupe socialiste, Jean-Pierre

Tritten a relevé le courage de l'Exécutif cantonal qui a osé poser des choix clairs et donner une nouvelle dimension à la solidarité: «Si on partage la réflexion économique et que l'on apprécie l'absence de réduction linéaire des subventions, laissant ainsi aux communes le temps d'alléger leurs charges dans les prochains exercices, on ne saurait accepter des mesures qui remettraient en cause une politique sociale plus que nécessaire»

«Pour donner, il faut des moyens et si la limitation des dépenses implique des choix, l'augmentation des revenus ne peut passer que par la fiscalité, un sujet sensible.» Et le député de demander à l'Etat qu'il pourchasse avec assiduité la fraude fiscale et garantisse ainsi l'égalité du citoyen devant l'impôt.

Autre ton pour Alain Brin-golf qui s'est exprimé au nom d'une partie du groupe des petits partis, ceux qui ne voteront pas

le budget! Si, au plan des efforts consentis, le Conseil d'Etat a cherché à maîtriser la situation, ce sont des considérations politiques qui l'amèneront à ne pas appuyer ce budget, «car on ne discerne aucune volonté d'analyser en profondeur les causes de la crise». Selon le député, l'Etat doit trouver ses moyens financiers dans la fiscalité qui seule tient compte de la situation sociale des gens. Quant aux huit mesures de réduction du déficit proposées par l'Etat, «ce sont des mesures immédiates, de gestion, qui joueront leur rôle certes, mais qui ne démocratiseront pas l'économie».

## RÉVOLUTION

On redescendra sur terre avec Jean-Marc Nydegger, s'exprimant au nom du groupe libéral-PPN. Un groupe qui n'acceptera le budget que si les mesures correctrices prises sont conséquentes: «Réclamons une révolution culturelle de l'Etat par un réexamen de chaque service et de chaque prestation! Nous sommes tous des passagers clandestins des services publics que nous consommons sans vouloir les payer...»

Représentant l'aile favorable au budget du groupe des petits partis, Christian Piguet a évoqué cette généralité qui veut que l'on refuse tout bénéfice à l'Etat, ou à une collectivité publique, lorsque tout va bien, alors que l'on s'étonne de leurs déficits lorsque tout va mal.

Soulignant, à son tour, le courage de l'Etat qui s'est refusé à reporter ses difficultés sur les autres, il dressera l'inventaire de mesures qu'il aurait bien voulu voir prises en compte, comme la réduction des investissements routiers ou de ceux réalisés dans le tourisme «qui n'est pas une tâche fondamentale de l'Etat», demandant également un moratoire sur la Protection civile.

Plus combatif encore, Hugues Wülser (GPP) a estimé que les mesures du gouvernement n'auraient d'effets qu'à court terme et qu'elles étaient, surtout, une attaque en règle des secteurs où la gauche a placé ses valeurs, tels les transports publics ou la formation; un recul social qui ne permettra même pas d'échapper à une hausse de la fiscalité en 1993-94 lorsque l'on ne sera plus en période électorale!

## «Pas de société à deux vitesses»

Dans son intervention, le grand argentier du canton, Francis Matthey, a insisté sur le fait essentiel que le budget avait été élaboré par un Conseil d'Etat animé par le souci de ne pas créer une société à deux vitesses dans le canton.

Il a aussi évoqué la période de forte croissance qui avait engendré une «dynamique des dépenses» sans que personne ne se soucie de savoir s'il serait possible de les financer dans la durée, même en sachant que l'ensemble des engagements confiés à l'Etat était énorme. Mais, il est vrai que la politique fiscale du canton tenait compte du marché immobilier, un juteux apport au travers des lods et de l'impôt sur la revente, des recettes qui aujourd'hui ont chuté de manière vertigineuse.

Et de rappeler que 80% des investissements sont allés à deux secteurs: les travaux publics et à la formation.

«On a besoin de cohésion dans le canton et les bonnes économies ne sont plus celles des autres. L'Etat n'est ni une entreprise privée, ni une famille, il a des responsabilités publiques incontournables. Le peuple exige de la rigueur, il faut dès lors une ferme volonté pour maintenir les dépenses publiques, de l'ambition pour conserver un canton fort et solidaire afin que Neuchâtel reste fidèle à sa capacité de surmonter les crises dans la détermination, l'effort et l'ouverture!»

Un discours de combat qui, fait rarissime, a été ovationné par les députés!

## Amélioration financière de l'Etat

# Six projets entérinés

Avant d'examiner par le détail le contenu du budget par départements, les députés ont eu la lourde tâche de se prononcer sur le train de mesures qui leur était soumis afin de faire passer le déficit prévisible de 74 à 58 millions. Hier, six des huit points du projet ont passé la rampe.

Sur le fond, la majorité du groupe libéral-ppn était en faveur de l'acceptation du «paquet», un redimensionnement gage d'avenir qui implique tout le canton de manière équitable, sauf le Val-de-Travers avec la question du Gymnase de Fleurier, sujet qui divise le groupe, dira Henry-Peter Gaze.

Pour le radical Pierre-Alain Storrer, le rapport est exceptionnel pour une situation qui l'est aussi et si les mesures sont parfois lourdes, le tout est rédigé de manière soigneusement pesée et équilibrée, «mattheyiste» dira le député, pour que l'on soit obligé de les accepter les huit en cœur...

Les radicaux sont favorables au rapport, à l'exception de ceux du vallon sur la question de la

fermeture du Gymnase de Fleurier, mais le groupe estime l'idée de ramener à trois ans les études dans les Ecoles de commerce difficilement réalisable en peu de temps. Les deux autres groupes ne prendront la parole que lors du passage en revue des divers décrets et projets de loi dont voici l'essentiel:

● **Plafonnement temporaire de la compensation de renchérissement.** - Pour les exercices 1993 et 94, le personnel de l'Etat verra l'adaptation au coût de la vie suspendue, à l'exception des salaires en-dessous de 70.000 francs. Dès 1995, le renchérissement sera à nouveau accordé en tenant compte des indices mis entre parenthèses. Au vote, les députés ont accepté la mesure par 99 voix, elle devrait permettre de économies de 3,5 à 5 mios par an.

● **Caisse de pensions de l'Etat.** - Pour les années 1993 et 94, les députés ont accepté, par 101 voix, que la caisse de pensions de l'Etat prenne en charge la totalité, et non la moitié, de l'adaptation au renchérissement des prestations de la caisse. Une

opération qui devrait économiser 5 à 6 mios.

● **Allocations des travailleurs agricoles.** - A titre temporaire toujours, c'est par 98 voix que le Grand Conseil a admis que la contribution cantonale aux allocations familiales des travailleurs agricoles soit mise à la charge du Fonds de réserve pour allocations familiales en faveur des travailleurs indépendants de l'agriculture et de la viticulture. Une économie de 700.000 francs.

● **Assurance contre la grêle.** - Pour économiser environ 220.000 francs par an, l'Etat a demandé à suspendre pendant deux ans sa contribution au paiement des primes d'assurances contre la grêle versé par les viticulteurs. En échange de cette rupture de subvention, l'Etat a décidé d'assurer ses propres vignes contre la grêle auprès de l'assurance qui fonctionne comme une mutuelle. Malgré un baroud d'honneur du lobby vigneron, la proposition a été approuvée par 94 voix.

● **Primes d'assurances-maladie.** - Dossier plus pointu, la révision de la loi sur les contribu-

tions directes visant à ne plus autoriser la défalcation intégrale des primes versées par les contribuables au titre de l'assurance-maladie a été facilement acquiescées.

C'est par 100 voix contre une que les députés ont décidé d'autoriser une défalcation maximum de 1800 francs par personne, ou 3600 par couples, ainsi que 700 francs par enfants, ce qui devrait permettre à 70% des contribuables du canton de défalquer intégralement leurs primes. La part des primes non-obligatoire (privée ou semi-privée) est désormais considérée comme une dépense volontaire. Economies envisagées, trois mios.

● **Publication d'actes officiels.** - Elément technique, par 100 voix, les députés ont autorisé l'Exécutif à ne plus éditer systématiquement tous les textes officiels. Economies: 100.000 francs.

En l'absence forcée, hier, du chef du département de l'Instruction publique le délicat dossier des économies scolaires sera traité aujourd'hui...

## Elections judiciaires Politisées...

En ouverture de séance, les députés ont procédé, au bulletin secret, à deux élections judiciaires. Il n'a fallu qu'un tour de scrutin pour élire le successeur à Jean-Louis Duvanel, président du Tribunal du district du Locle, en la personne de Jean-Denis Roulet qui a obtenu 54 voix contre 52 à Jean Oesch qui avait pourtant la faveur de la cote. Deux autres candidats n'ont pas obtenu de voix. C'est encore au premier tour que Cyril Thiébaud est devenu président du Tribunal de district de Boudry avec 55 voix contre 53 à Daniel Huguenin et aucune aux deux autres candidats en lice. Ces élections confirment un fait de législature: la majorité libérale-radical du Grand Conseil plébiscite systématiquement «son» candidat sans se soucier d'équilibre dans la représentativité politique des magistrats...

## Rapports oraux

### On avance

Sept commissions ont fait mention de leurs travaux. On signalera que celle chargée d'examiner le projet de loi sur les établissements publics a décidé de proposer diverses variantes de fixation du prix des patentes avec un taux dégressif et une prime de base. La commission qui se penche sur la loi de santé a déjà adopté un tiers des articles, butant sur celui consacré à l'éthique. La commission «Europe» signale que sa tâche d'information a pris la forme d'une brochure distribuée avec le fascicule de la Chancellerie fédérale et que l'adaptation du droit neuchâtelois fait l'objet d'une synthèse. Quant à la commission chargée de la formation professionnelle, elle livrera son rapport sur le bac professionnel et l'Ecole technique de Couvet dans quelques jours.

## Pétitions

### Fausse note

Un groupe d'étudiants neuchâtelois a transmis une pétition au Grand Conseil pour se plaindre des mesures d'austérité prises dans le domaine de l'Instruction publique, notamment de l'Université. Or, la Commission des pétitions et grâces n'est pas entrée en matière face à la légèreté des pétitionnaires qui, non seulement ne sont pas venus défendre leur pétition face à la commission, mais n'ont pas fait parvenir, à ce jour, les 339 signatures promises...

## Hôpitaux: initiative en attente

Normalement inscrit au menu de la présente session du Grand Conseil, le dossier de la planification hospitalière 1992 sera, dans le meilleur des cas, renvoyé en commission ou, au pire, à une prochaine session. Plusieurs députés ont en effet officiellement annoncé hier qu'ils déposeraient des amendements et d'autres types d'interventions qui devront obligatoirement être examinés par une commission du Grand Conseil.

Hier encore, au travers d'un communiqué, le Comité d'initiative «pour des soins hospitaliers proches de la population», en fait les défenseurs du maintien des trois hôpitaux régionaux menacés de disparition (Le Locle, La Béroche et Landeueux), a fait savoir qu'il avait décidé d'attendre le 19 novembre pour examiner l'opportunité de lancer une initiative populaire. Cela par respect du jeu démocratique puisque le Grand Conseil terminera ses travaux le 18 novembre.

Neuchâtel: lettre ouverte des fonctionnaires neuchâtelois aux autorités

# La peur du démantèlement

Les représentants de toutes les associations de fonctionnaires du canton de Neuchâtel ont remis hier une lettre ouverte au Conseil d'Etat. Parallèlement, un courrier était envoyé aux députés. En point de mire? Les restrictions budgétaires dont les fonctionnaires craignent qu'elles n'aboutissent à un démantèlement du service public. Et de fustiger le manque de volonté de dialogue de l'autorité.



Remise d'une lettre ouverte au Château de Neuchâtel

2331 signatures pour exprimer la crainte de la fonction publique.

(Henry)

A l'heure où les députés abordent le budget 1993 du canton, les associations de fonctionnaires craignent que les mesures de restriction proposées pour ramener le déficit prévu de 74 à 58 millions de francs, n'aient des effets pervers sur la qualité des prestations fournies. Elles l'ont fait savoir, hier, au cours d'une conférence de presse, peu après avoir remis une lettre ouverte munie de 2331 signatures au représentant du Conseil d'Etat.

Pour les associations, les mesures proposées touchent toutes, plus ou moins directement, les employés de la fonction publique. Et de rappeler qu'entre la suppression de la participation de l'Etat à l'adaptation des rentes de retraités, le plafonnement de l'indexation des salaires et la suppression de l'indexation semestrielle du renchérissement – déjà en application – ce sont plus de 13 millions d'économies qu'il est prévu de faire sur le compte des salaires de la fonction publique.

Si les associations ont consenti, dans leur ensemble, à ces réductions, c'est bien devant la si-

tuation préoccupante des finances cantonales et par solidarité avec tous ceux que la crise frappe, rappellent les responsables. «Cela représente un effort important par trop ignoré du grand public», commente Jean-Pierre Blaser. «Avec ces mesures et l'impôt de solidarité, le fonctionnaire passera deux fois à la caisse», remarque pour sa part Jean-François Künzi.

## MISE EN GARDE

Les associations tiennent cependant à mettre en garde les autorités: poursuivre plus avant sur la voie des réductions pourrait carrément aboutir à un démantèlement du service public. Plus particulièrement en regard des restrictions qui sont envisagées dans les secteurs de l'instruction, de la formation professionnelle et des soins de la santé (suppression de classes et de postes, fermeture du gym-

nase du Val-de-Travers, diminution de la grille-horaire des élèves du secondaire inférieur, ainsi que des appuis pour les enfants en difficulté, restructuration des hôpitaux, blocage du personnel, etc.)

«Au niveau de la formation, c'est l'avenir du canton qui est en jeu», estime J.-P. Blaser, qui déplore le manque de dialogue de l'Etat: «Il prend des décisions sans concertation, réagissant aux problèmes financiers au coup par coup, sans véritable réflexion de fond».

## APPEL AU DIALOGUE

Les représentants des fonctionnaires tiennent aussi à rappeler qu'il existe d'autres voies que la seule réduction des dépenses. Le déséquilibre actuel des finances cantonales provient dans une large mesure de la propre politique fiscale de l'Etat, remarquent en effet les représentants.

Les allègements fiscaux intervenus en 89 et 90 représentent, pour la seule année 92, une moins-value fiscale dépassant 82 millions, soit 8 millions de plus que le déficit prévu pour 93, avant les mesures de restriction. «Si certains choix politiques mieux raisonnés avaient été faits à l'époque, l'Etat ne serait pas dans la situation qu'il connaît aujourd'hui», remarquent encore les représentants, pour qui il importe désormais d'explorer aussi la voie des augmentations de recettes et éviter que l'Etat, par sa politique de restriction, ne contribue à augmenter le nombre de chômeurs.

Et d'appeler à la consultation et au partenariat entre Etat et associations pour imaginer des solutions où les économies ne se feraient pas sur le dos de la population neuchâteloise et sauvegarderaient pleinement la qualité du service public. C. P.

Etrangers actifs dans le canton

## Forte diminution des saisonniers

Il y avait 26.613 étrangers actifs dans le canton au mois d'août 1992 et parmi ceux-ci, 1515 saisonniers. L'année dernière, ils étaient encore 2054, ce qui représente une diminution de 26,2%. Pour 1993, la Confédération a accordé 1801 permis de saisonniers au canton de Neuchâtel.

La population résidente permanente de nationalité étrangère s'élevait à 34.323 personnes à fin décembre 1991 (dont 30.455 ressortissants de la CE et de l'AELE). En tête: 11.575 Italiens, suivis des Portugais (8839), des Français (4304) et des Espagnols (3858). Au cinquième rang, les Yougoslaves, avec 791 personnes.

Les étrangers actifs étaient au nombre de 26.613 en août 1992.

Par catégorie de permis de séjour, on comptait 16.468 permis C (+5,5% par rapport à l'année passée), 4122 permis B (-8,1%), 4508 frontaliers (+1,8%) et 1515 saisonniers (-26%). Il faut relever toutefois, comme le précise Thomas Facchinetti, délégué pour l'intégration des étrangers, que l'augmentation des frontaliers enregistrée cette année ne compense pas la forte diminution de 7% de l'année précédente. Par ailleurs, le nombre des saisonniers avait déjà diminué de 14% entre 1990 et 1991.

## CAUSES DE DÉPART

Il aurait été intéressant de savoir combien d'étrangers quittent le canton de Neuchâtel à la fin de l'année, suite aux répercussions qu'un accord sur l'EEE aurait

sur le 2e pilier (restriction reportée de 5 ans). «On a articulé le nombre de mille, mais je ne sais pas sur quoi il se fonde», dit Thomas Facchinetti.

Le chef de l'Office cantonal des étrangers, Maurice Frainier, n'est pas non plus en mesure d'avancer des chiffres avant le mois de janvier: «Nous, on gère les gens qui restent. Quand les policiers des habitants annoncent un départ d'étranger, ils envoient une formule directement à Berne. On ne verra pas avant la fin de l'année le nombre d'étrangers restants.»

«Il est difficile de déterminer les causes de départ. Certains s'en vont parce que leur contrat n'est pas renouvelé. Il y a par ailleurs beaucoup d'étrangers au chômage. Le plus fréquemment,

il s'agit d'un concours de circonstances, auquel s'ajoute le problème du 2e pilier», commente Thomas Facchinetti.

Le nouveau contingent de saisonniers a été établi à 1801 pour 1993. Un nombre en baisse, en regard des 2054 saisonniers qui ont travaillé dans le canton en 1991. «Pour octroyer les contingents, la Confédération se base sur des données nationales et sur le marché de l'emploi au niveau local. Globalement, elle octroie le même nombre de permis entre 1992 et 1993, mais ils sont ventilés différemment», explique M. Facchinetti.

Il faudra attendre le mois d'avril pour savoir si le nombre des saisonniers va augmenter en 1993. Aujourd'hui, rien ne permet de le penser. A.T.

Septième attribution du Prix Toni

## L'Aubier honoré

Dans le cadre de la 7e attribution de son Prix Toni, la Fondation «Préserveons l'environnement», qui œuvre à sensibiliser et responsabiliser le public en matière de comportement écologique, a tenu à honorer cette année l'auberge de l'Aubier, à Montezillon.

Pour sa détermination à n'utiliser que des matières et technologies éco-compatibles, l'Aubier s'est vu remettre un diplôme de reconnaissance.

Les deux principaux lauréats du prix sont l'Association pour la sauvegarde du Léman, qui touche une somme de 20.000 fr.

pour ses efforts en vue d'améliorer l'eau du lac, et «Ueseri Glat», en Suisse alémanique.

Le Prix Toni, financé par des semaines de récupération du verre, honore chaque année différentes réalisations faites au profit de la protection de l'environnement. A ce jour, la fonda-

tion a primé plus de 20 projets et octroyé quelque 200.000 francs. (comm)

## SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

## Moulin de Bevaix Portes ouvertes

Le Conseil général de Bevaix ayant donné son aval vendredi soir à l'échange de terrain et au zonage du quartier du Moulin, les défenseurs invitent tout un chacun à visiter leur future propriété...

Le feu vert des autorités acquies, la Fondation du Moulin va se créer ces prochains jours, sous la présidence de Philippe Descosterd, un Bevaisan. Le comité sera constitué de Henri de Seidlitz (ancien haut fonctionnaire fédéral), Jean-Pierre Borel (directeur cantonal de la Banque Nationale), Nathalie Tissot, avocate, Jacqueline Bourquin, présidente de l'Association pour la sauvegarde du Moulin. Ensuite, dès la promesse de cession obtenue des promoteurs, la Fondation pourra lancer les premiers travaux.

Déjà, l'intérieur a été nettoyé, débarrassé... Vous êtes invités à visiter les lieux samedi et dimanche prochain, entre 10 et 16 h. Si le temps le permet, un char à banc conduira les intéressés du village au Moulin. Soupe aux pois à midi, petite restauration et... vente de Noël pour commémorer d'alimenter la Fondation! (ao)

Neuchâtel

## L'Europe au cinéma

Dès demain, Neuchâtel vivra à l'heure du cinéma européen. Une semaine durant, à l'image de 100 autres salles à travers le continent, le cinéma Bio proposera des films récents venus de toute l'Europe.

Avec six autres salles en Suisse (Wattwil, Bâle, Lugano, Locarno, Lausanne et Schaffouse), le cinéma Bio de Neuchâtel a été choisi pour accueillir la «Semaine de cinéma européen». Une manifestation qui se déroule du 18 au 24 novembre dans 100 villes européennes sous l'égide de Média-Salles, un programme visant à soutenir les salles de cinéma diffusant le cinéma européen dans le cadre de Plan Média 95, du Conseil de l'Europe, qui regroupe différents programmes de soutien.

A Neuchâtel, sept films réalisés par des cinéastes de France, d'Allemagne, de Suisse, de Grande-Bretagne et de Belgique seront présentés pour la première fois. Tous les films seront projetés en version originale avec un sous-titrage en français. Les séances auront lieu tous les jours à 15, 18 et 20 h 30, exception faite, mercredi, pour une des projections de «La sentinelle», qui aura lieu à 17 h 45.

A relever aussi que le 20 novembre, Gertrud Pinkus, réalisatrice de «Anna Göldin», le scénariste Stefan Portmann et le comédien Peter Wyssbrod viendront présenter leur œuvre à 20 h 30. Une discussion avec le public est prévue après le film. (cp-comm)

● Programme: mercredi 18, «La Sentinelle», d'Arnaud Desplechin; jeudi 19, «I was on Mars», de Dani Levy; vendredi 20, «Anna Göldin», de Gertrud Pinkus; samedi 21 «Le petit prince a dit», de Christine Pascal; dimanche 22, «Como ser mujer...», de Ana Belén; lundi 23, «The long day closes», de Terence Davies; mardi 24, «Sur la terre comme au ciel», de Marion Hänsel.

● Notre supplément «Singular» du 19 novembre consacra une page spéciale à cet événement cinématographique.

Rédaction  
de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

Thielle

### Du bitume sur la bretelle

Hier à 13 heures, M. A. P., de Châtel-St-Denis, circulait de Thielle en direction de Neuchâtel, au volant d'un tracteur à sellette chargé d'asphalte. Dans la courbe de la bretelle d'entrée de l'autoroute, il a d'abord touché avec le flanc de son tracteur la glissière de sécurité gauche puis a heurté le mur bordant la route à droite, avant de revenir sur la gauche pour se renverser sur la bande herbeuse séparant l'autoroute de la bretelle. Coincé dans la cabine de son camion, M. P. a été désincarcéré par le SIS. La Rega s'est rendue sur place et a transporté ce conducteur à l'Hôpital de L'île à Berne. Aujourd'hui, la bretelle d'entrée de Thielle pour les véhicules venant de Gampelen sera fermée durant toute la matinée pour permettre au Centre d'entretien de Crescier d'effectuer les réparations provisoires ainsi que pour récupérer le chargement du camion. (comm)

FTMH Neuchâtel

### Une antenne emploi

La section neuchâteloise de la FTMH ouvre, dès demain, une antenne emploi. Chaque matin, du lundi au vendredi de 9 à 12 h à la rue de l'Ecluse 38, une aide personnalisée ainsi que du matériel pour effectuer des recherches d'emploi seront à disposition de tout intéressé. Gratuitement pour les membres de la FTMH et moyennant une cotisation mensuelle de 15 francs pour les autres. (comm)

## AGENDA

Neuchâtel  
Cosmologie

Ce soir, à 20 h 30 à la Cité universitaire, sera projeté le spectacle «Cosmologie». Un spectacle audio-visuel conçu par Alain Superbie et Hubert Reeves avec comme thème le plus passionnant des sujets: notre univers. Un fabuleux voyage de la terre aux plus éloignées des galaxies. (comm)

Emoluments hospitaliers et crédit d'étude pour un hangar des pompes acceptés à Travers

# Des taxes ou des coupes sombres

Les finances de la commune de Travers sont toujours à la peine. Aussi, quand il s'agit de débattre d'un crédit d'étude et de l'introduction d'une taxe, les discussions ne manquent pas. Hier soir, le législatif n'a pas failli à la tradition, même s'il a finalement accepté l'instauration d'une taxe hospitalière et a débloqué 33.000 francs pour finaliser l'étude de transformation du hangar des pompiers.



Hangar des pompiers de Travers

La transformation du bâtiment permettra de ranger la grande échelle, actuellement entreposée chez un particulier... (Impar-De Cristofano)

En 1993, les Traversins payeront une taxe hospitalière fixée à 10% de l'impôt communal. Le taux sera revu d'année en année. La somme ainsi encaissée devrait permettre à Travers d'équilibrer ce poste au budget. Une solution préférable, selon le Conseil communal, à des indexations imposées d'autorité par l'Etat (19% en 1991 et, certainement, 7% pour l'année en cours).

## NAVIGUER À VUE

Pour Martin Späth (Entente villageoise), augmenter continuellement les impôts – la taxe hospitalière étant un impôt «déguisé» – ne va rien résoudre. «Nous l'avons déjà fait avec les pou-

belles. La pilule est amère». Ou carrément malodorante... «Il faut arrêter de naviguer à vue. Nous pouvons demander un sacrifice aux Traversins, mais ils doivent savoir où cela mène. Devront-ils chaque année accepter de nouvelles taxes?»

Anne-Marie Pavillon, présidente du Conseil communal, s'est dit comblée que l'on parle d'un programme de législation. «Nous allons le présenter, mais il y a des choix à faire. Nous

sommes cinq personnalités différentes au sein de notre Conseil et nous n'avons pas encore réussi à nous entendre».

## AUGMENTER POUR PAYER MOINS...

Pierre Wyss (radical) a souligné que les charges sur les contribuables sont déjà lourdes. Ce qui n'incite pas tellement des personnes à venir habiter à Travers. Mme Pavillon a alors expliqué l'enjeu de la taxe hospita-

lière sur l'effort fiscal de la commune par rapport aux impôts cantonaux. «Si en 1993 nous n'augmentons pas les revenus de nos taxes, nous risquons d'être au-dessous de la moyenne cantonale. Cela aura des conséquences sur les répartitions des charges cantonales et régionales». A la hausse, bien sûr.

Sans effort du point de vue fiscal, poursuit la conseillère communale, il faudra procéder à des coupes sombres. Exemple

à l'appui. «Pourrions-nous continuer à payer 8000 francs par an pour le bibliobus alors que 53 personnes le fréquentent?» Au vote, l'introduction de la taxe passe la rampe par quatorze voix contre six.

## ÉTUDE TROP CHÈRE

En transformant le hangar des pompiers, les sapeurs traversins pourront enfin remiser leur nouvelle échelle mécanique, actuellement entreposée chez un privé. En outre, le projet prévoit l'aménagement de salles pour les sociétés locales. Afin de finaliser l'étude, le Conseil communal sollicitait hier soir un crédit de 33.000 francs. Si, sur le principe, le législatif semblait d'accord, plusieurs élus se sont élevés contre le montant de l'étude.

Pierre Chédel (Entente) s'est alors mis en évidence. «33.000 francs pour une étude? C'est gaspiller l'argent des contribuables. Les habitants en ont assez d'être pressés comme des citrons». Jean-François Sutterlet (Entente) a souhaité une contre-proposition à faire réaliser par un ingénieur et non un architecte.

«Faites des contre-propositions», s'est exclamée Anne-Marie Pavillon. Avant d'ajouter: «Il ne reste déjà pas grand chose à Travers. Faut-il rénover les bâtiments ou seulement assurer les tâches urgentes?». A l'heure du vote, le législatif a préféré la première solution. Le crédit d'étude est accordé par 17 voix contre 4. (mdc)

## BRÈVES

Fleurier

Sauvé

de la noyade

Dimanche à 21 h 50, un automobiliste de La Côte-aux-Fées, M. H. P., circulait de Couvet à Saint-Sulpice. A l'entrée de Fleurier, peu avant le pont des Chèvres, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est déportée sur la gauche, a embouti la glissière de sécurité, fait un tête-à-queue et s'est immobilisée sur le trottoir longeant l'Areuse. En quittant son auto, M. P. tomba dans la rivière et fut entraîné par les flots sur une trentaine de mètres, avant de pouvoir s'accrocher à un buisson. Il a été hissé sur la berge par un passant pour ensuite être transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet.

Cernier

Accident de travail

Hier à 14 h 45, M. E. B., de Chézard, employé au dépôt des Transports en commun du Val-de-Ruz à Cernier, était occupé à réparer un ventilateur sur le toit d'un bus. En voulant redescendre, il a chuté d'une hauteur de 3 mètres. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Landeyeux.

## AGENDA

Môtiers

L'Europe à l'apéro

La section de Môtiers et le secrétariat cantonal du Parti libéral-ppn organisent un «apéritif EEE» jeudi 19 de 18 h 15 à 20 heures à l'Hôtel des Six-Communes de Môtiers. Différents parlementaires libéraux, ainsi que des représentants du monde de l'industrie s'exprimeront sur le thème de l'Europe et répondront aux questions du public. (mdc)

Fleurier

Radicaux en assemblée

Les délégués du Parti radical démocratique neuchâtelois seront en assemblée jeudi soir à la salle Fleurisia de Fleurier. Ils prendront position sur l'EEE. Rappelons que le PRDN est la dernière des grandes formations politiques du canton à s'exprimer sur le sujet. Un débat opposera MM. Béguin et Frey (pour) à MM. Chevallaz et Rohrbasser (contre). (mdc)

Septante judokas s'affrontent à Couvet

## Engagement et fair-play

Le onzième tournoi interne du Judo-Club du Val-de-Travers s'est tenu samedi après-midi à Couvet. Il a réuni près de septante sportifs qui ont fait preuve d'engagement et de fair-play en affrontant leurs coéquipiers. Des coéquipiers qui ne se connaissent pas forcément entre eux, les entraînements étant dispensés en trois lieux du district, aux Verrières, à Fleurier et à Couvet.

Dans la catégorie «open dames», où la coupe était remise en jeu pour la quatrième fois, la victoire est revenue à Marie-Madeleine Beugnot. Quant à la catégorie «open hommes», elle a été remportée, pour la troisième année de suite, par Nicolas Della Ricca. De ce fait, le Covasson

a acquis définitivement le trophée.

## RÉSULTATS

De 24 kg: 1. Julien Simon-Vermot; 2. Simon Brunner; 3 ex-aequo. Aline Stauffer et Christian Essebier. De 28 kg: 1. Yann Queloz; 2. Amalia Espina; 3 ex-aequo. Mélanie Stauffer et Eric Schopper. De 32 kg: 1. Giovanni Bellassai; 2. Julien Celloni; 3 ex-aequo. Alexandre Fragnière et Luis Filipe Fernandes. De 36 kg: 1. Malek Almou; 2. Nicolas Bachmann; 3 ex-aequo. Ludovic Glorio et Jean-Philippe Oudet. De 40 kg: 1. Karine Dubois; 2. Ludovic Donzé; 3 ex-aequo. Camille Fallet et Axel Willener. De 44 kg: 1. Mikael Cand; 2. Thierry Zeller. De 52

kg: 1. Anouk Jelmini; 2. Cédric Jovignot; 3 ex-aequo. Eléonore Lucea et Cédric Zeller. De 65 kg: 1. Zsolt Csanyi; 2. Pierre Veller; 3 ex-aequo. Ferrat Almou et David Pallizzi. Juniors filles: 1. Marie-Claude Currit; 2. Sandra Grosclaude; 3 ex-aequo. Marie-Madeleine Beugnot et Angélique Giroud. Juniors garçons: 1. Matthieu Pinsard; 2. Pascal Reno; 3 ex-aequo. Thierry Robert et Patrick Locatelli. Open dames: 1. Marie-Madeleine Beugnot; 2. Sandra Grosclaude; 3 ex-aequo. Marie-Claude Currit et Angélique Giroud. Open hommes: 1. Nicolas Della Ricca; 2. Matthieu Pinsard; 3 ex-aequo. Pascal Reno et Patrick Thiébaud. (comm-mdc)

La fanfare municipale «L'Harmonie»

## A la recherche de nouveaux membres

L'année 1992 arrive à son terme, aussi il est temps pour la fanfare «L'Harmonie» de mettre au point son nouveau programme musical qui sera présenté lors du prochain concert annuel du 3 avril 1993.

Avec son petit effectif, la fanfare s'efforce toujours d'interpréter un choix de morceaux attrayants et variés. Durant l'année 1992, «L'Harmonie» s'est présentée à maintes reprises. Il faut notamment citer le concert annuel – avec la participation de la gym, section des agrés des Geneveys-sur-Coffrane – la fête régionale des musiciens à Chézard, diverses aubades à la «Guillemette», la fête des promotions aux Pradières ou encore la réunion de Pro Ticino au Boveret à Chézard. Au début d'octobre, «L'Harmonie» s'est déplacée à Montreux où elle a participé avec un certain succès

à la fête fédérale des ensembles campagnards réservée aux groupes de 9 à 18 musiciens, jouant des airs populaires.

Le manque de musiciens se fait malheureusement toujours sentir et, pour remédier à cet état de choses, des cours sont

toujours organisés pour tous ceux que la musique intéresse. Quant à ceux qui sont déjà musiciens, «L'Harmonie» met à leur disposition des instruments et ils sont accueillis les bras ouverts. Qu'on se le dise. (ha-photo Schneider)



Tribunal de police du Val-de-Travers

## Chère, la clope...

Laisser échapper sa cigarette alors qu'un virage est en vue peut réserver bien des surprises aux automobilistes. C'est la mésaventure survenue à D. R. Pour perte de maîtrise et délit de fuite, le conducteur a été condamné hier par le Tribunal de police à 500 francs d'amende, auxquels s'ajoutent 250 francs de frais. Chère, la clope...

Alors qu'il allait aborder le «contour français» – entre La Côte-aux-Fées et les Verrières – le jeune homme a perdu la maîtrise de sa cigarette, avant de perdre celle de son véhicule et d'endommager une baraque des Ponts et chaussées. Résultat de l'embarquée: un millier de francs de dégâts au bâtiment et une voiture hors d'usage.

Après le choc, D. R. prend la poudre d'escampette. «J'ai eu les «flopettes». On m'avait dit

qu'en cas d'accident, le permis était retiré d'office», explique le jeune homme, qui a besoin de son bleu pour exercer son travail.

## RECEL PAR IGNORANCE

Impliqué malgré lui dans une affaire de vol, J.-D. S. comparaisait pour recel. On lui reprochait d'avoir vendu des pneus dérobés. Ce que le prévenu ignorait au moment des faits. Il l'apprend plus tard et décide de ne rien dire en attendant «que cela se tasse».

Considérant que J.-D. S. ne savait pas qu'il avait affaire à du matériel volé, le tribunal l'a acquitté et mis les frais de la cause à la charge de l'Etat. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, subst. greffière.

Deuxième Salon commercial du Val-de-Ruz

## Ça roule... gratis

Le 2e Salon commercial du Val-de-Ruz ouvrira ses portes jeudi soir, 19 novembre, au Centre communal de Chézard-Saint-Martin. Vous hésitez...?

Très animé, sachez qu'il offre encore davantage d'attraits qu'en 1991 puisqu'il vous propose un invité, la Région Val-de-Travers, un restaurateur, Michel Stangl, de Dombresson, 47 stands réunissant des commerçants, artisans et entreprises de services de la région avec, en plus, différentes attractions et animations quotidiennes.

Autre innovation: six artistes du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, soit Pierre-André Delachaux, Aloys Perregaux, Maurice Evard, Anne-Lise Grobety,

Catherine Louis et Jean-Marc Elzingre, seront présents au stand de la librairie Gauchat pour une série de cinq séances de dédicaces.

Enfin, la Compagnie des transports publics du Val-de-Ruz (VR) offrira la gratuité des transports en bus vendredi et samedi dès 18 heures, sur tout le réseau (mis à part le parcours Valangin - Neuchâtel) ainsi que des bus supplémentaires à destination des Geneveys-sur-Coffrane. Tous les bus s'arrêteront devant l'entrée du Salon. (comm-se)

● Heures d'ouverture: jeudi 19 novembre, de 18 à 22 h; vendredi 20, de 18 à 23 h; samedi 21, de 11 h à 23 h et dimanche 22, de 11 à 18 heures.

EX-TRA 92: nouveau record à Tramelan

# Le comptoir qui étonne

Décidément, l'EX-TRA, comptoir du commerce local de Tramelan n'a pas fini d'étonner. Alors que plusieurs comptoirs régionaux ont connu des succès mitigés, celui de Tramelan, le plus grand et parmi les plus beaux de la région, enregistre un nouveau record de participation.

Vent d'optimisme auprès des responsables de l'EX-TRA qui, dernièrement, tiraient le bilan de la 26<sup>e</sup> cuvée d'une exposition enregistrant plus de 5000 entrées (enfants non compris) dans la salle de la Marelle de Tramelan. Comme le faisait remarquer le président M. Raymond Geiser, il est fort réjouissant de constater que les visiteurs venant de l'extérieur sont toujours plus nombreux ce qui démontre bien l'intérêt manifesté pour cette grande exposition régionale.

## POINT DE RENCONTRE

Le comité de l'EX-TRA cherche à faire de cette manifestation un point de rencontre où l'accueil prime sur l'aspect commercial. C'est même l'une des principales raisons du succès enregistré chaque année par l'EX-TRA, car les visiteurs qui s'y rendent ne sont jamais «arnaqués»... Du point de vue commercial, compte tenu de la conjoncture, les exposants se montrent satisfaits et optimistes pour l'avenir de l'EX-TRA.

Il ne fait aucun doute que la 27<sup>e</sup> EX-TRA qui aura lieu du 28 au 31 octobre 1993 connaîtra son habituel succès. Les organisateurs auront tiré certaines conclusions et cherché encore à améliorer ce qui peut l'être.



Concours EX-TRA 92

Remise des prix par le président Raymond Geiser (tout à droite).

(vu)

D'ores et déjà l'on peut assurer que la formule qui consiste à inviter une commune du Jura bernois et un hôte d'honneur sera maintenue. Les soirées gratuites – les seules dans ce genre de manifestations proposées dans la région – seront à nouveau organisées. A relever que pour la deuxième fois consécutive, le public a désigné le stand de la Quincaillerie Cuenin comme le plus beau de l'exposition.

Dans le cadre de l'EX-TRA, plusieurs concours sont organisés et nombreux sont les «veinards» qui remportent de magnifiques prix.

Concours EX-TRA: 1. Arlette Desvoignes, St-Imier (3 jours dans une ville d'Europe); 2. Carole Geiser, Tramelan (Semaine

de ski à Hte-Nendaz); puis gagnent des bons d'achats, lingots d'or ou bons gastronomiques: Cyndie Allemann, Moutier, Stéfanie Clerc, Besançon; Thérèse Bader, Le Bémont; Walter Hänni, Tramelan; Ismaël Liechti, Tramelan; Raphaël Dubois, Peuseux; Hulda Meyrat, Tramelan; Doris Béguelin, Tramelan; Charles Liechti, Corgémont; Deborah Maniaci, Sorvilier; Alain Hennequin, Tramelan; Thierry Sartori, Villeret; Benjamin Matile, Tavannes; Petites Familles, Les Reussilles; Anaëlle Furer, Saules.

Concours CJ: 1. Fred-Eric Bolzi, Muriaux (Bon Frantour 200 fr); puis bons de voyage, livres, carte journalière, etc. à Dorette Grosjean, Tramelan; Monique

Joray, Tramelan; Séverine Charmillot, Les Reussilles; Martine Charmillot, Lausanne; Adrian Habegger, Tramelan; Tania Meister, Tavannes; Jessy Emery, Tramelan; Kathrina Scheidegger, Tramelan; Pierre-Maurice Houriet, Tramelan; Christelle Froidevaux, Tramelan; Charles Landry, Tramelan; Jonathan Donz, Tramelan; Nadja Baume, Tramelan; Umberto Masini, Tramelan; Larissa Monti, Tramelan; Sandrine Burion, Tramelan.

Concours Meubles Geiser S.A.: 1. Maurice Kiener, Court (bon d'achat 500 fr); puis Maya Sunier, Nods; Rose-Marie Christen, Tramelan; Michèle Fracasso, Bienne; Paulette Despland, Penthelaz. (vu)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

## BRÈVES

### Saint-Imier

#### Ecoliers vendeurs

Les élèves des écoles primaire et secondaire ont entamé hier leur tournée des ménages imériens, pour y recueillir les commandes de cartes et timbres Pro Juventute. Les directions des écoles concernées prient la population de réserver bon accueil à ces écoliers, qui travaillent pour une institution dont l'aide s'exerce dans l'éducation (devoirs surveillés), la formation, la santé, les loisirs, la culture. Les personnes qui ne recevraient pas la visite d'un élève peuvent passer commande à la direction de l'Ecole secondaire, au No de tél. 41 21 54. (comm)

### Court

#### Cambriolages: témoins s.v.p.!

Dans la nuit de dimanche à hier, plusieurs cambriolages ont été commis dans des usines de Court, dans la vallée de Tavannes. Malgré l'intervention immédiate de la police, le ou les auteurs ont pu s'enfuir. Il est cependant établi qu'un cambrioleur portait un sac en bandoulière, ainsi qu'un parapluie de femme, de couleur rose. Toute personne ayant fait des constatations suspectes ou ayant pris en charge un auto-stoppeur est priée de contacter la police cantonale à Moutier, tél. 032 93 63 73. (comm)

## AGENDA

### Villeret

#### Collecte de papier

Demain mercredi 18 novembre, dès 8 h, les enfants des écoles effectueront le ramassage semestriel du vieux papier. Une action dont le profit ira, comme de coutume, au fonds des courses scolaires. On est prié de ficeler solidement les paquets de vieux journaux, en renonçant aux cabas, sacs de plastique ou autres cartons. (mw)

### Tramelan

#### A l'Ecole des parents

Le Dr Charles André Steiner, pédiatre, tentera de répondre à la question «Votre enfant pleure-t-il la nuit?», lors de la conférence qu'il donnera jeudi 19 novembre à 20 h 15 à la Maison de la paroisse réformée de Tramelan. Organisation: Ecole des parents. (comm-vu)

Villeret: l'Hôpital fête ses jubilaires

## Un coup de chapeau

L'Hôpital de district a récemment vécu sa soirée annuelle, placée, une fois n'est pas coutume, sous le thème du chapeau. L'occasion d'intensifier les contacts entre employés et de fêter les jubilaires.

Près de 150 personnes ont pris part à cette soirée, qui a remplacé, voici quatre ans, la course du personnel; grâce à un service alterné, la nouvelle version permet au plus grand nombre de participer.

Cette rencontre, désormais traditionnelle, est un moyen sympathique et efficace de remédier au fait que nombre de collaborateurs de l'Hôpital, qui est devenu une véritable entreprise,

ne se connaissent que très peu, voire pas du tout.

De surcroît, après un apéritif agrémenté par les productions de la farandole des Jonquilles, Henri Pingeon, directeur, et Meinhard Friedli, président, remettaient le traditionnel témoignage de gratitude aux plus fidèles employés de l'établissement.

Comme l'an passé, ils étaient onze cet automne, dont voici la liste alphabétique: Monique Amstutz, secrétaire médicale, pour 10 ans d'activité; Christiane Bauer, infirmière-chef, 10 ans; Gabrielle Bonzon, infirmière puéricultrice, 20 ans; Anne-Isabeau Bueche, employée de bureau, 20 ans; Joce-

lyne Carminati, aide-infirmière, 20 ans; Monique Chételat, instrumentiste, 25 ans; Rolande Gyger, aide-infirmière, 15 ans; Anne-Marie Habegger, laborantine, 10 ans; Anne-Marie Hirschi, réceptionniste, 20 ans; Yvana Rohrbach, infirmière-assistante, 10 ans; Michel Rohrbach, intendant, 15 ans.

La soirée s'est poursuivie par un souper, puis un spectacle, «Les sept péchés capitaux», mis en scène et interprété par les Compagnons de la Tour.

Avant la danse, conduite juste que tard dans la nuit par Jacky Thomet, on décerna encore trois «boîtes à chapeaux garnies» aux porteurs des plus beaux chapeaux de la soirée. (mw)

Saint-Imier: conférences-projections au Relais culturel

## L'Amérique du nord au sud

Claude-Alain Hofer, un jeune globe-trotter de Renan, est, demain soir et vendredi, l'invité du Centre de culture et loisirs de Saint-Imier. Deux soirées complémentaires, en quelque sorte, durant lesquelles il présentera son périple en Amérique du Nord et en Amérique du Sud respectivement.

C'est en automne 1990 que Claude-Alain Hofer est parti pour l'aventure, grâce aux économies réalisées durant trois an-

nées de travail intensif. Mettant le cap sur Montréal, il a consacré sa première année de voyage à la traversée du Canada, de la côte ouest des Etats-Unis, du Mexique et des pays d'Amérique centrale.

La deuxième partie de son voyage l'a vu parcourir la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, la cordillère des Andes, le Chili, notamment. Un périple de 21 mois, riche d'expériences, de découvertes, de contacts hu-

mans. Avant de repartir vers d'autres contrées, l'Asie peut-être, le jeune Renanais entend faire partager ses souvenirs à tous les Erguéliens intéressés. Ses deux conférences seront bien sûr illustrées par quantité de diapositives, choisies parmi les 2000 clichés qu'il a réalisés tout au long de son périple. (de)

● Mercredi et vendredi 18 et 20 novembre (Relais culturel, salle reine Berthe, 20 h 30).

Le Rauraque à Moutier

## PCSI accueilli

Le mouvement politique prévôtois Le Rauraque a accueilli samedi à Moutier les membres actuels et les anciens membres du Groupe parlementaire du Parti chrétien-social indépendant du canton du Jura (PCSI), sous la conduite de la présidente Gréty Hoffmeyer. A part quelques anciens députés excusés, les parlementaires du PCSI étaient au complet.

Les deux conseillers municipaux du Rauraque, Dominique Charmillot et Michel Vuille, ainsi que le maire, Jean-Rémy Chalverat, assistaient à cette rencontre marquée par la fraternisation sans objectif politique direct.

La Municipalité de Moutier a offert l'apéritif à ses hôtes qui ont ensuite visité la Collégiale avec les vitraux de Coghuf et le Musée jurassien des Beaux-Arts avant de prendre le repas du soir dans un restaurant de la ville.

Selon les autorités prévôtoises, c'est la première fois qu'un groupe parlementaire du canton du Jura se rend en excursion à Moutier. (vg)

## SERVICES

### SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE  
☎ 42 11 22.

Bienne

## Restaurant en feu

Hier peu après 6 h 30, l'immeuble locatif abritant le restaurant «Löwen», à Bienne, route de Madretsch, a été la proie des flammes. L'incendie s'est déclaré dans le restaurant, au rez-de-chaussée, et s'est propagé aux étages supérieurs.

Seize personnes habitant l'immeuble, dont huit enfants, ont dû être évacuées. Cinq enfants en bas âge, incommodés par la fumée, ont été hospitalisés.

Les dégâts sont estimés à plus de deux millions de francs.

L'intervention rapide des pompiers de la ville, 35 hommes, a permis de circonscrire le sinistre et de protéger les bâtiments voisins.

Hier soir, au début de l'enquête menée par la brigade des incendies et la police cantonale bernoise, il apparaissait qu'une négligence pourrait être à l'origine de l'incendie. (comm)

Quatrième FIFEL

## Mont-Soleil mondial

«Centrale solaire Mont-Soleil», une réalisation de Michel Dessonnaz, sera présentée dans le cadre du 4<sup>e</sup> Festival international du film sur l'énergie.

Ce 4<sup>e</sup> FIFEL se déroulera mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine, à Lausanne (Casino de Montbenon). Il est centré sur le thème de «l'énergie au service de la qualité de la vie et de l'environnement»: 35 films y sont présentés en compétition (mercredi et jeudi de 17 h 30 à 22 h 30, vendredi de 14 à 16 h 30), qui proviennent des quatre coins du monde: Corée, Chine, Israël, Etats-Unis, Finlande, France notamment; cinq de ces réalisations seulement sont suisses.

Parallèlement, 16 autres films ont été sélectionnés pour être projetés en information. Parmi ceux-ci, émanant également du monde entier ou peu s'en faut, figure donc celui que Michel Dessonnaz, directeur de La Goule, a consacré à la Centrale photovoltaïque de Mont-Soleil. Il sera projeté mercredi matin, au Cinématographe de Montbenon, peu après 10 h 30.

A relever que la réalisation de l'ingénieur imérien constitue l'un des deux seuls films suisses choisis par FIFEL pour son programme informatif!

Rappelons que «Centrale solaire Mont-Soleil» illustre la construction de la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe; d'une durée de 7 minutes environ, il a été présenté déjà à de nombreux visiteurs, dont des spécialistes du monde entier. Les copies effectuées tout récemment autoriseront une diffusion très large de ce film, qui permettra demain, à Lausanne, de faire connaître Mont-Soleil et ses installations à un vaste cercle de spécialistes de l'énergie. Une excellente promotion pour la région, incontestablement. (de)

## NAISSANCE

Magdalène et Jean PEREZ - HORVATH ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

# ALEXANDRE

le 14 novembre 1992

Hôpital de Monthey

132-507508

## Comité jurassien en faveur de l'EEE

## S'ouvrir pour pouvoir mieux vivre

«L'ouverture, c'est le courage et la mise en valeur de nos qualités. La fermeture, c'est la peur. Ce serait le rejet de l'identité helvétique et la mise en exergue de nos défauts»: c'est le ministre Lachat qui parle. Il emmène le peloton jurassien vers les sommets de l'EEE.



Canton du Jura et EEE

Un large comité entoure le ministre François Lachat.

(Impar-Gogniat)

A part les Verts qui hésitent, tous les partis jurassiens misent sur l'EEE. Autour du ministre de la Coopération, on trouvait hier le conseiller aux Etats Michel Flückiger (PLR), Claude Laville (PCSI), Jacques Stadelmann (PS), Jérôme Oeuvery (PDC-JDC) et même l'agrarien René Schaffter. Autour des politiques, on découvre le monde des consommateurs (Mme André Bailat), le monde agricole (Blaise Oriet) et le monde du commerce (Francis Nicol).

## EEE ET NON CE

François Lachat a tenu à remettre l'accord EEE dans son contexte. Il s'agit d'un accord commercial qui est en quelque sorte le prolongement de l'AELE. Ce n'est donc pas un accord politique qui empiète sur l'identité et la neutralité suisse. Il n'y a aucune délégation de souveraineté. Ne pas confondre

donc EEE et Communauté Européenne (CE).

Et le ministre de la Coopération de situer la Suisse dans son contexte historique: terre d'ouverture et de dynamisme qui ne doit pas devenir un îlot fermé au cœur d'une Europe en mouvement, avec ou sans les Helvètes.

En cas de rejet de l'EEE, le ministre jurassien craint une fissure irréversible entre Romands

et Alémaniques, entre les forces centrifuges (les cantons du centre) et les cantons frontaliers ouverts sur l'Europe.

Examinons quelques-uns des arguments développés par les tenants de l'EEE.

## PLUSIEURS ATOUTS

● **Un marché énorme.** - Entre les douze membres de la CE et les sept membres de l'AELE, il s'agit de créer un vaste marché

englobant 380 millions de consommateurs. Il y aura libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Les entraves à cette mobilité seront gommées. La Suisse, qui exporte 66% de ses produits et en importe 80% de ces pays, ne peut que profiter de cette dynamique.

● **Emploi.** - La libre circulation des travailleurs au sein de l'EEE devrait mieux répondre à la de-

mande de certaines entreprises en personnel. Le libre établissement est toutefois lié à l'obtention d'un contrat de travail. Sans un tel contrat, un «Espacien» doit quitter le canton ou le pays dans les trois mois.

● **Salaires et prix.** - L'adhésion de la Suisse à l'EEE aura une incidence sur les prix et les salaires, notamment dans les régions frontalières. C'est la libre concurrence. Mais cela se répercutera sur le prix de certains biens et services, ce dont profitera le consommateur. A noter que les Chambres fédérales ont adopté deux motions visant à faciliter l'extension des conventions collectives de travail et à lutter contre le dumping social.

● **Agriculture.** - L'agriculture n'est que peu touchée par l'accord EEE. Une vingtaine de produits bénéficieront d'un abaissement des droits de douane (huile d'olive, alcool...). Par contre les agriculteurs profiteront du grand marché pour réduire leurs frais de production (engrais, semences, machines...).

● **Consommateurs.** - Les droits des consommateurs seront renforcés notamment sur le front du petit crédit, de la responsabilité du fabricant, des voyages à forfait ou encore de la publicité trompeuse.

● **Jeunesse.** - Toutes les universités, les écoles et les entreprises des pays voisins seront ouvertes à la jeunesse suisse, un gage d'ouverture et de perfectionnement. Mgo

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

Glovelier  
Trois chevaux  
intoxiqués

Trois chevaux Franches-Montagnes ont été intoxiqués dans un pâturage de Glovelier et sont morts la semaine passée. Les causes de ces décès ne sont pas connues, mais elles peuvent provenir de l'ingestion de produits toxiques en trop grandes quantités. L'absorption accidentelle d'engrais n'est pas exclue, ou toute autre cause de ce type. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une maladie mais plutôt d'un accident. (vg)

Mercatique  
téléphonique  
Consommateurs  
manipulés

Selon «Fréquence Jura», un commerçant de Montbéliard manipule les consommateurs en leur annonçant par téléphone avoir gagné un prix à retirer dans son magasin où ensuite le commerçant essaie de vendre d'autres articles mobiliers, notamment un salon. Cette pratique suscite diverses réactions négatives. Cela démontre que les consommateurs doivent faire preuve de réserve envers toute offre d'apparence alléchante. (vg)

## AGENDA

Au Noirmont  
Récital  
«Georges Brassens»

Il s'appelle Jean-François Pellaton. Il a enseigné avant de s'engager dans la peinture (atelier-galerie au Landeron). Parallèlement, il joue de l'accordéon et de la guitare. Sa technique affinée, il met au point un récital Georges Brassens. C'est au «P'tit Paris» à La Chaux-de-Fonds en mai 91 qu'il présente pour la première fois son tour de chant. Il va tourner ensuite en France. Vendredi 20 novembre à 20 h 30 au CinéLucarne du Noirmont, le chanteur neuchâtelois fera revivre Georges Brassens... «Le simple bonheur d'égrener des mots élégants sur des accords de guitare bien construits» dit-il. A découvrir donc. (mgo)

## Union syndicale jurassienne

## Assemblée tourmentée

L'Union syndicale jurassienne (USJ) a tenu une assemblée extraordinaire hier soir à Bassecourt. Au menu: l'accord sur l'EEE et la désignation d'un nouveau président. La soirée a été émaillée de quelques coups de gueule bien sentis.

C'est la secrétaire centrale Ruth Dreifuss qui a présenté le dossier EEE et les enjeux qu'il comporte pour les travailleurs. Son exposé magistral a démontré les avantages syndicaux (santé, égalité, statut des étrangers...) qu'une adhésion procurerait. Elle a répondu aux nombreuses craintes (chômage, immigration...) qu'émettaient les ouvriers présents. Finalement, c'est par 59 voix et une abstention

que les délégués présents ont plébiscité cet accord.

Au passage, Ruth Dreifuss a égratigné le ministre Beuret en lançant: «M. Beuret ne vient pas de nos milieux. Quand il peut planter une boîte et couper un ruban, il est content» en faisant allusion aux entreprises allemandes implantées dans le Jura et qui ont grand peine à adopter une convention collective.

## SECRETARE CRITIQUE

Plusieurs flèches ont été décochées contre Jean-Pierre Petignat, secrétaire syndical de Delémont. Lors du congrès suisse, ce dernier s'était opposé à l'EEE et son opinion avait été largement médiatisée. Certains ouvriers l'ont sévèrement critiqué hier soir.

Le président Gentil a tenté de calmer le jeu en précisant que J.-P. Petignat s'était alors exprimé en son nom personnel. Le président a mis fin à la polémique.

Absent hier soir pour cause de deuil, J.-P. Petignat ne pouvait pas répondre aux attaques dirigées contre lui.

Seconde friction: l'élection du nouveau président à la tête de l'USJ. La FTMH a proposé Ernest Bannwart qui travaille chez Ruedin à Bassecourt. La FOBB a déploré le fait d'avoir été mise devant le fait accompli par le choix du candidat. Ses délégués se sont abstenus au vote. Ernest Bannwart a été élu par 31 voix, un non et 29 abstentions.

On le voit, hier soir, ce n'était guère l'union au sein des «camarades». Mgo

## Aides sociales distribuées dans le Jura

## Les mécanismes financiers

La dernière livraison du Journal officiel publie de longs tableaux qui répartissent les charges communales d'allocations familiales dans l'agriculture et des prestations sociales telles que les rentes de l'AVS, de l'AI et des prestations complémentaires (PC). Ces répartitions obéissent à des calculs compliqués, avec six décimales après la virgule concernant la capacité économique et financière. Comment cela fonctionne-t-il?

La part cantonale des allocations agricoles ne constitue qu'un petit complément des allocations fédérales. Elle représente moins de 90.000 francs, soit 116.000 francs d'allocations moins 27.000 francs de cotisations d'employeurs. Ces 90.000 francs sont supportés à raison

de 80% par le canton et 20% par les communes, soit 17.800 francs. Ce petit montant est réparti entre toutes les communes, selon leur capacité économique et financière, que des ayants droit aux cotisations habitent sur leur territoire ou non.

Ce système engendre beaucoup de calculs et de complications. Il serait sans doute moins coûteux pour le canton d'abandonner cette ventilation partielle dans les communes.

On n'en dira pas autant des prestations sociales telles que les rentes AVS, AI et les prestations complémentaires (PC). Les parts communales additionnées atteignent 7,5 millions, dont 4,8 millions pour les PC. Ces dernières incombent à 35% à la Confédération. Les deux tiers des 65% restants sont à charge

du canton, le solde soit 21,66% est réparti entre toutes les communes. Les PC versées en 1991 ont atteint globalement 22,13 millions.

Les rentes de l'AVS incombent elles à 3% aux cantons, soit 590 millions. La part du Jura atteint 3,5 millions dont le tiers 1,17 million est supporté par les communes. Le même mécanisme est appliqué aux rentes AI, mais la part des cantons est de 12,5%, soit 77 millions en 1991, la part du Jura étant de 4,5 millions et celle des communes de 1,5 million.

Tous ces montants peuvent assez aisément être budgétisés par les communes, selon les indications fournies chaque année par l'Office cantonal des assurances sociales à Saignelégier.

V. G.

## Porrentruy et Delémont

## Cambrioleurs arrêtés

De samedi à dimanche derniers, la police a interpellé trois jeunes hommes et une jeune fille, âgés de 18 à 20 ans, domiciliés en France. Ces quatre personnes sont suspectées d'avoir participé comme auteurs, respectivement complices, à trois cambriolages commis dans les districts de Porrentruy et Delémont.

Dans chacun de ces cas, les victimes étaient détournées de leur argent, notamment sous la

menace d'un pistolet d'alarme. Ces faits sont survenus pour le premier des cas dans la rue. Dans les deux autres cas, les victimes sont des autostoppeurs pris en charge et menacés ensuite avec ledit pistolet avant d'être lâchés au bord de la route.

Les auteurs présumés ont été entendus ce jour par le juge d'instruction à Porrentruy. Trois d'entre eux ont été mis en état d'arrestation. (comm)

## Roc-Montes au Noirmont

## Expo d'aquarelles

Samedi, a eu lieu le vernissage aux cimaises du CJRC avec la cinquantaine d'aquarelles de Jean-Pierre Donzé et les peintures sur bois de son épouse Leen. C'est Mme Christiane Boillat qui a présenté le couple d'artistes.

Si Leen excelle dans la peinture sur bois, Jean-Pierre maîtrise à souhait les nombreux sujets qu'il propose dans la belle exposition: paysages avec Eden

en Grèce, Lumière grecque, Provence, La Bosse, Vol au-dessus d'un champ de lavande, Iris sous la pluie, Village sous la neige et Migration. Autres aquarelles avec Coquelicots, Deux perruches. Le Baiser, Quiétude sous-marine, Révolution. Avec la Rencontre insolite, Envol, Papillons, L'Aquarium brisé et Invitation, ces aquarelles témoignent toutes de la parfaite maîtrise de l'artiste sur des sujets différents. (z)

## SERVICES

## SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES  
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE  
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS  
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.

Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.  
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

## LE NOIRMONT

- MÉDECINS  
Dr Baumeier, ☎ 53 11 65.  
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

## LES BREULEUX

- MÉDECIN  
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.



**FAITS DIVERS**

Le Locle

**Deux passagers blessés**

Un automobiliste du Locle, M. A. K., circulait, hier à 7 h 20 du Locle au Crêt-du-Locle. Dans le virage à droite, au lieu-dit Le Haut-du-Crêt, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Ce dernier a traversé la route de droite à gauche, est monté sur le talus et s'est retourné sur le toit. Blessés, les passagers MM. D. S. et B. B., tous deux du Locle, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital du Locle, établissement qu'ils ont pu quitter après avoir reçu des soins.

**AUJOURD'HUI**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

- DISCO  
César's discothèque  
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.
- CONFÉRENCE  
«Programmes communautaires», par Antonio Taormina  
Club 44  
17 h 30.

**NEUCHÂTEL**

- MUSIQUE  
Concert par le Melos Ensemble de Vienne (Gluck, Mozart, Francaix, Stravinsky, Tchaïkovski)  
Temple du Bas  
20 h.



L'été t'a offert encore la caresse de quelques rayons de soleil. Avec l'automne, tes forces t'ont lentement abandonné. Tu craignais les rigueurs d'un hiver qui s'annonçait. C'est dans la solitude que tu as voulu l'accomplissement final de ton destin. C'est sur la pointe des pieds que tu t'en es allé. Il nous appartient néanmoins d'informer tes parents, tes amis que

**Monsieur  
Léo HEIM**

est mort, paisiblement, ce jeudi 12 novembre dans sa 85e année, après une longue maladie.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

LA CHAUX-DE-FONDS, A.-M.-Piaget 80.

La famille: Frédy et Christiane Heim-Jaeggi, et leurs enfants Rachel et Jérôme  
Chemin des Bosses 26d  
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service des soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Maintenant ces trois choses demeurent; la foi, l'espérance, l'amour; mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour.

Madame Max Mock-Kläui:

Max-Gérald Mock,

Sylvie et Nabil El Taïb-Mock et leur fille Sarah, à Genève,

Jacqueline et Jean-Philippe Houriet-Mock, leurs enfants Céline et Fabrice, à Schliern;

Les descendants de feu Alfred Mock-Leuthold,

Les descendants de feu Jakob Kläui-Bretscher,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur  
Max MOCK  
garagiste**

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 68e année, après une pénible maladie, supportée avec courage et dignité.

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.  
Matthieu 24, v. 42.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 novembre 1992.

LA CÉRÉMONIE AURA LIEU AU CENTRE FUNÉRAIRE, MERCREDI 18 NOVEMBRE, À 14 HEURES, SUIVIE DE L'INHUMATION.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Fritz-Courvoisier 54.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**SERVICES**

**COUVET**

- HÔPITAL  
maternité et urgences:  
☎ 63 25 25.

**VAL-DE-RUZ**

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE  
en cas d'urgence ☎ 111  
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

- HÔPITAL ET MATERNITÉ  
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

- AMBULANCE  
☎ 117.

**COURTELARY**

- MÉDECINS  
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

**CORGÉMONT**

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

**SONCEBOZ**

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

Madame Gisèle Damon et ses enfants Stéphane et Xavier, à Genève;

Madame et Monsieur Antoine Vanotti;

Madame Germaine Leuenberger et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Madeleine DUCROT  
née VUILLEUMIER**

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 15 novembre 1992 dans sa 74e année.

Le culte aura lieu au Centre funéraire de Saint-Georges à Genève, où la défunte repose, jeudi 19 novembre à 14 h 15.

Domicile:  
15, ch. d'Archamps,  
1257 Croix-de-Rozon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**PESEUX**

Mais maintenant Christ est ressuscité des morts et il est les prémices de ceux qui sont morts. En effet, puisque la mort est venue par un homme, c'est par un homme aussi qu'est venue la résurrection des morts.

I Cor 15: 20 et 21.

Monsieur André Kneuss, à Peseux;

Monsieur et Madame Francis Kneuss-Flückiger, à La Chaux-de-Fonds et Saint-Aubin;

Mademoiselle Florence Kneuss et son ami Monsieur Jerry Noudri, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Alcide Tschanz, aux Bois;

Monsieur et Madame René Tschanz, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Walter Tschanz, à la Montagne-du-Droit et famille;

Madame Nelly Amstutz-Tschanz, aux Cerneux-Veusil, et famille;

Les descendants de feu Otto Isler-Tschanz, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Jeanne Tschanz, à Court et famille;

Monsieur et Madame Raymond Tschanz, à Court, et famille;

Madame et Monsieur Arthur Matthey-Kneuss, à La Chaux-de-Fonds, et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
André KNEUSS  
née Lydia TSCHANZ**

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à la tendre affection des siens, dans sa 78e année, après une très longue maladie, supportée avec un courage exemplaire.

2034 PESEUX, le 16 novembre 1992.  
Rue des Pralaz 36.

Le culte sera célébré au temple de Peseux, mercredi 18 novembre, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SYNDICAT SUISSE DES SERVICES PUBLICS (SSP-VPOD), SECTION NEUCHÂTEL-ADMINISTRATION  
a la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Marguerite PORRET**

mère de M. Jean-Claude Porret, président de la section.  
157-800944

**BÔLE ET LE LOCLE**

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**MADAME THÉRÈSE  
HERRMANN-HUGUENIN-BERGENAT**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

14004

**LA DIRECTION DU GARAGE  
P. RUCKSTUHL S.A.**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Max MOCK**

fondateur de la société anonyme et président du Conseil d'administration.  
Qui durant 46 ans a consacré son énergie au développement de l'entreprise.

**LE PERSONNEL DU GARAGE  
P. RUCKSTUHL S.A.**

a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Max MOCK**

son cher patron.

Jusqu'à son dernier jour, M. Mock par son savoir-faire et sa compréhension toujours amicale a su marquer son empreinte dans l'entreprise.

**LE GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.**

sera fermé pour cause de deuil  
mercredi 18 novembre  
toute la journée.

LES GARAGES:  
DU MIDI S.A. RÉMY GROSCLAUDE,  
DU CARREFOUR G.-A. MONTANDON  
ET CUENOT GÉRARD

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur estimé ami et concessionnaire

**Monsieur  
Max Mock**

dont ils garderont un excellent souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

14118

LES CONTEMPORAINES 1924 font part du décès de leur amie  
**Madame Marguerite PORRET**  
132-507509

LES REUSSILLES  
J'ai attendu l'Eternel, Il a répondu à ma prière et Il m'a délivré de Toutes mes douleurs.  
Psaume 34,5

Ses enfants:  
Francis Glauser;  
Edith et Julien Montavon-Glauser, à Foradray-Glovelier;  
Marianne et Francis Montavon-Glauser, à Glovelier;  
Gérard et Diny Glauser-Koster, à Scherzingen;  
Jacqueline et Francis Bernard-Grossenbacher, à Boveresse;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:  
Alain et son amie Florence;  
Richard et son amie Anne-Marie;  
Fabienne et son ami Roland;  
Cécile et Sonia;  
Edith et Pierre;  
Philippe, Nicole et leurs enfants Mélody et Lionel;  
Yvette et son ami Alain;  
Claudine, Pierre-André et leurs enfants Sébastien, Fabien, Stéphanie et Jérôme;  
Monique, Yvan et leurs enfants Steve et Jonatan,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Fritz GLAUSER  
dit Ficou**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 83e année.

2722 LES REUSSILLES, le 14 novembre 1992.

L'enterrement aura lieu le mercredi 18 novembre à 13 heures.

Rendez-vous devant le Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Un culte suivra en l'église protestante de Tramelan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**Suisse romande**

8.10 La misère des riches (série)  
8.40 Journal canadien  
9.00 Top models (série)  
9.20 Les feux de l'amour (série)  
10.05 Vive les animaux  
10.30 Magellan  
11.00 Amazonie: la forêt inondée Documentaire.  
11.50 Docteur Doogie (série)  
12.15 Madame est servie (série)  
12.45 TJ-midi  
13.10 Le droit d'aimer (série)  
13.35 L'inspecteur Derrick (série)  
14.40 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin Le diable en ville, téléfilm de C. Chabrol.  
16.10 Le Saint (série)  
17.00 Les Babibouchettes  
17.45 La petite maison dans la prairie (série)  
18.35 Top models (série)  
19.00 Journal romand  
19.15 Téléchance  
19.30 TJ-soir  
20.10 Perry Mason (série)

**A 21 h 45**  
**Viva**  
Profession artiste: les ados entre le rêve et la réalité. D'un seul mot ils bannissent les doutes, balayent les objections. Contre les demi-mesures ils ont choisi leur camp, celui de la passion. Danse, piano ou violon en tête, ils se dédient à leur art.  
Photo: Frank Schwenter. (tsr)



22.40 TJ-nuit  
22.55 Fans de sport Hockey sur glace.  
23.40 Bulletin du télétexte

**tv5 europe**

7.00 Journal France 2  
7.40 F comme français  
7.55 Flash canal infos  
8.00 Journal canadien  
8.25 Flash canal infos  
8.30 Le jardin des bêtes  
8.45 Confidential femmes  
8.55 Flash canal infos  
9.00 Enjeux / Le point  
10.00 Espace francophone  
10.30 Azimut  
11.00 Reflets, images d'ailleurs  
11.55 Flash canal infos  
12.00 La chance aux chansons  
12.45 Journal suisse  
13.15 Le parc des braves  
13.40 A corps perdu Réalisé par Léa Pool  
15.10 Grand écran  
16.00 Journal TV5  
16.15 Vision 5  
16.30 Une pêche d'enfer  
16.55 Confidential femmes d'abord.  
17.05 Magazine: sciences humaines.  
18.05 A l'affiche.  
18.15 En quête de disques.  
19.05 JazzZ.  
20.05 Plein feu.  
20.30 Les dossiers d'Espace 2.  
22.30 Musique d'aujourd'hui.  
23.50 Novitads.  
0.05 Notturmo.

**Espace 2**

9.05 Demain la veille.  
9.15 Magellan.  
9.30 Les mémoires de la musique.  
11.05 Les temps qui courent.  
11.30 Entrée public.  
13.05 Helvétiques.  
14.05 Clairière.  
14.15 Musique d'abord.  
17.05 Magazine: sciences humaines.  
18.05 A l'affiche.  
18.15 En quête de disques.  
19.05 JazzZ.  
20.05 Plein feu.  
20.30 Les dossiers d'Espace 2.  
22.30 Musique d'aujourd'hui.  
23.50 Novitads.  
0.05 Notturmo.

**Suisse alémanique**

5.00 Guten Morgen.  
7.00 Morgenjournal.  
8.00 Espresso.  
9.00 Memo.  
10.00 Etcetera.  
11.45 Kinder-Club.  
12.00 Rendez-vous.  
12.30 Mittagsjournal.  
13.30 Rendez-vous Gast/Serie.  
14.00 Siesta.  
15.05 Vom heiligen Pfäfflein Domenico.  
16.30 Siestafon.  
17.00 Welle Eins.  
18.03 Regionaljournal.  
18.30 Abendjournal/Echo der Zeit.  
19.15 Ihr Musikwunsch.  
20.00 Familienrat.  
21.00 A la carte.  
23.00 Tonspur.  
24.00 Nachtclub.

**France Musique**

7.10 Mesure pour mesure.  
8.30 Les carnets de Radio France.  
9.07 Les mots et les notes.  
11.33 Laser.  
12.35 Les démons de midi.  
14.02 Espace contemporain.  
14.45 Concert: fêtes musicales en Touraine.  
16.18 La boîte à musique.  
17.33 Histoire du jazz.  
18.02 Domaine privé.  
19.05 Soliste: Barbara Hendricks.  
19.33 Les rendez-vous du soir.  
20.30 Concert de l'Orchestre symphonique de la BBC.  
22.00 Les voix de la nuit.  
23.09 Ainsi la nuit.  
0.33 L'heure bleue.

**Fréquence Jura**

6.30 Infos FJ.  
7.10 Animation.  
8.10 L'invité d'Angela.  
8.35 Animation.  
9.15 Le zapperou.  
9.30 Classique.  
9.45 Intro mystérieuse.  
10.00 Info FJ.  
10.05 Animation.  
10.30 L'autre info.  
11.15 Reportage.  
11.45 Jeu du rire.  
12.15 Jura midi.  
12.25 Animation.  
12.30 Infos RSR1.  
17.00 Infos RSR1.  
17.05 Radio active.  
18.00 Infos RSR1.  
18.20 Animation.  
18.30 Jura soir.  
18.40 Animation.  
18.45 Le magazine de l'info.  
19.00 Fréquence jazz.  
20.00 Les Ensoirées.

**France 1**

6.00 Passion  
6.25 Météo  
6.30 Le destin du docteur Calvet  
7.00 TF1 matin  
7.20 Club Dorothée avant l'école  
8.25 Téléshopping  
9.00 Hôpital central (série)  
9.20 Haine et passions (série)  
10.00 Remington Steele (série)  
10.50 Marc et Sophie (série)  
11.20 Tournez... manège  
11.55 La roue de la fortune  
12.25 Le juste prix  
13.00 Journal  
13.30 Météo - Bourse  
13.35 Les feux de l'amour (série)  
14.30 Pour l'amour du risque (série)  
15.25 Hawaii, police d'Etat (série)  
16.10 Club Dorothée  
17.25 Une famille en or  
17.55 Héloïse et les garçons (série)  
18.25 Santa Barbara (feuilleton)  
18.55 Coucou c'est nous  
19.50 Le bébé show  
20.00 Journal - Météo

**A 20 h 45**  
**Inspecteur Labavure**  
Film français de Claude Zidi, (1980 - 1 h 40), avec Coluche, Gérard Depardieu et Dominique Lavanant. En France, en 1957 et de nos jours. L'inspecteur Clément, dit la Bavure, se lance à la poursuite de l'ennemi public No 1.

**22.35 Les films dans les salles**  
**22.45 Boxe**  
J.-B. Mendy - P. Burke.  
**23.55 Le club de l'enjeu**  
0.25 Le bébé show  
0.30 TF1 nuit - Météo - Bourse  
0.40 Intrigues (série)  
1.05 Reportages  
1.35 Histoires naturelles  
2.40 Passion (série)  
3.10 Histoires naturelles  
3.45 L'équipe Cousteau en Amazonie  
4.40 Musique  
5.05 L'homme à poigne (série)

**TCR Téléciné**

14.25 Ciné-jeu\*  
14.30 Détente\*  
14.55 Le crime d'amour Film français de Guy Gilles.  
16.15 Cinéma scoop/avant-première\*  
16.40 Ciné-jeu\*  
16.50 L'empire contre-attaque Film américain.  
18.45 Ciné-jeu\*  
18.50 Edito\* «L'Hebdo» (2).  
19.00 Détente\*  
19.25 Ciné-jeu\*  
19.30 Arthur, roi des Celtes  
19.55 TCRire\*  
20.00 Ciné-jeu\*

**A 20 h 05**  
**L'implacable revanche**  
Film anglais de Paul Hunt avec Robert Padilla, Malilla Saint-Duval, Owen Orr et Richard Rust, (1977 - 97'). Avec l'appui des hommes de sa bande, Mario dynamite la ligne de chemin de fer pour attaquer le wagon postal. Il trompe alors son gang et s'enfuit avec le butin. Ses hommes essaient de le poursuivre et assassineront des membres de sa famille. Furieux, Mario, constitue alors une armée privée et part à la recherche des tueurs...

21.45 Montreux jazz festival\*  
22.10 Ciné-jeu\*  
22.15 Edito\*  
22.20 Le faucon Film français de Paul Boujenah, (1983 - 79').  
23.55 Lola Zipper Film franco-américano-canadien.  
(\* en clair)

**rjb Radio Jura bernois**

6.15, 7.15 et 9.15 RJB info.  
8.05 Matin tonique.  
9.30 Demotest.  
10.05 Musique aux 4 vents.  
11.00 Faire ou ne pas faire.  
11.30 Les dédicaces.  
12.00 Titres de l'actualité régionale, etc.  
12.45 La bonn'occasse.  
15.03 Musiques aux 4 vents.  
16.00 Hit-parade.  
17.00 Les vieux tubes.  
17.45 RJB info.  
18.30 Rappel des titres.  
18.45 Vieux tubes à la carte.  
19.30 Antipasto misto.  
21.00 Topscore, hockey sur glace: Moutier-Soleure; Ajolie-Bienne; Berne-Lugano; Saint-Imier - Tramelan.

**CANAL ALPHA +**

14.02 Journal régional  
14.30 La minute du jardinier  
14.31 La météo  
14.35 Art et foi chrétienne: «Puissance de vie (1)» Interview avec Danie et Moïse Hurltel qui, depuis des années, chantent et témoignent de l'amour de Jésus-Christ.  
20.01 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire  
20.08 Reflets du littoral  
20.30 Cuisine expresse  
20.40 A bâtons rompus avec François Guyaz.

**France 2**

6.00 La vallée des peupliers (série)  
6.30 Télématin  
8.30 Amoureuement votre (feuilleton)  
8.55 Top models (série)  
9.20 Eve raconte  
9.30 Matin bonheur  
11.20 Motus  
11.50 Pyramide  
12.25 Que le meilleur gagne  
13.00 Journal - Météo  
13.50 INC  
13.55 Tatort Fichier très confidentiel.  
15.15 Tiercé  
15.30 La chance aux chansons  
16.20 Des chiffres et des lettres  
16.45 Beaumanoir (série)  
17.15 Giga  
18.30 Le jeu  
19.20 Que le meilleur gagne plus  
20.00 Journal - Météo

**A 20 h 50**  
**Mad Max III Au-delà du dôme du tonnerre**  
Film américain de George Miller et George Oljvie, (1985 - 1 h 45), avec Mel Gibson et Tina Turner. Dans le futur, sur terre, après un conflit nucléaire. Aidé par un groupe d'enfants sauvages, un guerrier solitaire affronte les sbires armés d'une reine cruelle.

23.45 Journal des courses  
23.50 Journal et météo  
0.00 Visages d'Europe  
0.05 Le cercle de minuit  
1.15 Caractères  
2.20 Banlieue sud-est Téléfilm.  
3.55 Les fous du cirque  
4.20 Dessin animé  
4.25 24 heures d'info  
4.40 Dessin animé  
4.45 La chance aux chansons  
5.30 Beaumanoir

**La Six**

6.45 Six minutes  
7.15 Contact 6  
7.20 Dessins animés  
8.15 Boulevard des clips  
9.00 M6 express  
9.05 M6 boutique  
9.20 Boulevard des clips  
10.50 Cagney et Lacey  
11.45 M6 express - Météo  
11.50 Papa Schultz  
12.20 Ma sorcière bien-aimée  
12.50 Madame est servie  
13.15 Le saviez-vous?  
13.20 Drôles de dames  
14.15 Les années FM  
14.45 Destination musique  
17.00 Zygopolis  
17.30 Campus show  
18.05 Equalizer  
19.00 Les routes du paradis  
19.54 Six minutes - Météo  
20.00 Madame est servie  
20.30 Le saviez-vous?

**A 20 h 45**  
**Trafics en tous genres**  
Téléfilm américain. Aux Etats-Unis, dans une base militaire. Dans quelques jours sera décerné le prix du jeune mérite, récompense attribuée aux soldats qui se sont illustrés pour avoir rendu service à la communauté.

22.30 Amicalement votre  
23.25 Brigade des stupés  
0.15 Culture pub  
0.45 Boulevard des clips  
2.00 La tête de l'emploi  
2.25 Cheval mon ami  
3.00 Noubia  
3.25 Voir et revoir la France  
4.15 Renouveau de la préhistoire  
5.05 Culture rock  
5.35 Fréquentar  
6.30 Boulevard des clips

**SW3 Allemagne 3**

10.40 Non-Stop-Fernsehen.  
14.05 Anna, Schmidt und Oskar.  
14.20 Lebensraum Bannwald.  
14.35 Tele-Ski '90.  
15.10 Hallo, wie geht's?  
15.20 Technik, Umwelt, Wissenschaft.  
16.05 Ebbes.  
16.35 Toni und Veronika.  
17.00 Telekolleg II.  
17.30 Sesamstrasse.  
17.58 Abenteuer Überleben.  
18.30 Abendschau.  
19.00 Hallo, wie geht's?  
19.30 Schlaglicht.  
20.00 Lindenstrasse.  
20.30 Bizz.  
21.00 Nachrichten.  
21.15 Mark(t) und Pfennig.  
22.00 Das Banner des Samurai (film).  
0.05 König Arthus.  
0.30 Aktuell.

**France 3**

7.30 Bonjour les petits loups  
8.00 Continentales  
9.30 Zanzi Bar  
10.25 Parole d'école  
10.55 Espace 3 entreprises  
11.00 Carré vert  
11.15 Le jardin des bêtes  
11.30 Confidential femmes  
11.45 La cuisine des mousquetaires  
12.00 Le 12-13 de l'information  
12.30 Editions régionales  
12.45 Journal  
13.00 Isaura (série)  
13.30 Doña Beja (série)  
13.55 Français si vous parliez  
14.45 Dynastie (série)  
15.35 La croisière s'amuse (série)  
16.20 Zapper n'est pas jouer  
17.55 Une pêche d'enfer  
18.25 Questions pour un champion  
18.55 Un livre, un jour Vermeer, de P. Bonafoux.  
19.00 Le 19-20 de l'information  
20.05 Hugo délire  
20.15 La classe

**A 20 h 45**  
**Les aventures de Tintin Objectif Lune**  
De retour à Moulinsart, après un voyage, Tintin et le capitaine Haddock apprennent que le professeur Tournesol a quitté le château depuis trois semaines. Il est en Syldavie. Un télégramme demande à Tintin et à Haddock de rejoindre le professeur à Klow, capitale du pays syldave.

21.40 Faut pas rêver Zimbabwe - France - Thaïlande.  
22.35 Soir 3 - Météo  
23.05 Libre court  
0.15 Darius Milhaud L'homme et sa musique.  
0.40 Continentales  
1.55 Portée de nuit Thème et variations, opus 73, de Gustave Fauré, interprété par J.-P. Collard.

**Suisse alémanique**

14.00 Schullfersehen: Pfahlbauzeit.  
15.00 Risiko.  
16.00 Tagesschau.  
16.05 Fundus.  
16.50 Kinder- und Jugendprogramm: das Spielhaus.  
17.15 Rückblende.  
17.40 Gutenacht-Geschichte.  
17.55 Tagesschau.  
18.00 Marienhof.  
19.00 Schweiz aktuell.  
19.30 Tagesschau.  
20.00 Der Alte.  
21.05 Kassensturz.  
21.35 Ubrigens...  
21.50 Zehn vor zehn.  
22.20 Sport: eishockey.  
22.50 Der Club.  
23.55 Nachtbulletin.

**ARD Allemagne 1**

11.15 Zu weit geht alles besser.  
12.10 Ja oder nein.  
13.00 Mittagmagazin.  
13.45 Wirtschafts-Telegramm.  
14.02 Eene meene moppel.  
14.30 Kunst und Flickwerk.  
15.03 Micks Tour.  
15.30 Starke Stücke.  
16.03 Talk täglich.  
16.30 Die Campbells.  
17.00 Punkt 5.  
17.15 Tagesschau.  
17.25 Regionalprogramme.  
20.00 Tagesschau.  
20.15 Haus am See.  
21.05 Gaudimax.  
21.30 Bericht vom SPD-Parteitag.  
22.00 Weltenbummler.  
22.30 Tagesthemen.  
23.00 Boulevard Bio.  
24.00 Magnum.  
0.50 Dieses Land ist mein Land (film).

**Allemande 2**

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm.  
13.45 Black Beauty.  
14.05 Echt tierisch!  
14.25 Berufswahl heute.  
14.50 Mrabri.  
15.30 Die Stimme des Waldes.  
16.03 Die Ketchup-Vampire.  
16.35 Kappatoo.  
17.00 Heute-Sport.  
17.15 Länderjournal.  
17.50 Siebenbirken.  
19.00 Heute.  
19.20 Unser Lehrer Doktor Specht.  
20.15 Kennzeichen D.  
20.55 Das Geheimnis der Sahara.  
21.45 Heute-Journal.  
22.15 Bericht vom Parteitag.  
22.45 Um Leben und Tod.  
23.30 Magic Brothers.  
0.45 Wer klopft denn da an meine Tür? (film).

**SW3 Allemagne 3**

10.40 Non-Stop-Fernsehen.  
14.05 Anna, Schmidt und Oskar.  
14.20 Lebensraum Bannwald.  
14.35 Tele-Ski '90.  
15.10 Hallo, wie geht's?  
15.20 Technik, Umwelt, Wissenschaft.  
16.05 Ebbes.  
16.35 Toni und Veronika.  
17.00 Telekolleg II.  
17.30 Sesamstrasse.  
17.58 Abenteuer Überleben.  
18.30 Abendschau.  
19.00 Hallo, wie geht's?  
19.30 Schlaglicht.  
20.00 Lindenstrasse.  
20.30 Bizz.  
21.00 Nachrichten.  
21.15 Mark(t) und Pfennig.  
22.00 Das Banner des Samurai (film).  
0.05 König Arthus.  
0.30 Aktuell.

**Arte**

17.00 90' of World Réalisation: Ken O'Neill, Hart Perry, Tony Staveacre, Jérôme de Missolz  
19.00 L'empire déchiré L'effondrement de l'Union soviétique. Documentaire en cinq parties de Stanislaw Krzeminski, (1992 - 52'). (1): L'Ukraine aux dômes d'or.  
19.55 Monty Python's Flying Circus (37)  
20.30 8 1/2 journal

**20 h 40 - 1 h 00**  
**Soirée thématique No future, et après?**  
Jamais de la vie! Telle est la réflexion des jeunes qui se révoltent contre les conditions familiales et sociales dans lesquelles ils vivent. Or, savoir sur quoi porte leur révolte est, semble-t-il, moins facile aujourd'hui que dans les années 70, par exemple. Le refus et les conséquences qui en résultent pour les jeunes sont multiples. Les prestations de la soirée éclairent diverses approches de la part des jeunes en quête d'autonomie.

20.40 La chambre Court métrage américain de Jeff Balemeier. (1991 - 12')  
21.50 A fleur de peau Documentaire allemand de Norbert Buse. (1992 - 45')  
21.35 Billets pour le zoo Film de Brian Crumlish. (1991 - 90')  
23.05 Au diable Documentaire de Norbert Buse. (1992 - 25')  
23.30 Momo Documentaire d'Eric Sarnier. (1992 - 25')  
0.00 Quand la nuit tombe Essai documentaire de Sabine Eckard. (1992 - 30')  
0.25 Anges gardiens Documentaire de Ute Engel et Denis Veiler. (1992 - 30').

**Suisse italienne**

6.30 Textvision.  
12.05 Cartoni a mezzogiorno.  
13.00 Marina.  
13.00 TG tredici.  
13.10 Alfazeta.  
13.25 Bis.  
13.55 Ordine e disordine.  
14.30 Telescuola: i graffiti dell'uomo.  
15.00 Grandangolo.  
15.55 Raccontando il mondo.  
16.10 I predatori dell'idolo d'oro.  
17.00 Senza scrupoli.  
17.25 Trivutiva?  
18.00 I Robinson.  
18.30 Serata TSI: Speciale Europa, adire o no allo Spazio economico?  
19.00 TG flash.  
19.45 Il quotidiano.  
20.00 Telegiornale.  
22.00 TG sera.  
22.45 Martedì sport.  
23.45 Textvision.

**RAI Italie 1**

10.00 Telegiornale Uno - Unomattina economia.  
10.15 La neve del bicchiere.  
12.00 Servizio a domicilio.  
13.30 Telegiornale Uno.  
14.00 Prove e provini a Scommettiamo che...?  
14.30 Telegiornale Uno auto.  
14.45 Giubbe rosse (film).  
16.50 Big!  
17.55 Oggi al Parlamento.  
18.00 Telegiornale Uno.  
18.10 Italia: istruzioni per l'uso.  
18.45 Ci siamo.  
20.00 Telegiornale Uno.  
20.40 Partita doppia.  
22.35 Telegiornale Uno - Linea notte.  
22.50 Hollywood in vetrina.  
24.00 Telegiornale Uno - Che tempo fa - Oggi al Parlamento.  
0.40 Mezzanotte e dintorni.  
1.20 Il barbiere di Siviglia, opera di G. Rossini.  
3.40 Ti ho visto uccidere (film).

**tve Espagne**

14.30 Te espero en Madrid.  
15.00 Telediaro 1.  
15.00 Amo y señor.  
16.15 Pins-nic.  
17.00 Grandes músicos.  
18.00 Arte y tradiciones populares.  
18.15 El menú de cada día.  
18.30 Sin vergüenza.  
19.00 Marta y Javier.  
19.45 Pasa la vida.  
21.00 Telediaro 2.  
21.30 Sesión de noche.  
23.00 Linea 900.  
23.30 Semblanzas.  
0.30 Noticiero internacional.  
1.30 El informe del día.

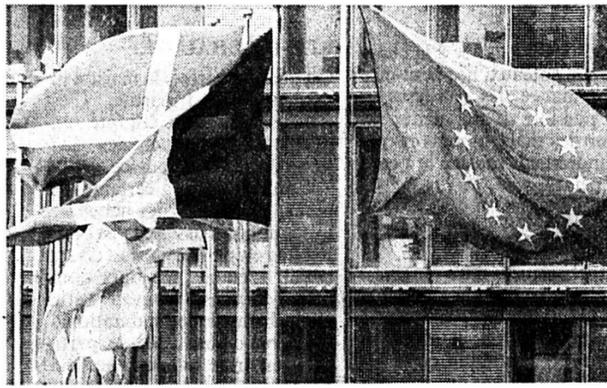
**Eurosport Eurosport**

12.00 Automovilismo.  
13.00 Eurogoals.  
14.00 Tennis.  
15.00 Supercross.  
17.00 Squash.  
18.00 Eurogoals.  
19.00 Triathlon.  
20.00 Boxe.  
21.30 et 0.30 Eurosport news.  
22.00 Kick boxing.  
23.00 Tennis.

Espace économique européen: libre circulation des personnes

# Pas de risque d'invasion

Les adversaires à l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE) se plaisent à peindre le diable sur la muraille en annonçant que les hordes de chômeurs et de demandeurs d'emploi de toute l'Europe déferleraient sur la malheureuse Suisse qui ne manquerait pas de se noyer sous ce flux de migrants. Cette image qui fait encore flores chez d'aucuns n'est pas de nature à ébranler la conviction européenne d'Alexandre Hunziker, directeur de l'Office fédéral des étrangers.



Sur la route de l'Europe

Des modifications fondamentales pour les «espaciens» de l'EEE dans la liberté d'établissement. (Keystone-a)

l'EEE, soit 68,5%. On ne compte que deux autres communautés étrangères importantes: les ressortissants de l'ex-Yougoslavie (190.000 ou 16%) et les immigrés turcs (6%). On voit que la politique fédérale en matière d'immigration s'est efforcée de circonscrire les étrangers aux frontières de l'EEE, plus la Yougoslavie et la Turquie.

Selon l'Accord sur l'EEE, il est interdit de procéder à toute discrimination sur un «espacien» (ressortissant de l'EEE) en fonction de sa nationalité. Corollaire immédiat à souligner, ces dispositions ne sont pas à sens unique et s'appliquent également aux Suisses dans tous les pays de l'EEE.

Reprenons les différentes catégories auxquelles s'appliqueront les nouvelles règles. Le travailleur dépendant «espacien» recevra désormais une autorisation de séjour correspondant à la durée de son engagement. Si ce dernier est de plus d'une année, l'autorisation de séjour sera de cinq ans. Le renouvellement se fera en cas de nouvel emploi (ou prolongation). Les travailleurs indépendants et les prestataires de service seront assujettis aux mêmes autorisations. Changement fondamental par rapport à l'état ancien: le regroupement familial sera immédiat à condition de trouver un logement, condition identique pour tout l'Espace.

Les rentiers de l'EEE seront

autorisés à s'établir à condition qu'ils bénéficient de revenus suffisants pour éviter de tomber à la charge du pays de résidence et qu'ils soient assurés contre la maladie. Ce qui signifie que les Suisses pourront aussi passer leurs vieux jours sous les cieux de Bretagne ou de Provence.

Les étudiants européens auront le droit d'accomplir leurs études en Suisse. Seule restriction, la place d'étude ne leur est pas assurée. Ils pourront mener leurs études dans une discipline leur offrant une telle possibilité. Enfin dernière catégorie, les personnes sans activité lucrative pourront librement s'établir dans tout l'EEE pour autant qu'elles bénéficient de revenus suffisants.

Quant au logement, les «espaciens» bénéficieront des mêmes droits que les Suisses concernant l'achat de biens immobiliers. Du coup, la Lex Friedrich ne s'appliquera plus aux espaciens. Il faut dire que les achats de maisons ou appartements par les étrangers avaient littéralement fondu. Expulsions? Elles seront toujours possibles selon les motifs prévus par la loi, mais ne seront pas prononcées pour des effractions bénignes.

## PÉRIODE TRANSITOIRE

On le sait, la Suisse a obtenu des dérogations et des périodes transitoires dans l'application de l'Accord sur l'EEE. Jusqu'au 31 décembre 1997, subsistera l'autorisation préalable pour le

séjour et l'emploi. De même, le contingentement restera en vigueur, mais devrait diminuer substantiellement et rapidement selon le conseiller fédéral Arnold Koller. Dès 1993, le renouvellement de permis d'établissement sera automatique en cas d'emploi. La plus grande modification concernera les saisonniers. Leur permis se transformera en permis C après 30 mois (et non plus 36) durant quatre ans. Dès début 1997, le regroupement familial sera autorisé. Pour les frontaliers, ils ne seront plus obligés de quitter la Suisse chaque semaine dès 1998. Les autres «espaciens» tels que les rentiers, les étudiants ou personnes sans activité lucrative ne seront pas touchés par les dispositions transitoires.

Néanmoins, une clause de sauvegarde a été signée pour prévenir toute difficulté sérieuse économique ou autre. Des mesures pourraient être prises en cas de migration massive, mais il faudrait s'attendre à des mesures de rétorsion. En conclusion, Alexandre Hunziker s'est voulu rassurant à l'égard des opposants: les barrières ont été posées pour empêcher tout déferlement d'«espaciens». B.I.N.

● Ce soir à 17 h 30, au Club 44, Antonio Taormina, directeur de l'Office de coordination des participations suisses à la recherche internationale, parlera des programmes communautaires.

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22) **Pèlerinages** (de J.-B. Junod), 12 ans, tous les jours 20 h 30, dès me.
- CORSO (p 23 28 88) **Impitoyable** (de et avec C. Eastwood) 16 ans, tous les jours 18 h 15, 21 h.
- EDEN (p 23 13 79) **Boomerang** (avec E. Murphy, R. Givens), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- PLAZA (p 23 19 55) **Jeux de guerre** (de Ph. Noice, avec Harrison Ford) 16 ans, tous les jours 20 h 30, me aussi 15 h 30. L'inconnu dans la maison (de G. Lautner avec J.-P. Belmondo), 16 ans, tous les jours 18 h 30.
- SCALA (p 23 19 18) **Horizons lointains** (de R. Howard avec T. Cruise, N. Kidman), 12 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 21 h.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton avec W. Snipes), 16 ans.
- APOLLO 2 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Max et Jérémie (de Claire Devers avec Ph. Noiret, Ch. Lambert), 16 ans.
- APOLLO 3 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Jeux de guerre (de P. Noyce avec H. Ford), 16 ans.
- ARCADES 15 h, 20 h 15, 1492 - Christophe Colomb (de R. Scott avec G. Depardieu), 12 ans.
- BIO 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Beignets de tomates vertes (de Jon Avnet), 12 ans.
- PALACE 16 h, 18 h 15, 20 h 30, C'est arrivé près de chez vous, 16 ans.
- REX 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Wayne's World (de P. Spheeris), 12 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h, 20 h 30, L'accompagnatrice (de C. Miller avec R. Bohringer), 12 ans.

### COUVET

- COLISÉE relâche.

### SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR relâche.

### TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE relâche.

### BÉVILARD

- PALACE relâche.

Solide Montagnon au caractère bien trempé, il a montré récemment au Club 44, chiffres en main, que la proportion de la population étrangère ne varierait guère en cas d'entrée de la Suisse dans l'EEE. Avant d'avancer toute considération, il a donc analysé les chiffres sereinement. Au mois d'août de cette année, la Suisse comptait quelque 1,2 million d'étrangers (population totale environ 6,9 millions d'habitants). Sur ce nombre, on recensait 825.000 résidents provenant des pays de

## Musée de la photographie de l'Elysée

### Jean Mohr à l'honneur

Le Musée de l'Elysée, à Lausanne, consacre sa rétrospective d'hiver au photographe genevois Jean Mohr. Considéré comme un humaniste de la photographie, le Genevois a souvent travaillé pour les organisations internationales. Le musée de la photographie montre également jusqu'au 17 janvier 1993 les images prises par l'écrivain français Hervé Guibert, mort du sida en décembre 1991 à l'âge de 36 ans.

Né de parents allemands à Genève en 1925, Jean Mohr a été notamment délégué de la Croix-Rouge au Proche-Orient en 1948. «Ma principale préoccupation est de comprendre ce qui se passe autour de nous, de réagir à l'injustice, de témoigner, de raconter des histoires vraies», explique Jean Mohr.

Hervé Guibert est connu surtout pour ses écrits. En marge de l'écriture, il a toujours poursuivi un travail photographique personnel, sorte de journal intime demeuré en grande partie inédit. Dès 1977, Hervé Guibert a ouvert et tenu la chronique photographique du quotidien *Le Monde*.



Charles-Henri Favrod

Le conservateur de l'Elysée reçoit deux «grands» de la photographie (RTSR/Jacot/a)

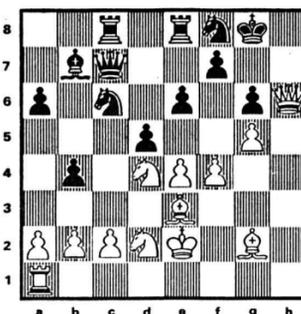
## L'ELYSÉE S'ENRICHIT

Par ailleurs, le Musée de l'Elysée va s'enrichir des collections de la Fédération internationale de l'art photographique, dont le siège est à Mamer, au Luxem-

bourg. Une convention de dépôt va être signée. La fédération, organisation reconnue par l'Unesco, organise chaque année un concours dont les travaux des lauréats figurent dans ses collections. (ats)

## ÉCHECS

### Chronique No 254



### Visiteur inattendu

Les Blancs au trait ont sacrifié une qualité pour arriver dans cette position d'attaque, lors d'une partie Velimirovic-Tringov, jouée à Borovo en 1980. Il s'agit donc de concrétiser cette attaque. Si le premier coup est évident, c'est le troisième qui contraint les Noirs à l'abandon,

le mat étant à leur porte. A vous de jouer!

### Solution de la chronique No 253

1. Tf6! gxf6 2. Dxb6+ Re8 3. Dh8+ Df8 4. Tg8 Tf7 5. Cg6 1-0.

## TV-À PROPOS

### Guillaume tel (quel) en lui-même dit «Je»

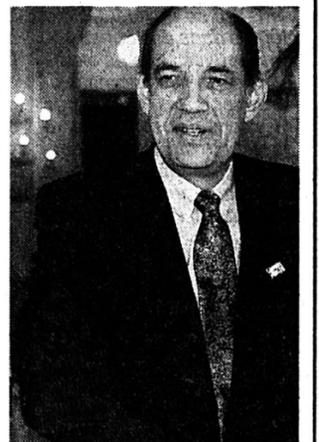
Présumé innocent, Me Tornare, en préventive à Champ-Dollon attend que justice passe! Ses avocats ont demandé l'interdiction d'un «Tell Quel». Un juge genevois, de cette justice plus prompt à frapper Ziegler, Pilet, demain peut-être Chenevière que des coquins en col blanc interdit le passage d'une émission qu'il n'a pas pris la peine de voir et qui n'était même pas terminée. Et cela fit bondir un peu partout! Le réd-en-chef d'ici écrit, vendredi 13 novembre 1992, que cet événement est porteur «d'une détestable pestilence». Dans la Tour, on n'est pas resté avec l'arbalète pendue au mur...

Rapidement on termine l'émission, peut-être en y ajoutant quelques solides interventions de Gaspard Lamunier devant un téléviseur pour «bétonner» juridiquement par allusion à la «présomption d'innocence».

## ATTITUDE GAULLIENNE

Et alors peut partir la flèche que Guillaume envoie en direction de son Gessler! Vendredi soir, M. Chenevière a dit plusieurs fois «Je» dont une très claire affirmation «J'ai décidé de montrer l'émission». Cette attitude gaullienne n'est pas d'orgueil, mais reflète de la nouvelle organisation d'entreprise de la TSR. Le patron, le vrai, le seul, désormais c'est lui. Son conseil d'administration bien ancré au centre droit pourra, s'il le veut, lui taper sur les doigts... plus tard.

Que voilà enfin un sujet intéressant, conduisant à de grosses photos en «première», tellement plus important que l'EEE, les morts en Yougoslavie, le sang contaminé en France et en Suisse qui masque aussi les déclarations de Jean-Jacques Tillmann au «NQ» de dimanche où il ne reconnaît de grands gardiens de foot en Suisse romande que de Servette et de Lausanne - une nouvelle preuve de la «présomption» d'innocence lémanique...



Guillaume Chenevière

Epreuve de force avec la justice pour la liberté de la presse (asl)

Revenons au «Tell Quel» de Gaspard Lamunier et Pascal Challey. On l'aura donc vu deux fois (vendredi et dimanche), sans rien apprendre de plus que ce qui a été, au cours de mois et d'années précédentes, largement publié dans la presse. Oui, tout de même - peut-être - une information! Me Tornare aurait dépensé trois cent mille francs par mois pour son «cher» Servette dans sa glorieuse période de «garçon doré» profitant de l'immobilier et de ses bonnes affaires! L'émission est ici proclamée innocente.

## DÉFI

La TSR a opposé à l'interdit un défi. Que justice se fasse aussi contre elle, si Bertossa le veut et le peut. La charmante société genevoise des affairistes, entrepreneurs, spéculateurs, notaires, avocats, dirigeants de foot (qui n'est pas celle de la rue des Granges!) continue de soigner ses relations publiques, avec Guillaume et sa télévision dans le rôle du sponsor... et la justice tapie au coin du bois...

Freddy LANDRY

Vieilles fermes neuchâtelaises\* : plan de base et variantes principales

# Le succès d'un plan judicieux

On observe le même agencement général dans la majorité des anciennes fermes des Montagnes neuchâtelaises et des régions voisines édifiées au XVII<sup>e</sup> siècle et durant une grande partie du XVIII<sup>e</sup>. Certes, le poids de la tradition explique partiellement la pérennité de ce plan, mais il fallait surtout qu'il fût particulièrement judicieux pour connaître un succès aussi durable.

Par  
Raoul COP

## BÂTIMENT UNIQUE

Plus qu'en plaine, le climat justifiait le regroupement sous un seul toit de tous les locaux. Certains auteurs parlent à juste titre de «maison-bloc». De la sorte, on vaquait à ses occupations sans avoir à affronter trop souvent les intempéries. Les distances séparant les différents locaux se voyaient aussi notablement réduites, de même que les frais de construction. Enfin, on limitait au minimum le déneigement des abords de la ferme.

## PLAN CARRÉ

Le choix du bâtiment unique en tant que moyen de se protéger des rigueurs du climat entraîne logiquement l'adoption d'un plan proche du carré. En effet, l'alignement des locaux donnerait un rectangle allongé qui ferait perdre une place considérable sous la forme d'un couloir reliant les deux extrémités. La disposition en carré assure une meilleure communication par l'intérieur entre les divers lieux.

On sait qu'à surface égale le pourtour du carré est moindre que celui du rectangle. Il s'ensuit une réduction de la longueur des murs extérieurs, donc une économie non négligeable à la construction et une diminution de la déperdition de chaleur.

Ajoutons que grâce à la charpente sur poteaux, liée peut-être à l'abondance des conifères, il était possible d'augmenter la largeur des maisons sans risque d'effondrement malgré le poids de la neige.

## LOCAUX SUR DEUX ÉTAGES

La superposition d'un étage au rez-de-chaussée nous semble toute naturelle; elle n'en résulte pas moins d'un choix. Par rapport au niveau unique, cette solution a pour avantages, entre autres, d'économiser le terrain, de raccourcir les déplacements dans la maison et surtout de réduire de moitié la surface de la toiture.

Plutôt que de placer le bétail à l'étage, ce qui aurait entraîné une pourriture rapide du plancher, on y entreposa le foin et la paille. Ceux-ci y trouvent de bonnes conditions de séchage et de conservation, ils peuvent bourrer les recoins des combles et ils protègent du froid le logement du rez-de-chaussée.

## REZ-DE-CHAUSSÉE

On qualifie parfois la maison jurassienne de tripartite. C'est exact si l'on tient compte uniquement des principales divisions du rez-de-chaussée.

Contrairement à certaines régions, les Montagnes neuchâtelaises ne connaissaient pas la cohabitation de l'homme et de son bétail. L'étable, toujours nommée *écurie*, se trouvait nettement distincte de l'habitation.

Le rez-de-chaussée se partageait en trois bandes parallèles de largeur inégale. La principale était le logement, qui, y compris le corridor, occupait généralement la moitié de la surface. L'autre moitié comprenait l'écurie, conçue pour une seule rangée de bêtes, ainsi qu'un espace un peu plus étroit, que j'appellerai «remise» faute d'un meilleur terme. Ce lieu, utilisé à la fois pour le stockage, le travail et le passage, parfois subdivisé, séparait l'habitation de l'écurie.

Dans les maisons les plus anciennes, l'étable se trouvait souvent du côté *vent* et le logement

du côté *bise*. La disposition inverse se rencontre également.

## PREMIER ÉTAGE

L'étage, nommé grange, était presque entièrement réservé aux récoltes. Un grenier, accompagné souvent d'une ou deux *chambre(s) haute(s)*, y trouvaient place derrière la belle façade.

Le plafond de la remise, fait de solides madriers encastrés par leurs extrémités, allait d'une façade à l'autre. Il constituait une voie de pénétration pour les chars à partir de la porte de la grange. On accédait à celle-ci de l'extérieur soit par une rampe appelée *pont de grange*, soit de plain-pied lorsque la ferme était implantée sur une pente marquée.

Cette allée servait aussi d'aire de battage pour les céréales. Elle courait entre la lignée de poteaux supportant la faite et la lignée séparant la remise de l'écurie. Ainsi, elle desservait commodément tout l'étage et longeait le plafond de l'écurie de

manière à offrir un accès facile à toutes les trappes, ou *borans*, qui permettent de faire tomber le fourrage dans les râteliers.

De part et d'autre de l'aire, le foin et la paille s'entassaient sur des planchers nommés *soliers*, au-dessus de l'écurie et du logement.

## HABITATION

L'ordonnance du logement, à l'instar de celle de la maison, obéissait à des règles strictes. Les locaux étaient groupés dans la plupart des cas en trois blocs disposés parallèlement à la belle façade.

Le premier compartiment, plus large que les autres et mieux exposé, s'étirait le long de la façade ensoleillée, donc du côté sud-est en général. Il se composait du corridor, reliant l'entrée à la cuisine, d'une grande chambre chauffée, ou *poêle*, et d'une petite chambre adjacente (ou d'une alcôve).

Pour des raisons de confort et de commodité évidentes, le *poêle* s'ouvrait sur la cuisine et non sur l'extérieur. Ainsi placé, il profitait à la fois de la chaleur du soleil et de celle du foyer de la cuisine, établi contre le mur de séparation.

La cuisine formait à elle seule le compartiment central de l'habitation, entre les chambres et les celliers, entre la remise et le mur du côté *bise* ou du côté *vent*. De là, on pouvait gagner rapidement toutes les pièces de la maison.

La grande cheminée coiffait une bonne partie de la cuisine, dont le mur extérieur était percé d'une petite fenêtre pourvue d'un *lavoir* fait d'une pierre creusée.

Le troisième compartiment se situait derrière la maison, donc en principe au nord-ouest. Cet emplacement, abrité du soleil et quelque peu enterré à cause de la pente, offrait une fraîcheur propice à la conservation des aliments; on y trouvait donc normalement deux celliers, voutés ou non.

\* Voir notre édition de mardi 10 novembre



Les Cœudres (La Sagne)

Cette ferme de 1741 obéit au plan traditionnel. La moitié gauche abrite étable et remise, la moitié droite le logement (Cop)

## Anciennes variantes du plan traditionnel

Le schéma ci-contre s'applique à la grande majorité des demeures anciennes de taille moyenne établies sur une pente à l'*endroit*, donc sur un flanc ensoleillé. Dans les autres cas, des modifications mineures interviennent.

## PETITES MAISONS

Comme il faut compter au minimum près de 4 m pour une largeur d'écurie et 3 m pour celle d'une allée de grange, on devait donner à la maison une longueur d'au moins 14 à 15 m d'un mur gouttereau à l'autre si l'on désirait s'en tenir au plan traditionnel rassemblant sous le même pan de toit l'étable et la remise coiffée de l'allée de grange.

Il était cependant possible d'ériger de plus petites fermes à condition de ne pas descendre au-dessous de 10 à 11 mètres. Cette dimension suffisait tout juste à l'établissement côte à côte d'une *écurie*, d'un espace supportant l'allée de grange et d'un compartiment de logement avec cuisine et chambre.

Les trois bandes avaient alors une largeur à peu près identique, l'organisation de l'habitation et de la remise se voyait quelque peu modifiée et l'allée de grange se trouvait sous la faite du toit.

## ENDROIT ET ENVERS

Lorsque la ferme se dresse sur un flanc exposé au nord-ouest, donc sur un *envers*, la façade ensoleillée, passablement enterrée,

regarde vers l'amont, ce qui contraignait le constructeur à y ouvrir la porte de grange et ne lui laissait guère de place pour d'autres ouvertures.

L'ordonnance générale reste la même que sur un *endroit*, mais des changements peuvent se produire dans la localisation des chambres et de l'entrée du

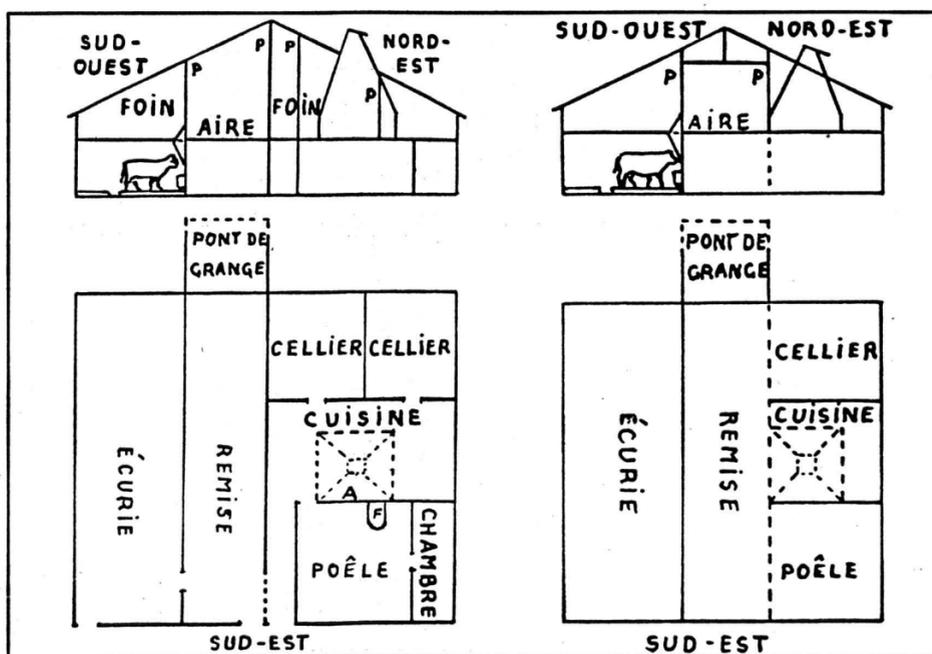
corridor. Assez fréquemment, la belle façade regarde au nord-ouest, donc vers la vallée, surtout si la route passe en contrebas de la maison.

C'est le cas à Marmoud (La Sagne), où la côte escarpée du Mont-Racine limite fortement l'ensoleillement au sud-est.

La seconde solution peut être qualifiée de bâtarde. En effet, la belle façade, orientée vers l'amont, profite à la fois des avantages de la pente et du soleil puisqu'elle comporte l'entrée de grange, les fenêtres des chambres et même parfois la porte du corridor. Il arrive également qu'on trouve des chambres à la fois du côté amont et du côté aval.

En outre, il existe nombre de portes de logement exposées à la *bise* ou au *vent*, donc placées sous un chéneau. On entre même quelquefois directement dans la cuisine. Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit là d'ouvertures originelles car bien des percements de ce type ont été effectués au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle.

Les variantes propres à l'*envers* cohabitent notamment dans la commune des Planchettes, qui s'étend sur le flanc de Pouillerel, et où on a souvent de la peine à identifier une façade principale. R.C.



Schémas de fermes

A gauche, disposition habituelle d'une ferme de taille moyenne (A = âtre, F = fourneau, P = poteau). A droite, celle d'une petite ferme (Cop)

DEMAIN:  
la femme  
au Pakistan

## RETROUVER LE PLAN PRIMITIF

Les fermes que nous avons sous les yeux sont le fruit de multiples transformations, parfois fort anciennes. Il fallait périodiquement effectuer des travaux d'importance variable pour répondre à de nouveaux besoins ou pour réparer des dommages. Au fil des siècles, le visage de la maison s'en trouvait altéré.

Dans bien des cas, la détection de telles modifications permet de constater que les constructeurs avaient respecté à l'origine la disposition traditionnelle.

Il faut aussi tenir compte du réemploi d'éléments divers, de murailles, voire de parties entières de bâtiment, qui se voyaient alors intégrés dans des constructions neuves. Ainsi s'expliquent certaines anomalies.

Souvent, les occupants finissaient par se trouver à l'étroit, ce qui les contraignait à agrandir le bâtiment ou à donner une affectation différente à l'un ou l'autre local.

Pour agrandir les chambres ou en créer une nouvelle, il était fréquent de repousser le corridor vers le «rural» au détriment d'une partie de la remise ou même de l'écurie, afin de profiter au maximum de la façade ensoleillée. On pouvait aussi transformer un cellier en chambre du côté amont.

Le creusement d'une cave sous une chambre, l'adjonction d'une cave extérieure contiguë ou l'édification d'une annexe (séparée ou non du bâtiment original) étaient autant de moyens d'accroître l'espace à disposition.

On gagnait beaucoup de place en reculant un des deux murs gouttereaux, (du côté *vent* ou du côté *bise*). Le déplacement de la façade adossée à la pente, voire de la belle façade, ne s'envisageait qu'assez rarement, vu les gros travaux que cela entraînait.

La nécessité d'agrandir le rural n'apparut que tardivement, à partir de 1850 environ. On augmenta fréquemment la capacité de la grange par un rehaussement du toit, qui pouvait s'accompagner d'un pivotement du faite de 90°. Assez récemment, beaucoup d'étables furent dotées d'un deuxième rang de bêtes, soit par annexion de la remise, donc en direction du logement, soit par déplacement du mur gouttereau.